

Le système philanthropique de la ville de Gaspé et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, un système polycentrique ancré dans le territoire

Benoît Lévesque

Professeur émérite - UQAM



institut Mallet

Pour l'avancement
de la culture philanthropique

MAI 2019

Table des matières

<u>BRÈVE PRÉSENTATION.....</u>	<u>2</u>
<u>INTRODUCTION.....</u>	<u>4</u>
<u>1- GASPÉ, UNE PETITE VILLE INSCRITE DANS SA RÉGION.....</u>	<u>4</u>
<ul style="list-style-type: none"> • UNE GÉOGRAPHIE CONTRASTÉE ET UNE HISTOIRE SINGULIÈRE : UN PEUPEMENT AUX ORIGINES MULTIPLES 6 • UN DÉVELOPPEMENT QUI SE FAIT ATTENDRE, MAIS UNE CONFIANCE DANS L’AVENIR 10 • UNE RÉAPPROPRIATION DU TERRITOIRE : ENGAGEMENT CITOYEN ET ENGAGEMENT PHILANTHROPIQUE . 14 	
<u>2- LE SYSTÈME PHILANTHROPIQUE DE GASPÉ, UN SYSTÈME ANCRÉ DANS UNE RÉGION</u>	<u>18</u>
<ul style="list-style-type: none"> • LES ŒUVRES DE BIENFAISANCE ET LES ORGANISATIONS COMMUNAUTAIRES 18 • LES FONDATIONS ET BAILLEURS DE FONDS..... 25 <ul style="list-style-type: none"> ○ LES BAILLEURS DE FONDS SITUÉS DANS LA RÉGION 25 ○ LES BAILLEURS DE FONDS SITUÉS À L’EXTÉRIEUR DE LA RÉGION 35 • LA MISE EN PLACE D’UNE APPROCHE TERRITORIALE INTÉGRÉE ET D’UNE GOUVERNANCE APPROPRIÉE..... 39 <ul style="list-style-type: none"> ○ UN TERREAU FERTILE POUR UNE GOUVERNANCE POLYCENTRIQUE EFFECTIVE 40 ○ UNE APPROCHE TERRITORIALE POUR UN DÉVELOPPEMENT SOCIAL INTÉGRÉ..... 41 ○ VERS UNE GOUVERNANCE PARTAGÉE ENTRE PARTENAIRES ET TERRITOIRES..... 44 ○ LES ENJEUX ET DÉFIS D’UNE GOUVERNANCE RÉGIONALE POLYCENTRIQUE..... 51 	
<u>CONCLUSION</u>	<u>55</u>
<u>BIBLIOGRAPHIE.....</u>	<u>59</u>
<u>ANNEXE 1 : QUATRE TABLEAUX.....</u>	<u>85</u>
TABLEAU 1A : POPULATION DE MRC DE LA GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE ET LEUR VILLE PRINCIPALE .	85
TABLEAU 2 : LISTE DES ORGANISMES PAR GRANDE CATÉGORIE (VILLE DE GASPÉ)	86
TABLEAU 4 A : CENTRAIDE GÎM ET FONDATION COMMUNAUTAIRE GASPÉSIE – LES ÎLES : DEUX FONDATIONS DIFFÉRENTES.....	88

Brève présentation

La ville de Gaspé et la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine sont toutes les deux passablement singulières : d'une part, la ville la plus étendue et la plus rurale (faible densité d'habitants au km²) au Canada, mais avec des défis proprement urbains; d'autre part, une région dont le centre géographique n'est pratiquement pas habité mais dont la population d'origine plurielle est dispersée selon une chaîne linéaire de petites villes et de villages. Les Îles-de-la-Madeleine font partie de la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (GÎM), mais elles constituent un territoire différent (une « région » en soi, un « pays d'acadiens »). À première vue, nous sommes devant des cas particuliers, intéressants mais non généralisables. Paradoxalement, cette ville et cette région nous révèlent aussi quelques-unes des caractéristiques significatives des systèmes philanthropiques de plusieurs régions du Québec bien que ces dernières y soient moins prononcées. Autrement dit, le système philanthropique polycentrique de Gaspé et de sa région nous permet de mieux comprendre également celui des autres régions bien que chacune d'entre elles possède sa propre trajectoire historique et une « personnalité » qui la spécifie.

La présente analyse du système philanthropique de la ville de Gaspé et de sa région s'inspire et prolonge la cartographie réalisée par Étienne Jean-Saint-Laurent du CIRADD à l'initiative de l'Institut Mallet dans le cadre du Sommet sur la philanthropie qui s'est tenu en novembre 2017. Ainsi, nous avons approfondi deux conclusions de cette cartographie : la première, l'échelle de Gaspé ne permet pas de rendre compte de son système philanthropique (d'où l'hypothèse d'un système philanthropique polycentrique à l'échelle de la région); la seconde, l'Approche territoriale intégrée (ATI), mieux qu'un espace physique, permet de caractériser ce système philanthropique (d'où une attention plus prononcée à l'approche adoptée et à la gouvernance de ce système philanthropique polycentrique, notamment la concertation entre les acteurs sociaux et le rôle des partenaires externes, principalement le gouvernement du Québec et la Fondation Lucie et André Chagnon).

Dans une première partie, nous caractérisons la ville de Gaspé et son inscription dans un système urbain polycentrique qui fait que certaines fonctions de la capitale administrative de la région sont partagées avec d'autres petites villes de la région. La trajectoire historique de cette région a été celle de la misère et d'un abandon par les gouvernements et même de l'Église catholique, jusqu'à tout récemment. Le déclin démographique depuis un demi-siècle a pour effet que l'avenir ne peut plus être pensé en termes exclusivement de croissance économique. Les aspirations pour une meilleure qualité de vie et un bien-vivre sont désormais présentes et donnent lieu à de nombreuses initiatives, à commencer par une réappropriation de son histoire, de son patrimoine et de sa culture à partir notamment de l'action bénévole et de la philanthropie (ex. musée, magazine, sites historiques, etc.). Enfin, paradoxalement à nouveau, la population de cette région, la plus défavorisée du Québec, affiche le taux de satisfaction de la vie le plus élevé au Québec. Depuis quelques années, la région est devenue plus attractive en raison d'un nouveau dynamisme et d'une forte solidarité. Ainsi, la population tend à se stabiliser, en raison de nouveaux arrivants, du retour de jeunes après des études à l'extérieur et des retraités originaires de la région.

Dans une deuxième partie plus élaborée, nous tentons de caractériser ce système philanthropique qui est marqué par la trajectoire historique et culturelle de la région, soit une grande ouverture et une solidarité forte non seulement à l'échelle des différentes communautés (collectivités) mais d'une région comprenant six MRC (ou équivalent pour les Îles-de-la-Madeleine) dont la population de chacune se situe autour de 15 000 habitants (plus ou moins). Même si Gaspé est la capitale administrative, les centres de décision concernant la philanthropie ne sont pas concentrés à un seul endroit. Ainsi, Centraide de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine est localisé à Sainte-Anne-des-Monts dans la MRC de la Haute-Gaspésie et la Fondation communautaire de la Gaspésie-les-Îles à Maria dans la MRC d'Avignon (à l'ouest de la MRC de Bonaventure), mais ces deux fondations collaborent étroitement entre elles, en dépit d'une certaine concurrence. De même, les regroupements régionaux des organisations communautaires et philanthropiques ne sont pas concentrés exclusivement dans la ville de Gaspé. Cette « polycentricité » est favorisée par la morphologie (le fait que la population soit dispersée en raison d'un centre intérieur en grande partie inhospitalier), mais elle est également entretenue par des relations de collaboration et une forte appartenance au territoire, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

Les données disponibles sur les composantes du système philanthropique (œuvres et organismes de bienfaisance) révèlent un système dynamique qui tient bien la comparaison avec les autres régions, en dépit d'un sous-financement reconnu par tous. Le dynamisme et la créativité caractérisent les organisations communautaires de même les organisations de l'économie sociale dont 90% d'entre elles sont des OBNL (Arsenau Bussièrès et alii, 2011 : 5 et 14). La plupart de ces organismes, qui reposent sur des associations de personnes, sont bien connectés avec des regroupements à l'échelle du Québec, éloignés mais pas isolés. Aux données quantitatives sur le nombre des organismes et leurs actifs, il faut également tenir compte des transformations moins facilement quantifiables. Ainsi, la forme de gouvernance mise en place au cours de la dernière décennie et les approches d'intervention intégrée qui ont été adoptées (notamment à partir du plan gouvernemental de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale et des interventions reliées au partenariat de FLAC avec le gouvernement du Québec) représentent des transformations structurantes que l'on retrouve dans la plupart des autres systèmes philanthropiques québécois, mais souvent de façon moins marquée.

Enfin, le système philanthropique polycentrique de la GÎM se retrouve devant de nombreux défis, soit celui de sa pérennisation avec des financements insuffisants et surtout à durée limitée, celui de l'équilibre entre différentes composantes du système philanthropique (bailleurs de fonds et organismes offrant des services) et des institutions de l'écosystème (institutions publiques, municipalités et ministères) présentes dans le cadre de gouvernance partagée et d'approche intégrée. Il va de soi que l'identité philanthropique constitue un défi qui se pose aussi bien à l'interne du système philanthropique que dans les relations de ce dernier avec les acteurs relevant de l'écosystème. Ces défis sont d'autant plus difficiles à relever et à circonscrire que la dernière décennie a été celle d'un repositionnement des acteurs et d'un réaménagement du pouvoir des diverses instances administratives et politiques.

Introduction

La Ville de Gaspé a été présentée au Sommet de la philanthropie de 2017 à partir d'une affiche (*poster*) qui synthétisait la cartographie de son système philanthropique réalisée par Étienne Jean-St-Laurent du CIRADD du Cegep de Gaspé, à l'invitation de l'Institut Mallet¹. Pour réaliser la présente synthèse, nous partons de certaines conclusions de cette intéressante étude exploratoire, notamment que l'échelle de la ville de Gaspé « est problématique » pour donner « un portrait complet de l'environnement philanthropique » de cette ville (Jean-St-Laurent, 2017 : 11).

Dans cette perspective, nous procédons en deux temps. Dans un premier, nous tentons de caractériser la ville de Gaspé tout en considérant la MRC de la Côte-de-Gaspé et la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (GÎM) dans lesquelles cette ville s'inscrit comme capitale administrative de la région et chef-lieu de sa MRC. Dans un deuxième temps, nous centrons notre attention sur le système philanthropique de cette ville dans ses rapports avec les autres villes de la région, un système qui peut être qualifié de polycentrique, au moins comme hypothèse de recherche. Sous cet angle, ce système apparaît spécifique à une région, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, qui se caractérise par la dispersion linéaire de sa population sur un immense territoire. Toutefois, notre analyse laisse aussi entrevoir certaines caractéristiques de plusieurs autres systèmes philanthropiques urbains au Québec.

1- Gaspé, une petite ville inscrite dans sa région

Avec une population d'un peu moins de quinze mille habitants, Gaspé est une petite ville qui est la capitale administrative d'une région, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (GÎM) qui elle-même comprend 91 442 habitants, soit l'équivalent d'une ville québécoise moyenne. Sa population et celle de la région ont décliné depuis les années 1950 avant de se stabiliser au cours des dernières années². À l'exception de Chibougamau³, capitale administrative de la région du Nord-du-Québec, la capitale régionale de la GÎM est la plus petite en termes de

¹ La cartographie du système philanthropique, qui a été coordonnée par une équipe de l'Institut Mallet, portait sur trois villes : Gaspé (Étienne Jean-St-Laurent du Centre d'initiation à la recherche et d'aide au développement durable), Québec (Emmanuelle Gagné et Vincent Martineau) et Montréal (Sylvain Lefèvre et Fannie Valois-Nadeau du Centre de recherche sur les innovations sociales) (voir : <http://institutmallet.org/cartographies/>).

² La population de la Ville de Gaspé sur une période de 20 ans a diminué de 16% (passant de 17 350 en 1986 à 14 568 en 2016) alors que celle de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine a baissé de 22,1% (passant de 112 285 en 1986 à 90 311 en 2016) et celle de la MRC Côte de Gaspé de 24,9% (22 805 en 1986 à 17 617 en 2016). Entre 2006 et 2011, la population de la Ville de Gaspé a augmenté entre 2006 et 2011, mais, elle a diminué à de 3,9% entre 2011 et 2016 (Statistique Canada, 2018 et ISQ, 1999). Ajoutons qu'en 1951 et 1961, la région a perdu 50 000 habitants (Dugas, 1982 :70). Pour des données plus récentes (St-Amour, 2018; St-Amour et Bourdages 2017).

³ La population de Chibougamau est de 6 862 en 2016 (Statistique Canada, 2018).

population au Québec. Cependant, Gaspé comme la Gaspésie présentent plusieurs spécificités géographiques, historiques, démographiques et culturelles qui permettent de mieux comprendre son système philanthropique, notamment ses ressources financières limitées, la décentralisation de certaines de ses composantes, l'engagement significatif de ses citoyens et l'importance des acteurs externes, y compris philanthropiques. Même si Gaspé est un lieu de séjour millénaire pour les Autochtones remontant à 10 000 ans et qu'il a été la porte d'entrée des premiers explorateurs français au Canada (d'où le titre de « Berceau de l'Amérique française »), ce village n'a été érigé en municipalité que le 9 décembre 1873 et il n'est devenu ville qu'en 1959. Les limites actuelles de la Ville de Gaspé résultent d'un regroupement de plusieurs villages avoisinants, regroupement imposé par le gouvernement québécois en 1971⁴ (Ville de Gaspé, 2015). Depuis cette date, Gaspé est devenue la ville la plus étendue au Canada, plus de deux fois celle de l'Île de Montréal⁵.

Gaspé peut apparaître comme un cas à part, voire une exception. À bien des égards, cette ville est un cas limite, celui d'une capitale administrative d'une région plus souvent qu'autrement abandonnée, mais aussi celui d'une ville bien typée en raison de son histoire, sa géographie, sa culture et de l'attachement de sa population à ce territoire. Comme le maire de Gaspé l'affirmait : « La Gaspésie, c'est une région qui n'a jamais été 'reconnue' à 100 % comme telle » (Côté, 2016 : 182). Jusqu'en 1985, elle faisait partie de la région de l'Est du Québec avec le Bas-Saint-Laurent. Selon le maire, « cette espèce d'indépendance Gaspésie-les-Îles n'a jamais été consommée complètement » (Ibid). La GÎM est aussi une région limite, si l'on considère que 90,5% de ses localités ont un indice de vitalité économique négatif (Ladouceur : 2016 : 28). En revanche, cette région et sa capitale administrative ne sont pas complètement des exceptions si l'on considère que 50,5% des 1 098 municipalités du Québec affichent également un indice de vitalité économique négatif (Ibid). Il nous semble instructif de considérer les spécificités de cette région pour découvrir comment elle relève le défi de la dévitalisation sans miser exclusivement sur la croissance, soit en cherchant d'autres voies pour l'avenir (ce qui semble être le cas également de la vision et du plan d'aménagement qui inspirent la reconstruction du centre-ville de Lac-Mégantic). Dans cette perspective, nous verrons que plusieurs des initiatives relevant de la philanthropie contribuent à une réappropriation du territoire par ceux et celles qui l'habitent.

⁴ Avant 1873, Gaspé faisait partie de la municipalité de Baie de Gaspé sud. En 1971, les municipalités suivantes ont été fusionnées à la Ville de Gaspé, soit les municipalités de la Baie-de-Gaspé-Nord et de Douglstown et les municipalités de la Baie-de-Gaspé-Sud, de Grande-Grève, de Haldimand, de l'Anse-aux-Griffons, de Rivière-au-Renard, de Saint-Alban du Cap-des-Rosiers, de Saint-Majorique, de Saint-Maurice et York.

⁵ La Ville de Gaspé a une étendue de 1 121,43 km² alors que l'Île de Montréal a 482,8 km² (dont 75% du territoire est occupé par la Ville de Montréal).

- **Une géographie contrastée et une histoire singulière : un peuplement aux origines multiples**

Au plan géographique, la Ville de Gaspé est la plus étendue de toutes les villes du Québec⁶ mais, avec 13 habitants au kilomètre carré, elle peut être considérée comme une zone rurale, si l'on considère qu'une densité de moins de 400 habitants au kilomètre carré définit, au plan statistique, la ruralité⁷. À la suite de la fusion réalisée en janvier 1971, la ville actuelle inclut dans ses limites le parc Forillon dont la gestion relève du gouvernement fédéral. Ainsi, la Ville de Gaspé s'étend sur un littoral de 130 kilomètres. Si l'on s'en tient à son centre-ville (centre de population) dont la population ne s'élève qu'à 2 609 habitants avec une densité de 527,7 habitants au kilomètre carré, ce qui correspond à une densité relevant d'une zone urbaine (Statistique Canada, 2018). Enfin, la ville de Gaspé représente 83,4% de la population de la MRC de la Côte-de-Gaspé, mais seulement 15,9 % de la population de la région de la GÎM⁸.

Pour plusieurs municipalités de la région, la Ville de Gaspé est passablement éloignée comme centre administratif régional. En effet, la population de la région se distribue le long d'un littoral de 568 kilomètres, soit plus de deux fois la distance séparant Montréal de Québec ou encore la distance séparant Rimouski de Montréal, sans oublier les Îles-de-la-Madeleine qu'on peut atteindre en voiture, route et traversier, en 16 heures pour une distance totale de 981,7 km. À l'exception de Murdochville (651 habitants, suite à la fermeture de la mine), le centre de la Gaspésie est pratiquement inhabité, soit un territoire au relief accidenté recouvert à 80% d'une forêt de conifères (CRÉGÎM, 2011 : 7). La distribution de la population autour de la péninsule entraîne non seulement une dispersion de la population, mais aussi une structure urbaine polycentrique, soit la répartition de plusieurs services régionaux entre les chefs-lieux des six MRC de la région⁹. Comme on le verra, plusieurs sièges sociaux d'organismes régionaux relevant de la philanthropie sont également répartis entre diverses villes, au lieu d'être concentrés dans la ville de Gaspé.

En raison de sa localisation, la Ville de Gaspé est la plus éloignée des grandes villes (917 km de Montréal et 637,7 km de Québec), plus que ne le sont les autres capitales des régions

⁶ La Ville de Gaspé est trois fois plus grande en superficie que celle de Montréal : 112 143 hectares (1121,43 km²) pour Gaspé et 36 565 hectares (soit 365,65 km²) pour Montréal. Par ailleurs, la population de Gaspé représente moins de 1% (0,09%) de celle de Montréal.

⁷ S'inspirant de Bruno Jean et Lawrence Desrosiers, une recherche commanditée par Coop Carbone considère que les MRC dans les régions ressources ont une population à dominante rurale. Ainsi, 59,4% de la population des régions ressources pourrait être qualifiée de rurale (Coop Carbone, 2018 : 3). Cette façon de définir la ruralité permet de conclure que 25,8% de la population du Québec est rurale alors que Statistique Canada donne autour de 20% (Statistique Canada, 2015a).

⁸ Pour l'année 2017, la MRC de la Côte-de-Gaspé compte 17 458 habitants soit 15,9% de la population de la GÎM. Les cinq autres MRC sont : Haute Gaspésie dont la population s'élève à 11 465 habitants (12,5% de la population de la GÎM), Rocher-Percé à 17 378 (19%), Bonaventure à 17 613 (19,3%), Avignon à 15 205 (16,7%) et Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine à 12 323 (13,4%) (ISQ, 2018).

⁹ La notion de polycentrisme urbain a été utilisée à partir des années 1990 et surtout début 2000, notamment en Allemagne, pour désigner un modèle de développement urbain dont les activités et les services s'organisent à partir de plusieurs villes et non pas d'une seule ville (dans ce cas, on parle de monocentralité urbaine (Baudelle et Peyrony, 2005; Carrière, 2005; ESPON, 2005).

ressources, notamment Rouyn-Noranda pour l'Abitibi-Témiscamingue et Chibougamau pour le Nord-du-Québec¹⁰. Toutefois, la Baie de Gaspé, qui est le point extrême est de la péninsule, est « presque complètement entourée d'eau, sauf à l'ouest où la région de la GÎM jouxte celle du Bas-Saint-Laurent » (Archambault, 2017 : 44). La Baie-de-Gaspé est ainsi ouverte sur le monde : elle a été fréquentée par de nombreux bateaux, notamment à partir du XVIIIe siècle alors qu'il y existait un véritable trafic maritime international basé sur le commerce de la morue, surtout dans la première moitié du XIXe siècle. Gaspé était alors reliée à des ports de la Grande-Bretagne (Liverpool, Falmouth et London), de pays européens (Italie, Norvège, Portugal, Espagne) et de pays de l'hémisphère Sud dont le Brésil et les Antilles (Mimeault, 1995 : 37). À cette époque, plus d'une dizaine de consulats s'étaient installés à Gaspé pour défendre les intérêts de leurs citoyens d'origine étrangère engagés dans l'industrie de la pêche. Cette ouverture sur le monde n'a pas empêché des gaspésiens de se sentir abandonnés par leurs gouvernements au profit des commerçants « étrangers », ce qui semble avoir été le cas, historiquement, de la part des deux paliers de gouvernement, au moins jusqu'au milieu du XXe siècle, et de l'Église catholique jusqu'au début du XXe siècle (le diocèse de Gaspé a été érigé en 1922 avec la nomination de François-Xavier Ross comme évêque). L'implantation d'un évêché et le leadership de son premier évêque ont alors favorisé le développement de l'éducation (avec l'arrivée de quelques congrégations religieuses) et de la coopération dans le domaine de la pêche, du crédit et de l'épargne et de la forêt de même que la francisation du territoire (Bélanger, Desjardins, Frenette et Dansereau, 1981 : 638-645 ; Larocque, 1978 ; Mimeault, 2002a ; Paradis, 1980). Enfin, l'isolement n'était pas une simple impression, si l'on considère que la route, qui ceinture la péninsule, ne fut achevée qu'en 1929. Cependant, le chemin de fer avait atteint la ville de Gaspé en 1911, à partir de la Baie-des-Chaleurs (Bélanger, Desjardins, Frenette, 1981).

La côte de Gaspé a été un lieu de séjour millénaire pour les Autochtones, notamment les Mi'gmaqs (peuple de la mer) à qui l'on doit le nom de Gaspé (« Gespeg » qui signifie « bout de la terre »). Les premiers français peu nombreux s'y sont installés pour la pêche¹¹, mais le peuplement après la conquête s'est fait lentement à partir d'une grande diversité de la population quant à son origine : d'abord, quelques soldats britanniques qui s'y installent, puis des acadiens et des loyalistes (surtout dans la partie sud), suivis de pêcheurs et de commerçants anglo-normands, d'irlandais et de ressortissants écossais. À cette diversité d'origine, il ne faut pas oublier que les Autochtones ont maintenu leur présence en Gaspésie comme on peut le voir avec les trois communautés bien localisées et les résidents hors réserve, notamment à Gaspé où l'on compte 500 habitants d'origine Mi'gmaq (dans l'ensemble de la Gaspésie, la population autochtone est estimée à environ 5 000 personnes, soit 5,4% de l'ensemble de la population)¹². Pour leur part, les « canadiens-français », qui

¹⁰ Rouyn-Noranda : 623,4 km de Montréal et 855 km de Québec ; Chibougamau : 692 km de Montréal et 512 km de Québec. ¹¹ 4 Pour Polèse et Shearmur (2005), cet éloignement constitue un facteur de déclin économique, ce qui doit être par ailleurs nuancé.

¹¹ Selon Mario Mimault (2013 : 13), des recensements effectués en 1760 et 1761 identifient 1153 habitants vivant en permanence sur la côte de la péninsule, originaires de la Bretagne, de la Normandie et du Pays Basque.

¹² Le Secrétariat des Affaires Autochtones du Québec (2018) considère que les trois communautés totalisent 5000 personnes : Listuguj, près de Ristigouche (3 300 personnes, dont 1 900 résidents); Gesgapegiag, près de Maria (500 personnes, dont 1 200 résidents) et Gespeg, de Gaspé, dont les quelque 500 habitants vivent hors réserve. (voir : http://www.autochtones.gouv.qc.ca/rerelations_autochtones/profils_nations/micmacs.htm).

étaient devenus minoritaires à plusieurs endroits de la côte, ne s’y installent en nombre qu’à partir de 1820 en remontant la rive-nord. Ainsi, cette partie de la péninsule devient à prédominance francophone alors que la rive-sud a été davantage anglophone. Pour Mario Mimeault (2002), la Gaspésie est une « société multi-ethnique » où l’on retrouve une grande diversité de communautés d’origines différentes. Aujourd’hui, 88,3% de la population de la Ville de Gaspé déclarent le français comme étant leur langue maternelle, 11,2% l’anglais et 0,5% une autre langue. Un tiers de la population de la ville se dit bilingue, mais presque les deux tiers (63,9%) ne parlent que le français et 4,1% que l’anglais (ce qui représente 37,2% de ceux qui parlent anglais) (Statistique Canada, 2018). Dans l’ensemble de la Gaspésie, on estimait en 2016 à 8 235 le nombre de la population dont la langue maternelle est l’anglais, ce qui représente 9,1% de la population de la région, mais 57% d’entre eux vivent dans la Baie-des-Chaleurs (Dubé et Parent, 2018 : 7). Comme on le verra dans certaines instances philanthropiques de gouvernance à l’échelle de la région ou d’une MRC, la communauté anglophone et les autochtones sont représentés par au moins un membre.

La population de Gaspé comme celle de l’ensemble de la Gaspésie a vécu dans la pauvreté et la misère depuis les premières installations permanentes jusqu’au début des années 1960 et même au-delà. Du régime français au début du XXe siècle, la région se développe « comme une féodalité, isolée et greffée au territoire », à partir de deux activités principales, la pêche et l’agriculture, auxquelles s’ajoute une troisième, « le travail forestier, saisonnier et sous-payé » (Grandbois, 1983 : 485 et 497). Si les compagnies contrôlent la pêche et le bois, y compris au début du XXe siècle, aucune de ces activités à elle seule ne permet à l’habitant et à sa famille d’en vivre convenablement (Risi, 1976 :200). En 1937, l’inventaire des ressources économiques et humaines réalisé par Esdras Minville (gaspésien d’origine), alors directeur de l’Office de recherche économique, révèle que les statistiques officielles sur les pêcheries sont gonflées en ce qui concerne aussi bien le nombre de barques que les revenus des pêcheurs¹³. Après la seconde guerre mondiale, le territoire n’est pas encore électrifié et le téléphone n’atteint que certains endroits alors que la route qui ceinture le territoire demeure en mauvais état. En 1953, un rapport du Ministère de la voirie, également responsable du tourisme, laisse bien voir comment et pourquoi l’activité économique a été si précaire dans cette région : « L’agriculture y était pour ainsi dire inexistante, le défrichement et la colonisation y rencontraient tous les empêchements possibles et imaginables; le rendement pécuniaire de la pêche était pitoyable et le travail en forêt, à cause de son caractère local et saisonnier, insuffisant » (Rapport cité par Archambault, 2017 : 90). Ce rapport ajoutait que « l’industrie se résumait à une entreprise de pâte de bois et à quelques scieries » et qu’elle n’a jamais été une activité principale. Au début des années 1960, l’Est du Québec, notamment la Gaspésie, s’est imposé comme la première région à réaménager parce que la plus défavorisée du Québec, une région qui avait perdu 50 000 de ses habitants entre 1951 et 1961, soit un tiers de ses habitants (Dugas, 1983 : 70).

¹³ L’inventaire dénombre « 680 barques alors que les statistiques gouvernementales mentionnent 1 940 barques », Il révèle aussi que le revenu moyen des pêcheurs n’est que de 161\$ par famille (Grandbois, 1983 : 500; Bélanger et alii, 1981 : 544).

Encadré no 1 : Les Îles-de-la-Madeleine

Les Îles-de-la-Madeleine partagent plusieurs traits avec la Gaspésie, mais elles ne peuvent être confondues tant au plan de la géographie que de la dynamique de peuplement et des caractéristiques de leur population. L'archipel des Îles-de-la-Madeleine compte une quinzaine d'îles mais seulement sept d'entre elles sont habitées. L'archipel est petit, soit environ 187 km² en terre ferme au milieu du Golfe Saint-Laurent avec seulement 2% des terres aménagées mais 300 km de plage. Les Îles-de-la-Madeleine constituent pratiquement une région en soi : elles « comptent parmi les écorégions les plus petites et les plus isolées des 194 écorégions du Canada » (Statistique Canada, 2011). Elles sont situées au cœur du Golfe du Saint-Laurent à 215 km à l'est de Gaspé, à 105 km de l'Île-du-Prince-Édouard, à 95 km au nord-est de l'Île du Cap Breton et 150 km à l'ouest de Terre-Neuve (donc deux fois plus éloignées de Gaspé que du Cap-Breton). Pour s'y rendre à partir du Québec, il faut prendre l'avion ou le traversier à partir de l'Île-du-Prince-Édouard. Les transports ont toujours été une préoccupation pour les Madelinots et continuent de l'être.

Les autochtones, principalement les Micmacs des maritimes mais aussi les Innues de la Côte-Nord, séjournaient aux Îles pour la saison de la pêche, principalement pour la chasse au morse (aujourd'hui disparu). Après la conquête de 1763, l'archipel relève de Terre-Neuve et le territoire est concédé à un ancien compagnon d'armes de Wolfe qui y établit un poste de pêche à la morue et de chasse au morse « selon la méthode féodale qui prévalait alors » (Bariteau, 1978 :11). Le premier établissement permanent s'est produit avec l'arrivée des Acadiens qui avaient fui pour échapper à la déportation de 1755. Avec l'Acte de Québec de 1774, le territoire est rattaché au Québec (province du Bas-Canada). En 1792, d'autres acadiens quittent Miquelon où ils se sentaient menacés quant à leur religion et à leur liberté pour s'établir dans l'archipel. Toutefois, en 1798, Sir Isaac Coffin devient seigneur des Îles-de-la-Madeleine, ce qui entraîne l'imposition d'un régime féodal de tenue foncière et une dépossession des acadiens de leur propriété. En raison de la résistance des acadiens et de l'absence de ce seigneur sur place, cette entreprise qui visait à y installer des colons britanniques est considérée comme un échec, « laissant un héritage archaïque à ses successeurs » (Douglas, 1990). Entre 1848 et 1850, plusieurs acadiens quittent les Îles (« petit dérangement ») pour s'établir sur la Côte-Nord et fonder plusieurs villages dont Blanc-Sablon (1854), Havre-Saint-Pierre et Natashquan (1855) puis Sept-Îles (1872). Sauf pour l'agriculture, les habitants des Îles-de-la-Madeleine sont en quelque sorte abandonnés par le gouvernement du Québec. Toutefois, en 1895, une loi du gouvernement du Québec permet aux Madelinots de racheter leurs terres (Bariteau, 1979a et Larocque et Fortin, 2003). Il faudra encore attendre plusieurs décennies avant que les choses se normalisent (Frenette, 2002). Selon Claude Bariteau (1981), la présence militaire sera sollicitée périodiquement pour maintenir la domination dont les fiers madelinots sont l'objet.

Comparativement aux madelinots d'origine acadienne, la population anglophone de l'archipel est composée principalement d'écossais et d'irlandais, ces derniers beaucoup moins nombreux. Les rapports des Madelinots avec les provinces maritimes seront importants. Ainsi, pour la religion catholique, les Îles-de-la-Madeleine font partie du diocèse de Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard) entre 1829 et 1946 (bien que le diocèse de Gaspé ait été créé en 1922). De même, des communautés religieuses des maritimes apportent leur soutien à la population dans le domaine social et éducatif. De plus, le mouvement coopératif sera inspiré surtout par le mouvement Antigonish du révérend Coady (Bélanger, 1970). Pour certains, le mouvement coopératif permettra aux pêcheurs de passer d'une économie du troc à une économie de marché, tout en favorisant l'affirmation des acadiens dans le domaine économique (Bélanger, 1970; Gagnon, 1970). Le mouvement Desjardins s'y établit à la même époque et plusieurs initiatives coopératives y voient le jour, y compris la création d'une coopérative de transport en 1944, la Coopérative de Transport Maritime et Aérien (C.T.M.A.) qui emploie actuellement 450 employés.

Aujourd'hui, la Communauté maritime Îles-de-la-Madeleine, qui jouit de pouvoirs similaires à ceux d'une MRC, est constituée de deux municipalités : la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine¹⁴ (population de 12 010 en 2016

¹⁴ Cette municipalité résulte de la fusion en 2002 de Cap-aux-Meules, de Fatima, de Grande-Entrée, de Grosse-Île et de Havre-aux-Maisons, de l'Étang-du-Nord et de l'Île-du-Havre-Aubert. En 2006, Grosse-Île s'est défusionnée. Entre les deux communautés anglophones, il a toujours existé des tensions entre celle qui est d'origine écossaise et celle qui est d'origine irlandaise.

dont 210 anglophones à l'Île d'Entrée) et de la Municipalité de Grosse-Île (communauté anglophone de 472 habitants) qui s'est défusionnée en 2006 (Billingsley, 2014; Arsenau Bussièrès et Chevrier, 2006). En ce qui concerne les anglophones, il faut parler de communautés au pluriel puisqu'il y a toujours eu des tensions entre la communauté d'origine écossaise la plus nombreuse et la communauté d'origine irlandaise, notamment à l'Île d'Entrée. Environ 24% des francophones parlent aussi l'anglais et 50% des anglophones aussi le français, ce qui veut dire que le nombre de madelinots anglophones parlant le français (environ 350 personnes) est minime par rapport aux madelinots francophones parlant l'anglais (2 882 personnes). À certains égards, les Îles-de-la-Madeleine sont souvent considérées comme « un pays acadien ». De ce point de vue, la population de l'archipel est beaucoup plus homogène, au moins quant à son origine, que celle de la Gaspésie.

Enfin, les Îles-de-la-Madeleine se sont rapprochées considérablement du Québec comme on peut le constater dans divers domaines, dont ceux de la coopération, de la philanthropie et des services publics. Comme pour la Gaspésie, la population des Îles-de-la-Madeleine continue de décroître : elle est passée de 14 342 en 1981 à 12 291 en 2016, soit une baisse de 14,3% en quinze ans (Dubé, 2018f : 6). Cependant, au cours des dernières années, on observe une certaine stabilisation de la population : des retraités qui ont travaillé à l'extérieur reviennent pour prendre leur retraite alors que de plus en plus d'étudiants après des études postsecondaires décident de revenir aux Îles. Dans les deux cas, cela s'explique par l'attachement à la région mais aussi par le fait que les Îles-de-la-Madeleine sont devenues plus attractives, comme le révèle également la croissance du tourisme qui y trouve dépassement et découverte, quelque chose de différent : une population accueillante, un mode de vie voire une culture et un aménagement du territoire différents. Pour terminer, la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine a un indice de vitalité économique qui est négatif, mais moins faible que celui des cinq MRC de la Gaspésie (voir plus loin dans le texte).

- **Un développement qui se fait attendre, mais une confiance dans l'avenir**

Depuis le début des années 1960, la situation de la population de la région et de la Ville de Gaspé s'est améliorée, mais sans grande reprise économique et démographique. La pêche et la forêt ont été identifiées comme activités à favoriser de même que le tourisme avec l'amélioration des infrastructures et la création de parcs dont le parc national de Forillon en 1970 (Bisson, 2010 :67 ; Archambault, 2017). Toutefois, la crise du poisson de fond, la fermeture de Mines Gaspé à Murdochville (fermeture de la mine en 1999 et de la fonderie de cuivre en 2002), la fermeture d'usines de pâte et papier (la Gaspésia à Chandler en 1999 et de la Smirfit-Stone à New Richmond en 2005) et la crise forestière (la réduction d'activité voire la fermeture de plusieurs scieries) ont entraîné la disparition de plus de deux mille emplois. Ces pertes ne seront compensées que partiellement par la création d'une Cimenterie McInnis de Port-Daniel (début de la construction en 2013 et ouverture en 2017) et d'entreprises reliées à l'éolien et à la biotechnologie marine, et par un soutien plus affirmé au récréotouristique par le gouvernement du Québec et la Ville de Gaspé¹⁵. Parmi les créneaux d'excellence du programme ACCORD lancé en 2002, trois d'entre eux concernent particulièrement la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine: celui de l'éolien créé en 2007 dont le bureau est situé à Gaspé, celui des « ressources, sciences et technologie marine » dont le bureau est situé New Carlisle et celui du récréotouristique dont un bureau est situé à Cap-aux-Meules et un autre à Mont-Joli, une ville du Bas-Saint-Laurent qui est considérée comme

¹⁵ En 2010, la Conférence des élus de la région s'inscrivait dans la perspective du tourisme durable pour une politique cadre du tourisme durable pour tirer avantage du créneau d'excellence en récréotouristique (Bisson, 2010). Ce créneau est important pour une région comme la Gaspésie dont le pourcentage d'emploi dans ce créneau par rapport à l'emploi total est l'un des plus élevés au Québec, avec 4,1%.

porte d'entrée de la Gaspésie (MESI, 2018a). Enfin, comme un collègue qui vit à Gaspé nous l'indiquait, il existe « de plus en plus d'exemples d'un entrepreneuriat dynamique et novateur : le chantier naval Forillon à Gaspé, la Régie-intermunicipale de l'énergie pour la région (énergie éolienne), de nouvelles micro-brasseries qui foisonnent, des producteurs biologiques dans la Baie-des-Chaleurs, des entreprises en récréotourisme¹⁶ ».

L'emploi dans la région de la GÎM se retrouve principalement dans les services à 76,8% et dans la production de biens à 22,9% dont 7,2% dans l'agriculture, la forêt, les pêches, les mines, pétrole et gaz (Direction régionale de services Québec Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, 2017 : 4). Mais la fragilité économique de la GÎM provient de sa faible diversification industrielle, soit un indice de 4,4 points comparativement à des indices de 79,8 points pour la Montérégie, de 77,3 pour la Capitale-Nationale, de 74,2 pour Montréal et 71,4 pour Laval (Direction des politiques et de l'analyse économique, 2017 : 39). On comprend ainsi que le taux de chômage de la région soit le plus haut au Québec comme on pouvait le constater en 2017 avec un taux de 14,4% comparativement à 7,1% pour Montréal et 5,5% pour l'ensemble du Québec (ISQ, 2018). De plus, le taux d'activité pour la GÎM est également le plus bas au Québec, soit de 50,9% en 2018 comparativement à 64,5% pour l'ensemble du Québec et un taux d'emploi 43,6% comparativement à 60,9% (ISQ, 2018). Ces taux d'activité et d'emploi sont un peu plus élevés pour la MRC de La Côte de Gaspé que ceux de l'ensemble de la région GÎM.

Pour le revenu disponible par habitant¹⁷, les différences entre La Côte-de-Gaspé et la région GÎM existent mais de façon un peu moins marquée. Ainsi en 2016, le revenu était de 25 345\$ pour la région de la GÎM et de 26 534\$ pour la MRC La Côte-de-Gaspé comparativement à 27 723\$ pour l'ensemble du Québec, soit des différences avec la moyenne québécoise de 2 378\$ pour la région de la GÎM et de 1 189\$ pour la MRC La Côte-de-Gaspé. Les paiements de transferts expliquent en grande partie pourquoi la différence n'est pas plus élevée (même si cette dernière n'est pas négligeable) (CIRANO, 2018). Ainsi, les transferts gouvernementaux (« transferts courants aux particuliers en provenance des administrations publiques ») étaient en 2015 de 40,09\$ par tranche de 100\$ de revenu primaire¹⁸ pour la GÎM, soit deux fois plus que la moyenne québécoise qui était de 19,08\$ (Direction des politiques et de l'analyse économiques, 2017 : 34). Comme pour le revenu disponible, la Côte-de-Gaspé est quelque peu moins dépourvue avec des transferts de 38,10\$ par tranche de revenu de 100\$ en 2009 (Blain, 2013 : 15). Ces données expliquent au moins en partie pourquoi le taux de faible revenu des familles dans la région de la GÎM, 6,9% et celui de la MRC de Côte-de-Gaspé, 4,2%, sont plus bas que ceux de Québec, 7,9% et de Montréal, 14,0% (ISQ 2018, données de 2015)¹⁹. Ces taux peuvent être « étonnants » comme l'avouaient

¹⁶ Un collègue dont l'expertise en développement territorial et en économie sociale est reconnue, Carol Saucier, courriel à Benoît Lévesque, 8 février 2019.

¹⁷ Le revenu disponible correspond au « total des revenus (revenu primaire, des ménages et transferts courants reçus) moins les transferts courants payés » (Direction des politiques et de l'analyse économiques, 2017: 29).

¹⁸ Le revenu primaire des ménages sert à mesurer le niveau des revenus générés par les habitants de chaque région avant les transferts gouvernementaux (Ibid).

¹⁹ Voir ISQ (2018) données de 2015 (http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/comp_interreg/tableaux/mfr_taux.htm). Il s'agit du taux de faible revenu des familles pondéré par Statistique Canada, au seuil le moins exigeant. Ainsi, en 2014, pour le Canada, le taux du seuil de faible revenu était de 8,8% (soit 3 millions de Canadiens), mais la

Nathalie Dubé et Claude Parent, quelques années auparavant (2011 :29). Toutefois, si nous ne retenons que le taux de l'assistance sociale (% des prestataires par rapport à la population de 0-64 ans), les données sont moins étonnantes : les trois régions, qui ont les taux les plus élevés en 2016 sont la Mauricie avec 9,5%, la Gaspésie avec 8,3% et Montréal avec 8,1% alors que la moyenne québécoise est de 6,2% (Desjardins, 2017a :2).

Le Collectif gaspésien pour Québec sans pauvreté estime à 9 000 le nombre de personnes vivant sous le seuil de pauvreté, soit environ 10% de la population de la GÎM. Certains groupes sont plus touchés que d'autres telles les familles monoparentales et les personnes vivant seules. Dans la petite Ville de Gaspé, on retrouve tout de même des problèmes relevant habituellement des grandes villes, tels des déserts alimentaires, un manque de logement en bon état ou à prix abordable, des cas « d'itinérance dite flottante, des problèmes d'abus de droit, de violence, de consommation, voire, dans les cas extrêmes, de prostitution » (Boudreau, 2018). Mais, tout laisse supposer que l'économie de la Côte-de-Gaspé et surtout celle de la région sont probablement plus problématiques que ne le sont les personnes qui y habitent. Autrement dit, une amélioration de la situation des conditions de vie passe par une reconsidération des initiatives du développement de ce territoire. Ainsi, selon l'« indice de développement économique », tel que défini par la Direction des politiques et de l'analyse économiques (2017 : 16) à partir de quatre dimensions (démographie, marché du travail, scolarité et revenu), la région de la GÎM obtient le score le plus faible de toutes les autres régions du Québec, soit 83,4 en 2015 comparativement à 100 comme moyenne québécoise, à 105,2 pour Montréal et à 106,3 pour la Capitale nationale. Les dimensions de cet indice, qui sont les plus faibles pour la région GÎM, sont le marché du travail (73,3) et le revenu (71,2).

Un autre indice, celui de vitalité économique mis au point par un chercheur de l'Institut de la statistique du Québec, ne retient que trois dimensions, excluant la scolarité²⁰ (Ladouceur, 2016). Les résultats sont comparables à l'étude précédente, mais cette recherche a l'avantage de donner un indice à chacune des municipalités de l'ensemble du Québec. Ainsi, sur les 1 098 municipalités, communautés autochtones et territoires non organisés qui ont été considérés, 553 obtiennent un indice négatif (soit 50,4%). La Ville de Gaspé obtient un indice de vitalité économique de 0,0791, en raison d'un revenu médian pour les travailleurs de 18 ans plus faible (25 843\$), d'un taux de travailleurs de 25 à 64 ans le plus élevé de la région GÎM (67,5%) et d'un faible taux négatif d'augmentation annuel moyen de la population entre 2009 et 2014 (- 0,2%). À l'échelle du Québec, la capitale administrative de la GÎM arrive à la 537^e position sur les 1098 municipalités, soit avant les 15 dernières qui ont un indice positif. Comparativement aux cinq collectivités de la MRC de la Côte-de-Gaspé, la Ville de Gaspé est la seule à obtenir un indice positif, mais à 0,0791. Sur les 44 collectivités de la GÎM, seulement quatre d'entre elles (soit 9% des municipalités), incluant Gaspé, obtiennent un indice positif. Parmi ces quatre collectivités de la GÎM qui ont indice positif, la ville de Gaspé arrive en troisième position : elle est précédée des municipalités de Saint-Simeon avec 0,1934 et de

Mesure du panier de consommation donnait un taux de 11,3%, soit 3,9 millions de Canadiens alors que la Mesure de faible revenu (le plus exigeant) donnait un taux de 13%, soit 4,5 millions de Canadiens (Statistique Canada, 2015).

²⁰ Les trois dimensions pour créer l'indice sont 1) le taux de travailleurs des 25 à 64 ans, 2) le revenu total médian des 18 ans et plus, 3) le taux d'augmentation annuel moyen de la population sur une période de cinq ans, 3) (Ladouceur, 2016 : 1).

Maria avec 1,4056, mais elle est suivie par Bonaventure avec 0,0645, ces trois municipalités sont situées dans la Baie-des-Chaleurs (Ladouceur, 2016 :28-29).

En comparant l'ensemble des municipalités, villes et autres entités du Québec, Stéphane Ladouceur dégage deux grandes conclusions complémentaires. En premier lieu, les localités qui ont des indices de vitalité économique les plus élevés (celles qui appartiennent au premier et deuxième quintiles) ont une population relativement jeune, une forte croissance démographique, une forte densité d'habitants au kilomètre carré, des résidents avec un revenu élevé et une population moins dépendante des transferts gouvernementaux. Il relève un dernier élément bien connu des chercheurs sur les villes : « Les localités les plus vitalisées économiquement se concentrent essentiellement dans les régions métropolitaines de Québec, de Montréal et de Gatineau ainsi que dans le Nord-du-Québec » (dans ce dernier cas, il s'agit de la richesse des mines qui entraîne un marché du travail dynamique et des rémunérations élevées) (Ibid : 10). On comprendra que la Ville de Gaspé n'est ni parmi les plus élevées positivement, ni parmi les plus basse négativement, mais plus proche des dernières que des premières. En deuxième lieu, les localités les moins vitalisées au plan économique sont le plus souvent éloignées des régions métropolitaines et des agglomérations urbaines importantes²¹. De même, elles ont en négatif les caractéristiques des localités du profil précédent, soit une croissance démographique faible, nulle ou négative, une population âgée plus nombreuse que la population jeune, une faible densité de population au kilomètre carré, des revenus plus bas et une part plus élevée de transferts gouvernementaux dans le revenu des familles.

L'indice de vitalité économique peut varier ponctuellement surtout quand les activités principales dépendent de l'exportation. Ainsi, pour la période 2009 à 2014, « la plupart des localités de la région de l'Abitibi-Témiscamingue ont amélioré leur position relative au classement de l'indice de vitalité économique en raison entre autres de la vigueur du secteur minier » (Ibid : 10). *A contrario*, les régions manufacturières, notamment Estrie, Centre-du-Québec et Chaudière-Appalaches, ont glissé dans le classement, au cours de cette même période en raison d'une conjoncture défavorable à l'industrie manufacturière (ex. taux de change et montée du prix du pétrole). De plus, comme l'expliquent Mark Seasons et Josuah Warkentin (2017), une ville (et une région) sans grande perspective de croissance (« *no-growth, slow growth and decline* ») peut avoir un avenir intéressant en misant sur d'autres voies de développement qui rendront le territoire plus attractif. Plusieurs indices dont une réappropriation du territoire (voir la sous-section suivante) laissent supposer que la ville de Gaspé et la région de la GÎM sont déjà engagées dans cette direction, d'où une certaine stabilisation de la population. Ainsi, au cours des dernières années, le taux de chômage a légèrement diminué (13,9% en janvier 2019) alors que « de plus en plus, les résidents de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine tendent à rester sur le territoire au lieu de quitter pour d'autres régions, ce qui a permis au solde migratoire interrégional de se résorber », un solde migratoire positif de 122 personnes en 2017 (Desjardins, 2017 : 3). Enfin, en dépit d'un indice de développement économique et de revenus disponibles plus faibles qu'ailleurs, la

²¹ Pour certains économistes et géographes l'éloignement des marchés serait le facteur le plus déterminant (Polèse et Rhéamur, 2005).

population de ce territoire se dit plus satisfaite de la vie, beaucoup plus que celle des autres régions : 7,9 points de pourcentage par rapport à l'ensemble du Québec²².

Enfin, il n'existe pas de très grandes différences entre les MRC de la région²³. La population de chacune des MRC varie entre 17 613 habitants pour la plus peuplée, la MRC de Bonaventure, et 11 645 habitants pour la moins peuplée, la MRC de la Haute-Gaspésie. À une exception près, aucun des chefs-lieux de ces MRC ne s'impose clairement sur les autres pour les services. La structure urbaine comprend une dizaine de villes dont la population varie entre 2 500 et 7 000 habitants, à l'exception de la ville de Gaspé. La population de cette dernière s'élève à 14 568 habitants, mais cette population est distribuée sur un territoire trois fois plus étendu que celui de la ville de Montréal. En termes de vitalité économique, toutes ces MRC ont un indice négatif. Les moins défavorisées sont la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine (indice de vitalité économique : - 4,11) et la MRC de la Côte-de-Gaspé (indice : - 7,33). Les deux les plus défavorisées sont la MRC de Rocher-Percé (indice de vitalité économique : - 16,93, soit avant-dernière au Québec), et la MRC de la Haute-Gaspésie (indice : - 17,89 dernière au Québec). Entre les deux, on retrouve les MRC de Bonaventure (indice de vitalité économique : - 9,65) et d'Avignon (indice : -11,10) (Dubé, 2018 : 6).

La situation que nous venons de décrire favorise une structure urbaine polycentrique pour des raisons morphologiques (soit les distances séparant ces villes) mais également relationnelles (une forte appartenance à un territoire marqué par une trajectoire historique comparable favorise une solidarité, une collaboration et des échanges). Cela se vérifie pour les services de proximité et pour la répartition de certains centres de décision et des ressources collectives, ce qui est manifeste également pour les activités relevant de la philanthropie. Cela dit, la ville de Gaspé assume certaines fonctions administratives à l'échelle de la région, notamment pour les grandes institutions religieuses (ex. siège du diocèse pour l'Église catholique) et publiques (ex. CEGEP et CISSS de la Gaspésie). Enfin, comme nous le verrons maintenant, la ville de Gaspé a grandement contribué à la réappropriation du territoire et de l'histoire de la région, autant d'éléments qui relèvent de la culture.

- **Une réappropriation du territoire : engagement citoyen et engagement philanthropique**

Le territoire gaspésien comme celui des Îles-de-la-Madeleine fut la plupart du temps contrôlé de l'extérieur comme ce fut le cas avant la conquête, encore davantage après cette dernière avec les commerçants (anglo-normands pour la Gaspésie, britanniques pour les Îles) et, plus récemment, de manière plus subtile à partir d'un rattrapage contrôlé par les gouvernements. Depuis quelques décennies, plusieurs réalisations, souvent initiées par la Ville de Gaspé ou

²² Un taux de satisfaction de 55,2% pour la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et 54,3 % pour la MRC de la Côte-de-Gaspé comparativement à 47,3% pour l'ensemble du Québec (Dubé 2018a, 2018b, 2018c, 2018d, 2018e : 13).

²³ Voir le Tableau 1A : Population de MRC de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et leur ville principale, dans l'Annexe 1.

en lien avec elle, révèlent une revalorisation et une réappropriation de la région gaspésienne à partir de son histoire, de sa géographie et plus largement sa culture, dans bien des cas en misant sur le bénévolat, l'engagement citoyen et l'engagement philanthropique. Cette réappropriation, qui a pris aussi la forme de résistances et d'expérimentations, s'est manifestée à la fois à la suite du BAEQ dans les paroisses menacées de fermeture et aussi en réaction à l'expropriation des terres et propriétés pour la création du parc Forillon (ce qui est relativement bien connu) (Babin, 2015). Cette réappropriation du territoire s'est faite également au plan de la culture, à commencer par l'histoire de la Gaspésie qui n'apparaissait dans les livres d'histoire du Canada que dans le cadre d'une page consacrée à l'arrivée de Jacques Cartier, comme si rien ne s'était passé avant et après (Day, 2013).

Depuis quelques décennies, les Gaspésiens ont manifesté de plus en plus un grand intérêt à mieux connaître leur histoire, non seulement l'histoire du village et des familles (comme en Acadie), mais aussi celle de la région pour bien comprendre ce qui leur était arrivé et ce qui était encore possible pour l'avenir. Ainsi, ce sont des Gaspésiens qui ont été à l'origine du Chantier de l'histoire des régions qui a mobilisé des historiens de métiers sous la direction de Fernand Harvey à l'Institut québécois de la recherche sur la culture (Perron, 2003 ; Harvey, 2013 ; Harvey et Perron, 2013). *L'Histoire de la Gaspésie* constitue la première publication de ce chantier, mais aussi la plus volumineuse et la plus diffusée (Bélanger, Desjardins, Frenette et Dansereau, 1981, 800 p.). Elle a donné lieu non seulement à une réédition mais aussi à une mise à jour pour la partie la plus récente, cette réédition est également épuisée (Desjardins, Frenette, Bélanger et Héту, 1999). La diffusion relativement large de cette publication témoigne amplement de l'intérêt qu'elle a suscité tant du côté des chercheurs que de celui du grand public (Perron, 2003). Conformément au projet qui l'a inspirée, cette recherche a permis aux Gaspésiens de se réapproprier sans doute leur passé mais aussi de mieux comprendre le présent et d'entrevoir l'avenir avec plus de confiance²⁴.

Cet intérêt voire cette passion pour l'histoire avait commencé quelques décennies auparavant à partir de la recherche, d'un souci pour la documentation, de la constitution d'archives (autant de travaux réalisés bénévolement) et même de la fiction²⁵. Ainsi, la Ville de Gaspé, notamment des professeurs du Séminaire (aujourd'hui le CEGEP) ont mis en place la Société historique de la Gaspésie (1962), la Revue d'histoire de la Gaspésie (1963) aujourd'hui Magazine Gaspésie, la Fondation de la société historique (1982), le Musée de la Gaspésie²⁶ (1977), un organisme sans but lucratif, le Centre des archives de la Gaspésie (1990) qui relève maintenant du Musée. Ces institutions ont donné lieu à la mise en place d'un monument, à la réalisation de plusieurs publications, à la création du Prix du mérite

²⁴ En 2003, Fernand Harvey estimait que le budget moyen de chacune de ces histoires s'élevait à 450 000\$ et qu'il fallait prévoir quatre années pour chacune. Une partie du financement provenait de la région (Harvey, 2003 : 352).

²⁵ Des ouvrages de fiction ont révélé le passé comme *L'ombre de l'Épervier* diffusé en deux séries, l'une en 1998 et l'autre 2000. Ce téléroman s'inspirait du roman de Noël Audet (un gaspésien d'origine) paru en 1988.

²⁶ En 1995, la société historique, la revue d'histoire et le centre d'archives sont alors regroupés sous l'égide du Musée de la Gaspésie. En 2011, la Fondation de la Société historique de la Gaspésie devient partie intégrante du Musée de la Gaspésie (Musée de la Gaspésie, 2011). Désormais, les fonds recueillis par le Musée sont confiés à la Fondation communautaire de la Gaspésie pour la gestion. Enfin, le Musée a pour mission la conservation, la diffusion et la mise en valeur du patrimoine culturel gaspésien.

culturel de la Gaspésie, à l'organisation de divers événements dont des expositions, notamment à la galerie d'Art La Muse du Musée.

Le territoire est ainsi revalorisé comme un patrimoine qui combine des dimensions géographiques, historiques et culturelles. Dans cette perspective, plusieurs parcs ont été créés dont le parc national Forillon (1977) - même si la façon d'y arriver interpelle encore aujourd'hui (Gélinas, 2015 ; Babin, 2015) -, le parc national de la Gaspésie qui suscite un intérêt nouveau (1937) et le parc national de l'Île-Bonaventure-et-du-Rocher-Perché qui est emblématique (1985), sans oublier le parc national de Miguasha reconnu en 1999 comme site naturel du patrimoine mondial de l'UNESCO et son musée d'histoire naturelle (1985). À cela s'ajoutent l'ouverture des rivières à saumon aux touristes sportifs (1977) et la Traversée de la Gaspésie (2003) pour les fondeurs québécois. L'attractivité de la Gaspésie est ainsi reconnue comme destination touristique mondiale par le Magazine *National Geographic Traveler* et par l'Atlas routier Michelin qui lui a donné trois étoiles lors de sa sélection des 25 parcours pittoresques de l'Amérique du Nord en 2004 (Fallu, 2013 :40 ; Ville de Gaspé, 2015). La revalorisation du tourisme passe aussi par une Politique cadre du tourisme durable qui a été adoptée par la Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Gaspésie en 2010. Selon cette politique, le tourisme durable se veut « une condition du tourisme et non pas un type de tourisme ». Plus explicitement, il s'agit de minimiser « les impacts négatifs du tourisme sur la société et l'environnement » et de maximiser « la contribution positive et créative du tourisme aux économies locales » (Besson, 2010 : 6). Plus largement, le tourisme durable doit favoriser « la préservation et la valorisation de l'identité et de l'histoire de la Gaspésie », autant d'éléments qui donnent à la région une grande richesse culturelle et qui la rendent attractive (Ibid :10).

En 2015, la Ville de Gaspé s'est donné une Charte du paysage qui se veut « une occasion de saisir l'importance des opportunités caractérisées par les paysages naturels, culturels et humanisés de la ville » ; ce qui constituait apparemment une première pour une ville (Ville de Gaspé, 2015 : 10). Cette Charte mise ainsi « sur la valorisation des paysages significatifs et sur la gestion de l'intégration harmonieuse des équipements et infrastructures majeurs dans le paysage » (Ibid :13). Elle devrait constituer un chapitre du Plan d'urbanisme de manière à ce que ce dernier en épouse les objectifs. Elle va plus loin qu'une Charte puisqu'elle se veut une ébauche d'une politique plus poussée en cohérence avec la politique cadre du tourisme durable pour qui l'identité et la culture doivent être valorisées pour elles-mêmes tout en sachant que ces dernières sont au cœur de l'attrait d'un territoire. En ce sens, « la diversité du peuplement de la région et de son mode de vie fortement marqués par la présence de la mer » donne au paysage même le plus grandiose une âme (Bisson, 2010 : 18). Ce que les promoteurs du Parc Forillon ont ignoré et qu'ils n'avaient probablement pas compris (Babin, 2015).

La culture est la composante la plus solide d'un territoire habité, ce que semblent avoir compris les élus et les citoyens et citoyennes de la Ville de Gaspé et de la région. Dans son Mémoire présenté dans le cadre de la consultation sur le renouvellement de la politique culturelle du Québec, la Ville de Gaspé explique que son mandat culturel comprend sans doute « l'offre d'activités, le support aux intervenants, aux bailleurs de fonds et de gestionnaires d'équipement » mais aussi la culture qui « s'intègre au développement

communautaire et social, aux évènements, au tourisme et même au sport » (Ville de Gaspé, 2016 : 11). Une grande partie de ces services ne peuvent être utilisés de manière optimale sans la contribution de bénévoles « qui tiennent à offrir un service de qualité à la population ». Ainsi, la Ville de Gaspé, qui possède un réseau de sept bibliothèques, ne pourrait maintenir une telle offre sans des équipes de bénévoles, si l'on considère qu'une heure d'ouverture nécessite avant et après plusieurs heures de travail. Il s'agit « d'une implication citoyenne particulièrement exigeante » alors que le « renouvellement des équipes de bénévoles » représente un grand défi (Ibid : 7). Enfin, « les arts de la scène occupent une grande place dans l'offre culturelle de la municipalité »; ce qui ne saurait surprendre puisque l'art de chanter et de jouer un instrument fait partie du patrimoine culturel. Mais dans ce cas également, la Ville doit y apporter un soutien.

En somme, le loisir culturel, la mise en valeur du patrimoine culturel, le soutien aux artistes créateurs, la pratique d'amateurs et le développement des talents locaux doivent être encouragés. Ainsi, la Ville de Gaspé a mis en place des mécanismes qui permettent aux artistes et aux créateurs « de gagner leur vie tout en habitant en région ». Cependant, comme les ressources de la Ville sont très limitées, la diversification des sources de revenus s'est imposée en faisant appel au milieu mais les ressources de ce dernier sont également réduites. Ainsi, le Mémoire, qui s'adresse au gouvernement du Québec, reconnaît que l'entreprise privée ne peut être sollicitée davantage puisqu'elle « participe déjà activement au financement social et communautaire ». Autrement dit, « la philanthropie est une avenue intéressante » pour la ville, mais cette dernière « ne peut non plus à elle seule combler les besoins du milieu » (Ville de Gaspé, 2016 : 11). En conséquence, la contribution de l'État dans le domaine de la culture s'impose pour une ville qui rayonne sur une région dont l'héritage culturel est riche et diversifié en raison de son peuplement et de l'étendue de son territoire. Ainsi, « depuis 2014, la Ville de Gaspé est également un partenaire majeur dans l'entente de développement culturel de la MRC de la Côte-de-Gaspé avec le ministère de la Culture et des Communications (Ibid : 3). Comme nous le verrons plus loin, la Fondation communautaire Gaspésie-Les-Îles a fait de la culture l'une de ses priorités.

La Gaspésie, comme certaines autres régions du Québec, présente une facette multiethnique, mais cette dernière présente des caractéristiques relativement uniques. La diversité d'origine du peuplement se combine à une grande diversité de destins et de situations comme en témoignent la découverte de nouvelles ressources, les politiques de colonisation, les initiatives commerciales audacieuses, les guerres et les escarmouches, et les naufrages, notamment pour la Haute-Gaspésie et la Côte-de-Gaspé. Tous ces moments inégalement tragiques ont contribué à l'enracinement d'une population dans de petites collectivités souvent homogènes mais aussi fortement contrastées entre elles, comme peut l'être le paysage gaspésien qui met toujours en scène terre et mer, mais selon des courbes très variables et des arrimages très différents (Mimeault, 2002).

2- Le système philanthropique de Gaspé, un système ancré dans une région

La section précédente sur la Ville de Gaspé et sa région laisse entrevoir une structure urbaine polycentrique exigée par la dispersion de la population de la région et la diversité de certaines collectivités dont le peuplement s'est souvent fait par vagues. Ce polycentrisme morphologique (dispersion sur un même territoire de villes pour la plupart de taille comparable) n'entraîne pas nécessairement un polycentrisme relationnel ou fonctionnel basé sur des relations relativement équilibrées entre les villes de la région²⁷. Dans cette perspective, nous partons des données fournies par le « *Paysage philanthropique de la Ville de Gaspé* » pour identifier les liaisons de certaines composantes de ce système avec celles des autres villes de la GÎM (Jean-St-Laurent, 2017). Nous examinerons d'abord les œuvres de bienfaisance et les organisations communautaires, ensuite, les fondations et les bailleurs de fonds, et enfin la gouvernance de ce système avec ses enjeux et défis.

- **Les œuvres de bienfaisance et les organisations communautaires**

La cartographie réalisée à l'initiative de l'Institut Mallet a identifié 47 œuvres de bienfaisance pour la Ville de Gaspé, soit des organisations qui offrent des services et dont le financement provient principalement des gouvernements mais aussi en partie des dons des individus, des entreprises et des fondations. Entre 2005 et 2013, le nombre de ces œuvres est passé de 42 à 47, soit une augmentation de 11,9% en neuf ans (1,3% par année). Il ressort que ces organisations évoluaient principalement dans le domaine de la santé et services sociaux (43,9%) et de la religion (36,5%), le reste (19,6%) se répartit de façon assez égale entre le bénéfique public (2 entités), l'éducation (2), les arts et la culture (2), l'environnement (1) et le développement international (1) (Ibid : 5-6). Comme ces données proviennent des informations fournies par l'Agence du revenu du Canada, elles ne sont pas systématiquement vérifiées mais considérées comme fiables. Cependant, elles ne tiennent pas compte des œuvres qui ne font pas de rapport ou encore qui sont informelles (philanthropie spontanée). Enfin, la recherche exploratoire telle que réalisée et demandée n'a comptabilisé que les organisations ayant leur siège social dans la ville de Gaspé (bien qu'elle mentionne à l'occasion des organismes situés dans d'autres villes de la région mais qui interviennent à Gaspé).

À titre indicatif et dans la perspective d'une recherche qui demeure exploratoire, nous examinons deux listes d'organisations communautaires qui sont largement diffusées : la liste des organismes communautaires de la Ville de Gaspé présente sur son site Web et le bottin des organismes communautaires du Centre intégré de santé et de services sociaux de la

²⁷ Les recherches, qui utilisent la notion de polycentrisme pour les villes d'une région ou d'un pays, distinguent ces deux formes de polycentrisme, la forme morphologique (basée sur la dispersion et les contraintes géographiques ou spatiales) et la forme fonctionnelle ou relationnelle (basée sur les échanges et la complémentarité) (Baudelle et Peyrony, 2005; Carrière, 2005; ESPON, 2005).

région (CIUSS de la région GÎM, 2018)²⁸. Ces deux listes ont en commun d'identifier plus d'une centaine d'organisations dont seulement une partie se retrouve sur les deux listes. En fait, ces deux listes sont très différentes : celle du CIUSS pour la région de la GÎM compte 120 organismes communautaires dont seulement une vingtaine (16,6% de cette liste) ont leur siège social dans la ville de Gaspé; celle proposée par la Ville identifie 159 organismes dont la quasi-totalité ont leur siège social dans la ville. Outre le fait d'un cadrage géographique différent (la Ville de Gaspé dans un cas et la région de la GÎM dans l'autre), les deux listes retiennent principalement des organisations pertinentes au regard de la mission de ces deux institutions. Pour la Ville, l'objectif était d'identifier les organismes communautaires, mais non exclusivement, qui offrent des services à leurs citoyens et citoyennes; pour le CIUSS de la GÎM, l'objectif est de proposer des organismes communautaires qui œuvrent dans le domaine de la santé et des services sociaux et qui reçoivent le plus souvent un financement de la part du Programme de soutien aux organismes communautaires, PSOC (CIUSS de la région GÎM, 2018)²⁹. Ainsi, dans la liste du CIUSS de la GÎM, on ne retrouve aucun organisme évoluant exclusivement dans la culture et le loisir alors que, dans la liste de la Ville, les organismes spécialisés dans la santé physique et la santé mentale sont absents, sauf quelques exceptions (cancer et pédiatrie sociale).

Les 159 organismes communautaires qui se retrouvent sur la liste de la Ville de Gaspé peuvent être regroupés en quatre catégories (voir le tableau 2A : Liste de la ville de Gaspé des organismes par grande catégorie en Annexe 1). La première grande catégorie regroupe des organismes dits communautaires, qui sont les plus nombreux (40,9%) mais relativement hétérogènes, d'où des sous-catégories que nous avons ajoutées : le communautaire proprement dit (ex. centres communautaires et action bénévole), les clubs sociaux traditionnels (ex. Chevaliers de Colomb), les groupes de femmes et des associations. La deuxième grande catégorie est formée des organismes culturels (N : 22,0%) dans des domaines tels le théâtre, la musique, les bibliothèques et le patrimoine. La troisième en importance (N : 18,9%) réunit les organismes de plein air, tels les loisirs, les terrains de jeu et les activités de plein air. Enfin, la quatrième catégorie comprend des organisations sportives (N : 18,2%) spécialisées selon les diverses disciplines sportives (ex. hockey, boxe, golf).

²⁸ Le Regroupement des organismes communautaires de la Gaspésie (ROCGÎM) et le CIUSS de la Gaspésie présentent deux listes de membres comparables . Dans cette perspective, nous avons retenu celle du CIUSS parce qu'elle nous est plus complète , soit 120 membres comparativement à 80 pour le ROCÎM dont 92% dont dans le domaine de la santé et des services sociaux (<https://www.rocgim.org/le-rocgim/historique>). Cela dit, on ne saurait confondre la mission des deux organisations. Le ROCGÎM joue un rôle stratégique auprès des organisations communautaires autonomes, notamment une fonction de service et une de représentation comme en témoigne sa participation au RESSORT (Réseau solidaire pour le rayonnement des territoires Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine).

²⁹ C'est également ce qui est indiqué sur le site du CIUSS à l'adresse suivante : <https://www.ciuss-gaspesie.gouv.qc.ca/soins-et-services/organismes-communautaires.html>. De plus, le cadre régional de financement de ces organismes communautaire a été établi en 2008 (Agence des services de santé et services sociaux, 2008). Il est écrit : « Aujourd'hui, ce sont les agences de la santé et des services sociaux qui ont désormais la responsabilité de soutenir les organismes communautaires œuvrant dans leur secteur et d'assurer la gestion régionale du PSOC » (Agence de santé et services sociaux, 2008 : 12). Cinq types d'organismes communautaires sont identifiés : aide et entraide; sensibilisation, promotion et défense de droits; milieux de vie et soutien à la communauté; hébergement communautaire et regroupement régionaux (Ibid : 36). On retrouve les montants alloués aux organismes communautaires de la GÎM par le MTESS sur une feuille Excel (MTESS, 2017).

On comprendra que les 159 « organisations communautaires », qui apparaissent sur le site web de la Ville de Gaspé, ne sont pas toutes des œuvres de bienfaisance reconnues par l'Agence du revenu du Canada. De plus, il n'est pas possible de vérifier le statut de l'ensemble de ces organismes. Cependant la plupart d'entre eux n'existeraient pas sans l'engagement bénévole et le soutien financier de la part d'entreprise et d'individus, sans oublier celui de la ville et des gouvernements. Il n'y a pas lieu d'être surpris que seulement deux organisations explicitement religieuses se retrouvent dans cette liste qui a été élaborée par la Ville (le site web de l'évêché de Gaspé ne fournit aucune indication sur les organisations religieuses relativement autonomes ni pour la ville, ni pour la région³⁰). Par ailleurs, sur cette liste proposée par la Ville de Gaspé, on retrouve cinq organisations régionales sur un total de neuf (donc plus de la moitié) qui ont leur siège social dans d'autres ville de la région, en l'occurrence Bonaventure, Cap-Chat, Grande-Rivière, Caplan et Chandler, des villes situées autour de la péninsule de la Gaspésie³¹. Cette répartition des organismes régionaux constitue un indice d'un polycentrisme relationnel ou fonctionnel du système philanthropique régional. Par ailleurs, plusieurs organismes de services localisés dans la Ville de Gaspé desservent un territoire plus large que celui de la ville, soit celui de la MRC Côte-de-Gaspé ou même de la région pour les cinq regroupements régionaux³².

Les 120 organismes communautaires faisant partie de la liste du Centre intégré de santé et des services sociaux de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (CISSS de la GÎM, 2018) relèvent de deux domaines : celui de la santé qui est circonscrit avec moins d'organismes communautaires (N = 14) ; celui des services sociaux aux frontières plutôt poreuses mais avec un nombre plus élevé d'organismes (N= 106)³³. Les organismes retenus par le CISSS sont répartis en 27 catégories que nous avons nous-mêmes regroupées en 14 catégories suivantes (voir le tableau 3A : Liste des organismes communautaires de la GÎM, 2018, à l'Annexe 1)³⁴. La

³⁰ Indiquons qu'au moment de notre recherche, le site web du diocèse n'était pas opérationnel.

³¹ Dans la Ville de Gaspé : un groupe de ressources techniques en logement alternatif pour la région GÎM, le Regroupement des ressources communautaire de la GÎM, la Fédération des organisations d'âge d'or et Espace Gaspésie-les-Îles. Par ailleurs, cinq organisations sont situées dans d'autres villes : le Conseil de la Culture de la Gaspésie qui a des activités à Gaspé mais dont le siège social est à Bonaventure, le Réseau des biblio de la GÎM dont le siège social est à Cap-Chat, l'Association Gaspé-Jersey-Guernsey est à Grande-Rivière, l'Unité régionale loisir et sport de la GÎM est à Caplan et, sans doute moins important, le Club des ornithologues de la Gaspésie est à Chandler.

³² Certains organismes de Gaspé desservent aussi les villages de la MRC, mais certains l'affichent explicitement, tels le Centre de pédiatrie Côte-de-Gaspé, le Regroupement des femmes de la Côte-de-Gaspé, le CJE de la MRC de la Côte-de-Gaspé, le Relais pour la Côte-de-Gaspé, le Groupe amateurs des minéraux et fossiles de la Gaspésie.

³³ Dans cette liste, on retrouve la plupart des organismes membres du Regroupement des organismes communautaire de la GÎM (voir le site Web du ROCGÎM, membres).

³⁴ Ces 27 catégories sont : alcoolisme et toxicomanie, familles et allaitement, personnes handicapées, regroupement des associations, centres d'action bénévole, problèmes de santé physique, sécurité alimentaire, hébergement de clientèle en difficulté, regroupement des organismes communautaires, femmes violentées et leurs conjoints violents, maisons d'hébergement pour femmes violentées dans un contexte conjugal et leurs enfants, violence conjugale masculine et hommes en difficulté, agressions sexuelles, centres de femmes, orientation et identité sexuelle, services jeunesse, mesures de recharge et justice pour les jeunes, prévention de la violence face aux enfants, jeunes en difficulté, centres de jour pour les personnes atteintes de maladie mentale, soutien aux proches de personnes atteintes de maladie mentale, regroupement en santé mentale, maison de famille, défense de droit en santé mentale, logement social pour personnes âgées, organisme d'assistance et d'accompagnement et corporation d'aide à domicile et économie sociale.

catégorie des organisations concernant les jeunes est la plus importante en nombre avec 21,6% (N = 26) de l'ensemble (N = 120); elle est suivie des quatre catégories suivantes : les organismes relevant de la santé avec 11,6% (N = 14), les organisations vouées au soutien des associations et de l'action bénévole avec 11,6% (N = 14), les organisations portant sur la sécurité alimentaire et le dépannage avec 10% (N=12), les groupes de femmes avec 9,2% (N = 11), les organismes pour les personnes handicapées avec 9,2% (N=11) et les organisations dédiées à la famille avec 8,3% (N = 10). Les six autres catégories, avec en moyenne 5 % des organisations chacune, totalisent 30,1% (N = 47) de l'ensemble des organismes. Il s'agit de l'aide à domicile (N = 6), de l'hébergement (N = 6), de la violence et les agressions (N = 5), des personnes âgées (N = 3), de l'alcoolisme et la toxicomanie (N = 2) et de l'orientation sexuelle (N = 2). Enfin, on peut aussi regrouper ces quatorze catégories en six, soit les organisations qui ciblent divers groupes de personnes, dont les jeunes, les femmes, les personnes âgées, la famille, les personnes avec handicaps (N = 61 ou 50,8%); les organisations de services aux personnes en difficulté : hébergement, dépannage alimentaire, aide à domicile, (N = 23 ou 19,16%); le soutien aux organismes bénévoles et leurs regroupements (N = 14 ou 11,6%), la santé physique et mentale (N = 14 ou 11,6% des organisations); les problèmes sociaux (alcoolisme et toxicomanie, agression et violence) et des difficultés spécifiques (orientation et identité sexuelle) (N = 8 ou 6,66%)³⁵. Enfin, au plan qualitatif, il faut s'en remettre à une étude de 2014 qui identifiait les organismes les plus innovants dans chacune des MRC (Agence des SSS de la GÎM, 2014).

La liste des organismes communautaires du CISSS révèle la polycentricité du système philanthropique de la région. Si l'on suppose que les 120 organismes communautaires sont répartis assez également sur le territoire, cela donne une vingtaine d'organismes pour chacune des MRC de la GÎM. Cependant avec 19 organismes, la Ville de Gaspé n'accueille pas plus d'organismes que les villes des 5 autres MRC, même si elle est par ailleurs la capitale régionale. De plus, les regroupements régionaux de ces organisations communautaires sont moins nombreux dans la Ville de Gaspé que dans les autres villes de la région combinées. D'une part, quatre regroupements régionaux ou associations régionales ont leur siège social dans la ville de Gaspé, soit le Regroupement régional des organismes communautaires de la GÎM (ROCGÎM), l'Association des personnes handicapées de la GÎM, Justice alternative Gaspésie-Nord et Îles-de-la-Madeleine, le Centre d'assistance et d'accompagnement GÎM. D'autre part, six regroupements régionaux ou associations sont localisés dans d'autres villes que celle de Gaspé, soit le Regroupement des organismes communautaires et alternatifs en santé mentale (Chandler), l'Association des personnes handicapées visuelles de la GÎM (Caplan), l'Organisme gaspésien des personnes atteintes de cancer (Maria), la Table de concertation en sécurité alimentaire (Sainte-Anne-des-Monts), l'Alliance des maisons d'aide et d'hébergement de la Gaspésie pour les femmes violentées dans un contexte conjugal et leurs enfants (Maria, Pabos et Sainte-Anne-des-Monts),

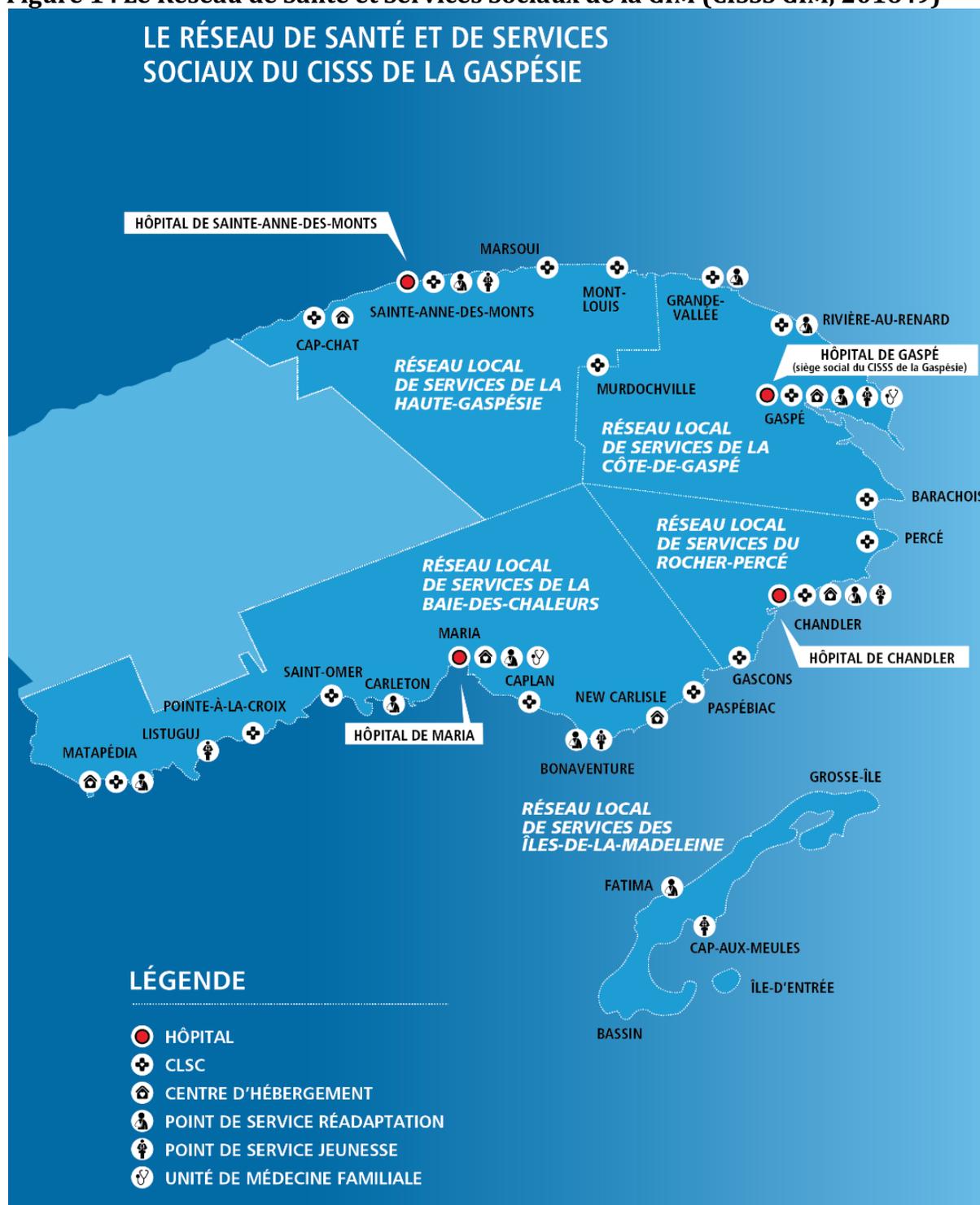
³⁵ D'autres typologies sont possibles comme celle proposée dans le *Cadre régional de financement des organismes communautaires* : 1- Aide et entraide (écoute, entraide, dépannage); 2-Sensibilisation, promotion et défense des droits (soutien aux personnes : démarche et reconnaissance de droit, ces organismes relèvent du SACAIS); 3) Milieu de vie et soutien dans la communauté 4- hébergement communautaire (gîte, couvert, interventions); 5- Regroupements régionaux : sectoriels et multisectoriels, représenter et défendre (Agence de santé et services sociaux de la GÎM, 2008 : 34-35).

l'Association des parents et amis de la personne atteinte de maladie mentale de la Gaspésie (New Richmond).

Comme le montre bien la Figure 1 (Le Réseau de Santé et Services Sociaux de la GÎM), les établissements du CISSS sont présents dans toutes les MRC de la région, mais le siège social de cette institution publique est localisé à Gaspé où l'éventail des établissements y est plus complet que dans les autres villes et MRC (on ne peut en être surpris puisqu'il s'agit d'une institution publique fortement centralisée). Depuis, la réforme Barette, il existe deux CISSS dans la région : l'un pour la Gaspésie, l'autre pour les Îles-de-la-Madeleine. En raison de son soutien aux organismes communautaires, le CISSS de la région de Gaspésie est un acteur très important de l'écosystème polycentrique gaspésien. Cependant les revenus annuels du CISSS, 327 millions \$ au 31 mars 2017, ne sauraient être comptabilisés comme des revenus de la philanthropie puisque sa gouvernance relève de l'État et que la quasi-totalité des revenus provient de ce dernier alors que les contributions financières des fondations et les donations sont très modestes et servent principalement à l'achat d'équipements médicaux ou à l'aménagement d'infrastructures non couvert par le budget provenant de l'État ³⁶ (CISSS de la région de la Gaspésie, 2016; MSSS, 2017a :149).

³⁶ Si l'on se fie au rapport financier pour l'année se terminant au 31 mars 2017, les donations (qui proviennent des fondations mais aussi d'autres sources), s'élèvent à 491 938\$ pour la région, soit moins 0,01% (environ 1 dixième de 1%) (MSSS, 2017 : 42).

Figure 1 : Le Réseau de Santé et Services Sociaux de la GÎM (CISSS GÎM, 2016 :9)



Source : CISSS de la GÎM, 2016 :9

Le Bottin des organismes communautaires du CISSS couvre apparemment l'ensemble du domaine de la santé et des services sociaux, mais pas ceux de la culture, du loisir et de la défense des droits (Chartier, 2016)³⁷. Deux ouvrages dont les auteurs sont des personnes habitant la GÎM donnent un aperçu du dynamisme de la région en ce qui concerne les alternatives : d'abord, *Sécession : Et si la Gaspésie devenait un pays libre* (Garon et Bourdage, 2015) et ensuite le dossier sur la « Gaspésie : Forces vives » dans *À Babord. Revue sociale et politique* (no 65, 2016). Dans cette perspective, deux nouveaux organismes constituent des « laboratoires d'activités utiles ». D'abord, *Horizons Gaspésiens*³⁸ dont l'objectif est de « partager des ressources et des projets afin de s'adresser aux inégalités sociales et environnementales » (site web). Situé à Bonaventure, cet organisme représente une sorte d'incubateur autogéré avec des comités pour les groupes d'achat (produits biologiques), l'informatique (Loco Linux), les produits nettoyants biodégradables, un espace de travail et de vie (co-working), le financement et la gouvernance. Ensuite, « Hameaux 18 : coopérative d'habitation », qui a aussi pour objectif l'autonomie alimentaire et le retrait des terres utiles du marché spéculatif, a la forme d'une communauté de vie³⁹. Un projet similaire existe au Mont-Louis avec des travailleurs de l'économie sociale (Zibeau, 2016; Bélanger, 2015). La sécurité et l'autonomie alimentaire sont des préoccupations fortes dans plusieurs autres localités dont Val-d'Espoir, Douglastown, Saint-Louis-de Gonzague, St-Godefroi et Maria (Ibid). Les jardins communautaires et éducatifs, dont le nombre s'élève à 63 dans la région GÎM, visent non seulement à satisfaire à un besoin alimentaire mais aussi à se donner de saines habitudes de vie (Allard et Tireau, 2017). Le jardin des gourmands de la coopérative du Cap permet aux partenaires-paniers de développer un lien direct avec la ferme locale selon le principe des paniers en ASC (Agriculture soutenue par la communauté développée au Québec par Équiterre). Comme nous pouvons l'entrevoir, ces expérimentations mettent en avant des perspectives qui vont dans le sens d'une transition sociale et écologique.

Parmi les autres expérimentations, on peut relever celle des systèmes d'échanges locaux (SEL) avec d'abord le « SEL de mer » lancé en 2016 pour l'échange de services sur la base du temps de travail (1 heure de travail = 1 heure de travail) à Bonaventure dans la Baie-des-Chaleurs avec le soutien d'Horizons Gaspésiens (MRC Côte-de-Gaspé, 2016). Plus récemment, L'Accorderie du Grand Gaspé a été lancée lors de l'assemblée de fondation qui s'est tenue le 25 septembre 2018, après plus de deux années de préparation (L'Accorderie, 2018; MRC Côte de Gaspé, 2016; Centre communautaire de Loisir de Cap-aux-Os, 2016; Gingras, Hahé et alii, 2017). Dans le secteur de la culture, les réalisations sont nombreuses comme le confirme Philippe Garon (2016) : « la culture au cœur de nos vie, au Centre de la Gaspésie » Philippe Garon (2016). En tête de liste, le Festival de la chanson de Petite-Vallée lancé en 1986, mais il existe un nombre très élevé d'organismes relevant du domaine de la culture dont 36

³⁷ D'autres typologies sont possibles comme celle proposée dans le *Cadre régional de financement des organismes communautaires* : 1- Aide et entraide (écoute, entraide, dépannage); 2-Sensibilisation, promotion et défense des droits (soutien aux personnes : démarche et reconnaissance de droit, ces organismes relèvent du SACAIS); 3) Milieu de vie et soutien dans la communauté 4- hébergement communautaire (gîte, couvert, interventions); 5- Regroupements régionaux : sectoriels et multisectoriels, représenter et défendre (Agence de santé et services sociaux de la GÎM, 2008 : 34-35).

³⁸ Voir le site web d'Horizons gaspésiens : [http : horizonsgaspesiens.net](http://horizonsgaspesiens.net) .

³⁹ La coopérative Hameau 18 est également en lien avec la Coopérative du Cap de Rivière-au-Renard dont le volet autonomie alimentaire et d'autres communautés et collectifs (Arielle, 2017).

institutions muséales, 52 bibliothèques et 14 médias communautaires (télévisions, radios et journaux communautaires), autant d'institutions dont le fonctionnement repose en grande partie sur des bénévoles et des bienfaiteurs (Garon, 2016). Enfin, il faut ajouter 261 « entreprises », relevant de l'économie sociale dont 90% sont des OBNL (Arseneau Bussières, Roy et alii, 2011 : 4 et 14). Cette économie sociale est relativement bien réseautée avec un pôle régional membre du Chantier de l'économie sociale et une antenne régionale partie prenante de l'organisation de liaison et de transfert, Territoires innovants en économie sociale et solidaire (TIESS). Au plan des réseaux la région GÎM est sans doute éloignée des grands centres, mais bien connectée et très ouverte à l'expérimentation et à l'innovation.

Enfin, si les initiatives de la société civile révèlent un dynamisme certain, les organismes communautaires semblent avoir connu une croissance modeste de leur nombre au cours de la dernière décennie ⁴⁰. Les fondations étaient moins nombreuses alors que leurs contributions financières dépassaient à peine une centaine de milliers de dollars par année, des sommes moins élevées qu'aujourd'hui comme nous le verrons maintenant (Ibid :43 et 44). Cela ne veut pas dire que la situation financière des organismes communautaires s'est grandement améliorée au cours des dernières années.

- **Les fondations et bailleurs de fonds**

Au cours des dernières années, les organismes communautaires connaissent de plus en plus de difficultés quant à leur financement dont la plus grande partie provient du gouvernement du Québec. En même temps, nous pouvons avancer que ce sont les bailleurs de fonds qui ont été à l'origine des plus grandes transformations du système philanthropique de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (GÎM), notamment sur la gouvernance, les approches et la reddition de comptes (comme nous le verrons dans la sous-section suivante). En ce qui concerne les bailleurs de fonds, nous commencerons par ceux qui sont situés dans la région pour ensuite examiner ceux situés à l'extérieur de la région.

- **Les bailleurs de fonds situés dans la région**

La cartographie sur la philanthropie de la ville de Gaspé a identifié la présence de quatre fondations dans cette ville : trois fondations publiques et une privée (Jean-St-Laurent, 2017 : 3). Les actifs de la fondation privée y paraissent négligeables, soit 1 674 \$ en 2005 à 1 242 \$ en 2015. Pour la même période, les actifs des fondations publiques sont passés de 2,4 millions \$ à 3,7 millions \$, soit une croissance de 34% en 11 ans (3,1% par année). Ces trois fondations sont actives dans trois domaines différents, soit ceux de la santé et services sociaux, de la religion et des arts et de la culture (ibid : 4 et 6). Cependant, les revenus des fondations publiques, qui ont leur siège social dans la Ville de Gaspé, proviennent principalement de trois fondations suivantes : la Fondation du centre hospitalier de Gaspé (aussi appelée Fondation Santé Côte-de-Gaspé), la Fondation du diocèse de Gaspé et la Fondation Cornelius-

⁴⁰ Ainsi, en 2003-2004, le nombre des organismes communautaires qui recevaient un soutien financier gouvernemental s'élevait à 126 (SACA, 2006 : 24).

Brotherton, maintenant reliée au CEGEP, dont les revenus sont plus faibles. Enfin, les autres fondations, qui offrent du financement aux œuvres de bienfaisance de la Ville de Gaspé, Centraide de la Gaspésie-Îles-de-la Madeleine et Fondation communautaire Gaspésie-Les-Îles, ont leur siège social à l'extérieur de la ville de Gaspé, soit à Sainte-Anne-des-Monts dans la MRC de la Haute-Gaspésie et à Maria dans la MRC Avignon, ce qui représente un indice de la polycentricité du système philanthropique urbain de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (autrement dit, la capitale régionale ne concentre pas toutes les ressources et institutions philanthropiques régionales).

La Fondation Santé Côte-de-Gaspé (aussi appelé Fondation du CISSS de la Côte-de-Gaspé) est celle qui recueille le plus de fonds dans la MRC Côte-de-Gaspé (Jean-St-Laurent, 2017). Avec des actifs d'un peu plus d'un million \$ en 2017, elle arrive en tête parmi les fondations de ce secteur dans la région avec la Fondation Santé Baie-des-Chaleurs⁴¹ (voir le tableau suivant). Pour la même année, les revenus de cette fondation située à Gaspé s'élevaient à 229 121 \$ et ses dépenses à 83, 397\$ (CHIMP, 2018). Avec l'aide de partenaires tels que la Fondation du cancer du sein de Québec et Opération Enfant Soleil, elle réalise annuellement une campagne de financement qui s'ajoute au capital du fonds de dotation dont une partie du rendement doit être utilisée. Comme le révèlent les rapports financiers et les rapports de gestion du CISSS de la Gaspésie, il existe des Fondations Santé dans la plupart des MRC de la région, soit la Fondation Santé Baie-des-Chaleurs dont le siège social est à Maria, la Fondation Santé Rocher-Percé située à Chandler et la Fondation Santé Haute-Gaspésie à Sainte-Anne-des-Monts, sans oublier la Fondation Santé de l'Archipel qui relève depuis 2015 du CISSS des Îles.

Tableau 1 : Fondations de santé en Gaspésie (2017)

Fondation Santé en Gaspésie (fin exercice 2017)	Actifs	Recettes	Dépenses	Passif
Fondation du CISSS Côte-de-Gaspé	1 119 292\$	229 121\$	83 397\$	17 167\$
Fondation Santé Baie-des-Chaleurs (Bonaventure et Avignon)	1 081 201\$	928 626\$ ⁴²	979 369\$	20 334\$
Fondation Santé Rocher-Percé	407 890\$	118 891\$	78 905\$	51 885
Fondation Santé Haute-Gaspésie	210 119\$	82 369\$	71 393\$	4, 701\$
Total	2 818 502\$	1 359 007\$	1 213 064\$	94 087\$

Sources : Chimp, 2018a, 2018b, 2018c, 2018d et Fondation Santé Baie-des-Chaleurs, 2017.

⁴¹ En 2017, la Fondation santé de la Baie-de-Chaleur a recueilli 300 000 \$ en dons (CISSS de la Gaspésie, 2018a).

⁴² Le Rapport annuel de cette fondation explique qu'une partie importante de ses recettes provient de revenus de stationnement, soit 553 840\$, ce qui entraîne des dépenses liées au stationnement de 497 986\$. Par ailleurs, la Fondation a recueilli en dons au cours de l'année environ 330 000\$ (Fondation Santé Baie-de-la-Chaleur, 2017). Depuis 25 ans, cette fondation a investi 3 038 000\$ dans le centre hospitalier de Maria, soit en moyenne 121 520 \$ par année (Fondation Santé Baie-des-Chaleurs, Bulletin No 4, décembre 2017).

En somme les Fondations de santé sont réparties sur l'ensemble du territoire de la Gaspésie. La Fondation Santé de la Côte-de-Gaspé et celle de la Baie-des-Chaleurs (le territoire de la dernière comprend deux MRC, celle de Bonaventure et d'Avignon)⁴³ affichent les actifs et les recettes les plus élevés alors que deux autres fondations de santé, celle de la Haute-Gaspésie et de Rocher-Percé, ont les actifs et les recettes les plus faibles. Ajoutons que la gestion de la Fondation de santé de la Baie-des-Chaleurs est assurée par la Fondation communautaire de la Gaspésie-les-Îles (sic), qui a son siège social dans la ville de Maria. Enfin, pour l'ensemble de la Gaspésie, ces fondations cumulent des actifs qui s'approchent de trois millions \$ avec des recettes annuelles dépassant un million \$ (ces dernières proviennent pour une partie du rendement de leurs fonds de dotation et pour l'autre d'une campagne annuelle de financement)⁴⁴. Enfin, pour le CISSS de la Gaspésie, l'importance de ces Fondations Santé justifie l'octroi d'un siège à son conseil d'administration pour un représentant de ces fondations.

Par ailleurs, les Fondations Santé seraient moins présentes dans le système philanthropique, du moins dans la Ville de Gaspé. Dans les entrevues qu'il a réalisées pour la cartographie de la philanthropie dans cette ville, Étienne Jean-St-Laurent (2017) rapporte que la Fondation Santé de la Côte-de-Gaspé est plutôt centrée sur le Centre hospitalier de Gaspé et qu'elle paraît ainsi être « moins en interaction avec les autres organisations » philanthropiques de la ville (point de vue exprimé par les informateurs clés rencontrés par ce chercheur). De plus, pour l'ensemble des Fondations Santé de la région, les projets prioritaires sont le plus souvent l'acquisition d'appareils médicaux (ex. appareil de mammographie d'une valeur de 280 000\$) et d'aménagement de locaux pour les services de santé, soit autant de projets impossibles à financer à partir du budget fourni par le Ministère de la santé et services sociaux⁴⁵. Toutefois, comme on le verra dans la sous-section consacrée à la gouvernance du système philanthropique polycentrique, le CISSS est représenté dans les Comités de lutte à la pauvreté et l'exclusion de même que dans Jeunesse Santé Côte-de-Gaspé et dans Baie-des-Chaleurs active et santé (BDCAS) .

La Fondation Cornelius Brotherton, créée en 1996 à la mémoire d'un professeur et gestionnaire du CEGEP de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, est devenue en 2002 la fondation officielle de cette institution (Fondation Cornelius Brotherton, 2018). En 2017, elle a un actif de 138 071\$, mais a réalisé des recettes de 56 333\$ (Chimp, 2018e). Ses revenus annuels

⁴³ La population du territoire de la Fondation de santé Baie-des-Chaleurs en 2017 est ainsi beaucoup plus élevée que celle du territoire des autres fondations santé, environ 32 819 habitants (MRC Bonaventure: 17 613; MRC Avignon : 15 205). Par ailleurs, la population du territoire de la Fondation santé Haute-Gaspésie n'est que de 11 465 habitants alors que celle de la Côte-de-Gaspé est de 17 458 et celle de Rocher-Percé de 17 378 (ISQ, 2018). Enfin, le revenu disponible par habitant en 2016 est moins élevé dans la MRC de Rocher-Percé (25 185\$) que dans la MRC de Côte-de-Gaspé (26 534 \$).

⁴⁴ Cependant, dans son rapport annuel, le CISSS Gaspésie inscrit le montant de 605 257 \$ provenant de l'ensemble des fondations santé de la Gaspésie pour l'année (CISSS, 2016 : 150-151).

⁴⁵ Cependant il faut ajouter que le CISSS de la Gaspésie est « né de la fusion des centres de santé et de services sociaux ainsi que des centres de réadaptation et du centre jeunesse de sa région ». De plus, « il veille à l'organisation de soins et services complémentaires (..), et ce, grâce à une véritable intégration des services généraux et spécialisés pour chacun des volets de sa mission (CH, CLSC, CHSLD, CPEJ, CR) ». Enfin, « il a la responsabilité de conclure des ententes avec les organisations partenaires de son RTS (centres hospitaliers universitaires, cliniques médicales, groupes de médecine de famille, cliniques réseau, organismes communautaires, pharmacies communautaires, partenaires externes, etc.) » (CISSS, 2018b).

proviennent de la partie non capitalisée des intérêts annuels de son fonds de dotation auxquels s'ajoutent les nouveaux dons. En 2016-2017, elle a donné « 34 900\$ en bourses et autres projets au bénéfice des étudiants et des programmes d'études de ce CÉGEP. Ces bourses sont accessibles aux étudiants des divers campus qui sont situés à Gaspé, à Carleton-sur-Mer, aux Îles-de-la-Madeleine et à l'École des pêches de l'aquaculture à Grande-Rivière (Fondation Brotherton, 2018). Depuis sa création, cette fondation a distribué aux étudiants et étudiantes de la communauté collégiale la somme de 533 044 \$, soit environ une moyenne de 26 652 \$ par année (dans les premières années les montants étaient plus bas alors que, au cours des dernières années, ils sont plus élevés).

La Fondation du diocèse de Gaspé a un actif de 2 514 666\$, mais des recettes de 125 147\$ en 2017 et des dépenses de 69 206\$. Comme l'indique la cartographie de la philanthropie de la Ville de Gaspé, plusieurs des sources de revenus de cette fondation sont propres aux institutions religieuses, telles les collectes diocésaines, la messe épiscopale, les dons de communautés religieuses et les revenus divers (Jean-St-Laurent, 2017 : 9). Les dons de cette fondation située à Gaspé peuvent provenir des institutions religieuses de diverses municipalités de la région GÎM. La distribution des revenus se fait également à cette échelle. En somme, la Fondation du diocèse comme la Fondation Brotherton a son siège social dans la Ville de Gaspé, mais les dons comme les bourses et les subventions peuvent être distribués à l'échelle de la région, ce qui laisse entrevoir des relations d'échanges entre les diverses villes de la région (ce qui relève d'une polycentricité relationnelle ou fonctionnelle).

En dehors des Fondations Santé dans les diverses MRC, les deux fondations gaspésiennes les plus importantes en termes de ressources financières distribuées n'ont pas leur siège social à Gaspé. Il s'agit de Centraide de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine qui a son siège social à Sainte-Anne-des-Monts, chef-lieu de la MRC Haute-Gaspésie, et de la Fondation communautaire de la Gaspésie-les Îles, qui a son bureau à Maria, ville située dans la MRC Avignon (dans la Baie-des-Chaleurs). Centraide Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine organise une campagne annuelle de cueillette de fonds depuis 1988. Les orientations et les grandes décisions de Centraide GÎM relèvent d'un conseil d'administration qui se veut représentatif de la diversité du territoire de la région, d'où deux représentants de chacune des MRC de la Gaspésie et pour la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine (équivalent d'une MRC). Les campagnes de collecte de fonds sont coordonnées par deux cabinets de campagne, l'un pour la Gaspésie et l'autre pour les Îles. Pour l'année en cours, Centraide GÎM a recueilli un demi-million \$, soit 520 500\$. À partir surtout des milieux de travail, les dons proviennent des secteurs suivants : secteur public québécois : 34,0%; Hydro-Québec : 19,1%; entreprises et institutions financières : 14,9%; activités, organismes et bénévoles : 8,7%; sollicitation postale et en ligne : 6,9%; éducation et santé : 6,7%; Fondation Marcelle et 4,5%, secteur public fédéral et Poste Canada : 4,3%; secteur municipal : 0,7% (Centraide Gaspésie et Îles-de-la-Madeleine, 2018). L'importance du secteur public en région s'impose avec 252 639\$, soit 48,5% du total des dons ou même 68,6% si l'on ajoute Hydro-Québec. Une partie des dons de la fonction publique provient de la diaspora gaspésienne, soit des gaspésiens d'origine qui travaillent à Québec, à Montréal ou ailleurs, mais qui choisissent la Gaspésie

pour leurs dons à travers le Comité entraide⁴⁶. Ce qui peut être préoccupant pour l'avenir, c'est le fait que les dons provenant du secteur public et parapublic diminuent comme c'est le cas des Centraide du Québec depuis quelques années⁴⁷. Enfin, la contribution des entreprises dans la région GÎM est moins importante que par le passé en raison de la fermeture de plusieurs grandes entreprises (voir la première section de ce texte).

L'allocation des ressources aux organisations communautaires (œuvres de bienfaisance) est faite également à partir de deux comités d'analyse et de relation avec les organismes (CARO), l'un pour les MRC de la Gaspésie et l'autre pour les Îles-de-la-Madeleine, accompagnés dans les deux cas par l'équipe permanente de Centraide GÎM. Pour l'année en cours, Centraide GÎM a distribué des montants d'argent à 29 organismes communautaires autonomes qui offrent des services dans l'un de ses trois grands champs d'action : combler les besoins primaires (sécurité alimentaire et besoins essentiels) (44,8% des fonds distribués), briser l'isolement (39,6%) et offrir le soutien à l'enfance et à la famille (15,3%). Autrement dit, la totalité des fonds vise à améliorer la qualité de vie des personnes les plus vulnérables. Les montants distribués aux œuvres de bienfaisance sont inférieurs au montant révélé au terme de la campagne annuelle pour diverses raisons (d'où des réajustements par la suite). Dans un premier temps, il faut déduire une provision pour tenir compte des promesses de don qui ne seront pas réalisées ou qui le seront partiellement (pour l'année en cours, 41 640\$ ont été prévus, soit 8% des montants promis). Dans un deuxième temps, il faut soustraire les frais d'administration et de gestion (campagne, accompagnement des organismes et permanence) qui s'élèvent à environ 97 000\$, soit 20% du montant recueilli. Dans un troisième temps, la répartition entre les œuvres de bienfaisance tient compte de deux considérations géographiques : d'une part, l'argent recueilli dans une MRC doit y être réinvesti; d'autre part, les fonds, qui proviennent de l'extérieur de région ou qui sont destinés à cette dernière, sont répartis entre les MRC en tenant compte de leur indice de défavorisation tel qu'établi par la Direction de la santé publique.

Compte tenu de l'évaluation des demandes par les deux comités d'analyse et d'allocation et des montants destinés à chacune des MRC, les projets de chacune des œuvres de bienfaisance se voient octroyer un montant. Pour l'année en cours, 336 656\$ ont été distribués : 73 686\$ (21,9% du montant retenu) à sept organismes de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine; 68 836\$ (20,4%) à six organismes de la MRC de Rocher-Percé ; 57 430\$ (17,1%) à six organismes de la MRC de la Côte-de-Gaspé ; 56 865\$ (16,9%) à trois organismes de la MRC Haute-Gaspésie; 42 276\$ (12,6%) à six organismes de la MRC

⁴⁶ Le secteur public comprend le secteur public québécois (Comité Entraide), le secteur public fédéral, le secteur municipal, la santé et l'éducation (ces deux secteurs en Gaspésie remettent leurs dons directement à Centraide GÎM). Le montant provenant du Comité Entraide pour la Gaspésie est le troisième en importance pour les montants versés aux Centraide du Québec, après Montréal et Québec. Des fonctionnaires originaires de la Gaspésie désignent cette région pour leurs dons (« diaspora gaspésienne » comme nous l'a expliqué le directeur général de Centraide GÎM, Stéphan Boucher).

⁴⁷ Les montants récoltés à l'échelle du Québec sont passés de 7,5 millions \$ en 2011 à 6,2 millions \$ en 2016 (Comité Entraide Secteur public et parapublic, 2017 : 8). Ces montants sont répartis entre trois organisations : les Centraide du Québec (60,5%), la partie la plus importante, les Partenaires-Santé Québec (30,9%) et la Croix-Rouge canadienne, Québec (8,5%) (Ibid :37).

de Bonaventure; 37 563\$ (11,1%) et à deux organismes de la MRC Avignon. La redistribution aux organismes en tenant compte des inégalités de richesse entre les MRC se veut équitable à l'échelle de la région.

Ainsi, même si la MRC de Rocher-Percé et la MRC de la Côte-de-Gaspé ont une population numériquement semblable (17 378 et 17 458 habitants), la première recevra 11 406\$ de plus même si ses habitants ont moins donné, en raison d'un taux de défavorisation plus bas qui lui permet de recevoir une part plus importante de la contribution externe, notamment celle du Comité entraide de la fonction publique québécoise⁴⁸. À l'inverse, la Communauté des Îles-de-la-Madeleine (12 323 habitants) et la MRC de la Haute-Gaspésie (11 465 habitants) ont des populations comparables mais la plus défavorisée, en l'occurrence la Haute-Gaspésie, reçoit moins que la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine, parce que même si la Haute-Gaspésie obtient une part plus importante de la contribution externe, les habitants des Îles ont tellement donné plus que les autres qu'ils recevront de Centraide 16 821\$ de plus. Ces deux cas illustrent que Centraide de la GÎM réalise une redistribution des fonds qui se veut plus équitable que simplement égalitaire. Les gaspésiens sont incités à donner d'autant plus que leurs dons seront affectés aux besoins de leur entourage immédiat (en l'occurrence la MRC), mais en même temps ils acceptent par solidarité avec l'ensemble des habitants de leur région d'accorder une part plus importante aux MRC les plus défavorisées, notamment à partir des dons venant de l'extérieur ou ceux qui sont dédiés à la région. Sous cet angle, Centraide de la GÎM contribue à faire du système philanthropique urbain, un système polycentrique non seulement au plan morphologique (diversité des pôles urbains) mais aussi relationnel, en termes d'échange et de solidarité socio-territoriale.

Enfin, même si la cueillette de fonds de Centraide GÎM se maintient autour 500 000\$ depuis plusieurs années, elle demeure relativement stagnante⁴⁹. On a assisté à une baisse du nombre d'œuvres de bienfaisance soutenues : leur nombre est passé d'une quarantaine à une trentaine (plus exactement 29), sans que les montants pour chacune aient augmenté de manière très significative (Centraide Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, 2014 : 6; 2018). Quelques progrès ont été réalisés au cours des deux dernières années, mais la campagne annuelle demeure difficile comme c'est le cas pour la plupart des autres Centraide au Québec et même au Canada, notamment en raison de la baisse des contributions provenant des milieux de travail⁵⁰. La baisse des dons s'observe également à l'échelle de l'ensemble de population, à l'exception des grands donateurs dont le nombre augmente, de même que le montant de leur don (Centraide du Québec, 2016 : 3-4). Sous cet angle, on peut se demander si la solidarité telle qu'incarnée jusqu'ici par les Centraide n'est pas en crise comme l'indique un ouvrage récent portant sur Centraide du Grand Montréal (Hafsi et Kouamé, 2018). Dans

⁴⁸ Ainsi, le revenu disponible et le taux de faible revenu des familles sont pour les Îles, respectivement de 27 551\$ et de 2, 4% pour les Îles et de 22 713\$ et 10,0% pour la Haute-Gaspésie (ISQ).

⁴⁹ Au cours des « 5 dernières années, c'est plus de 2 750 000 \$ de dons investis pour atténuer la souffrance et la misère humaine » (Centraide Gaspésie-Îles-de-la Madeleine, 2014 :12). C'est dire qu'entre 2009 et 2013, la moyenne des campagnes de cueillette de fonds a été de 550 000\$ par année (Ibid :12).

⁵⁰ En 2014, la présidente de Centraide GÎM, Carmen Porlier, avouait qu'« il est de plus en plus difficile de récolter ces sommes considérables ». Elle ajoutait : « Les besoins sont grandissants et il nous faudra travailler d'arrachepied pour maintenir les allocations versées aux organismes de la région » (Centraide Gaspésie-Îles-de-la Madeleine, 2014 : 2).

cette perspective, certains manifestent un intérêt plus grand pour une formule différente comme celle des Fondations communautaires.

La Fondation Communautaire Gaspésie–Les Îles a été fondée en 2000, soit la plus ancienne fondation de ce type au Québec après celles des villes de Montréal et de Québec. Avec l’objectif d’une reprise en main de la région par elle-même, les fondateurs de la Fondation Communautaire Gaspésie-Les Îles visaient « entre autres à faire s’engager les gens les plus fortunés dans le développement de leur milieu » et constituer un patrimoine financier (Jean-St-Laurent, 2017 :12; Fondation communautaire Gaspésie-Les Îles, 2014: 14). Plus explicitement, la mission de cette fondation vise l’amélioration de « la qualité de vie et le dynamisme de la communauté en misant sur le développement de la philanthropie et en participant à des actions de création de fonds et de subventionnement » (site Web de la Fondation). Cette fondation a géré jusqu’ici 72 fonds de dotation qui représentent un actif combiné approchant 12 millions \$. Le siège social est situé à Maria dans la Baie-des-Chaleurs, mais les montants les plus importants des fonds gérés par cette Fondation proviennent d’abord de la ville de Gaspé et des MRC Avignon et Bonaventure, les fonds provenant des autres MRC sont moins importants.

La Fondation communautaire Gaspésie-Les Îles travaille en partenariat avec le Mouvement Desjardins pour la gestion de son portefeuille de placements. Cette gestion financière est assurée par Valeurs mobilières Desjardins par l’intermédiaire du Groupe Ouellet Bolduc, le tout chapeauté par le comité de placement. La Fondation, quant à elle, assure l’administration et la distribution annuelle des revenus provenant des fonds destinés aux organismes de bienfaisance de la région. Grâce à une entente conclue en avril 2011 avec Mouvement Desjardins, les membres des caisses populaires ont désormais la possibilité de créer ou de contribuer à des fonds de dotation permanents. Le capital provenant des membres de Desjardins est géré par Gestion privée Desjardins alors que la Fondation communautaire Gaspésie-Les Îles assure la gestion et la distribution des revenus des fonds de dotation aux organismes choisis par les membres. De plus, elle s’engage à orienter et conseiller ses membres quant à la distribution des revenus de leurs fonds (Fondation communautaire Gaspésie-Les Îles, 2017).

La gouvernance de cette Fondation communautaire est assurée par un Bureau des gouverneurs et un Conseil d’administration : le premier nomme les membres du CA et s’assure que ce dernier s’acquitte de sa mission alors que les membres du second « travaillent dans un but de gestion transparente et efficiente de la Fondation et s’assurent de sa viabilité en travaillant à l’atteinte des objectifs fixés » (Ibid). Le Bureau comprend huit membres qui sont titulaires des plus hautes charges des communautés où la Fondation communautaire est présente⁵¹. Le conseil d’administration comprend treize membres qui ont été choisis pour leur compétence et leur engagement philanthropique. Ces personnes évoluent dans le monde

⁵¹ Parmi les huit membres du Bureau, on retrouve le président d’une entreprise de la MRC de Bonaventure, le directeur général du CEGEP de la Gaspésie et des Îles, l’évêque du diocèse de Gaspé, la présidente de Centraide GÎM (bureau : MRC Haute-Gaspésie), un juge suppléant de la Cour du Québec, deux membres cooptés : la présidente sortante de Centraide GÎM et un juge de la Cour supérieure du Québec. Le président du conseil est une personnalité d’origine gaspésienne bien connue à l’échelle du Canada, notamment pour les fonctions qu’il a assumées.

des communications, de la santé, de l'éducation (commissions scolaires et CEGEP), de la culture (musée), de la santé et services sociaux (santé et centre jeunesse), de l'habitation, l'environnement, les services juridiques et l'évaluation. Les membres du CA proviennent de toutes les MRC de la Gaspésie et Îles-de-la-Madeleine. Toutefois, les MRC, qui comptent le plus de membres, sont celles de la Côte-de-Gaspé, de Bonaventure et d'Avignon.

Dans son dernier rapport annuel disponible, celui de 2016-2017, la Fondation communautaire Gaspésie-Les Îles identifie 60 fonds regroupés en six catégories⁵². La première catégorie, est celle de « culture et patrimoine » (N : 22, soit 36,7% des fonds), la plus importante non seulement en nombre mais aussi en capitaux, comme nous le verrons plus loin. Ce domaine a profité de l'entente exclusive des fondations communautaires du Québec avec le Conseil des arts et lettres du Québec (CALQ), à la suite de la création en 2005 du programme Mécénat Placements Culture géré par le Ministère de la Culture et des Communications⁵³. Comme il n'y a pas de fondation communautaire dans le Bas-Saint-Laurent⁵⁴, cinq organismes de cette région s'y retrouvent. La seconde catégorie est celle de jeunesse et éducation (N : 19, soit 31,7%) qui regroupe, entre autres, des fonds bien pourvus tels le Fonds Jeunesse René-Lévesque, le Fonds Gérard D. Lévesque, le Fonds de la Fondation du Centre jeunesse GÎM, le Fonds Cornelius-Brotherton du CEGEP et le Fonds Power Corporation en communication. La troisième catégorie de fonds est celle de santé et action communautaire (N : 11, soit 18,3%) où l'on retrouve, entre autres, des fonds relevant de la Fondation communautaire Gaspésie-Les Îles, le Fonds de Centraide GÎM et le Fonds de la santé Baie-des-Chaleurs (CISSS). La quatrième catégorie religion (N : 6, soit 10,0%) comprend principalement le fonds du diocèse de Gaspé et ceux de quatre fabriques auxquels s'ajoutent deux autres fonds : l'un voué aux activités d'une paroisse et l'autre offrant des bourses pour les études. À l'exception du fonds du diocèse de Gaspé, les montants des fonds orientés vers la religion sont minimes. Les deux dernières catégories en importance, environnement et loisirs et sports ne réunissent chacune que deux fonds (6,6%).

La répartition territoriale des 60 fonds gérés par la Fondation communautaire laisse voir une répartition polycentrique des fonds avec la prépondérance de deux MRC : celle de Côte-de-Gaspé, première pour les capitaux, seconde pour le nombre de fonds, et celle de la MRC de Bonaventure, première pour le nombre de fonds, seconde pour les capitaux. Cela dit, les fonds proviennent de toutes les MRC : Bonaventure (31,7% des fonds), Côte-de-Gaspé (28,3%), Haute-Gaspésie (13,3%), Rocher-Percé (8,3%), Avignon (3,3%), les Îles-de-la-Madeleine (3,3%), diverses MRC (3,3%) et Bas-Saint-Laurent (8,3%) (Fondation communautaire de la Gaspésie et Îles, 2017 : 11-12). Plusieurs de ces fonds ont des activités à l'échelle de la région, notamment ceux situés dans la MRC Côte-de-Gaspé et la MRC de Bonaventure.

⁵² Sur son site web (consulté le 20 octobre 2018), la Fondation communautaire de la Gaspésie-Les Îles a scindé la catégorie santé et action communautaire. Désormais, on retrouve une catégorie santé (N : 4) et un autre « développement social et action communautaire » (N : 9). Les autres catégories n'ont pas été modifiées.

⁵³ Ce programme, qui offre des subventions de contrepartie aux organismes visant la constitution d'un fonds de dotation, a pour objectif de « favoriser la participation du secteur privé dans le financement des organismes de la culture et des communication » (Fondation communautaire de la Gaspésie et-Les Îles, 2014 : 15).

⁵⁴ Relevons le Fonds du musée régional de Rimouski, le Fonds de l'École de musique du Bas-Saint-Laurent et deux fonds reliés à l'Orchestre symphonique de l'Estuaire (OSE).

Les fonds confiés à la Fondation communautaires sont de tailles très différentes, aucun n'atteint 2 millions de dollars (la plupart se veulent permanents, mais certains sont temporaires). Le plus grand nombre de ces fonds (60% des fonds) ont un capital inférieur à 50 000\$, mais sept fonds (12,7%) affichent des capitaux qui varient entre 500 000\$ et un peu plus de 1,5 millions \$ en 2016 (Fondation communautaire de la Gaspésie-Les Îles, 2016a). Ces sept fonds représentent 71,7% des capitaux totaux de la Fondation communautaire. Au 31 mars 2016, les quatre fonds les plus capitalisés étaient le Musée de la Gaspésie (1 580 418\$), la Société historique de la Gaspésie (1 322 678\$), Jeunesse René Lévesque (1 066 802\$) et Société Secours Baie-des-Chaleurs (1 036 816\$) : les deux premiers de ces fonds sont situés dans la ville de Gaspé, les deux autres dans la MRC de Bonaventure. Par ailleurs, les 48 autres fonds (87,3% des fonds), dont la dotation varie entre quelques centaines de dollars et 499 999\$, totalisent 2,6 millions \$ (soit 28,3% du total de la dotation de ces fonds) pour une moyenne d'un peu plus de 55 000 \$ par fonds. À l'échelle de la région GÎM, les sept fonds qui ont un capital de 500 000\$ et plus, sont situés dans deux MRC : 4 dans la MRC Côte de Gaspé (principalement la ville de Gaspé) pour un total de 4 millions \$ (soit 43,7% du capital de tous les fonds) et 3 dans la MRC de Bonaventure pour 2,6 millions \$ (soit 28,0% du capital de tous les fonds). Le reste du capital, environ 2,6 millions \$ (28,3% du capital de tous les fonds) est réparti entre les diverses MRC de la région GÎM et le Bas-Saint-Laurent pour quelques fonds⁵⁵ (voir le paragraphe précédent pour le nombre de fonds selon le territoire).

Comme Centraide de la GÎM et la Fondation communautaire Gaspésie-Les-Îles redistribuent annuellement des montants comparables, il peut être intéressant de les comparer d'autant plus que ces deux fondations connaissent une évolution différente depuis quelques années : la première est en stagnation comme en témoignent les montants recueillis à partir de ses campagnes de financement alors que les actifs financiers de la seconde sont en croissance (voir l'annexe 1, le tableau 4A : Centraide GÎM et Fondation communautaire Gaspésie – les Îles). Il existe au moins trois grandes différences entre ces deux fondations.

La première différence entre ces deux fondations provient de l'origine de leurs fonds: Centraide organise une campagne annuelle pour recueillir des dons qui proviennent principalement des milieux du travail (avec la collaboration des entreprises et des syndicats); la Fondation communautaire GÎ sollicite plutôt les familles fortunées (pour constituer des fonds permanents) et les organismes de bienfaisance pour la gestion de certains actifs (fonds temporaires) avec comme objectif à long terme de constituer une dotation permanente.

La seconde différence concerne l'utilisation des fonds et leur allocation : Centraide GÎM redistribue la plus grande partie des sommes recueillies à partir d'un comité dont les membres bénévoles connaissent bien les œuvres de bienfaisance avec l'aide des permanents qui les accompagnent; la Fondation communautaire GÎ cherche d'abord à constituer des fonds permanents dont une partie des rendements est redistribuée à des organismes et des causes choisis selon des modalités fixées par les donateurs⁵⁶.

⁵⁵ Dans le cas du Bas-Saint-Laurent, il s'agit de 5 fonds qui totalisaient au 31 mars 2016 la somme de 266 264\$, soit une moyenne de 53 252\$ par fonds.

⁵⁶ Les fonds sont constitués soit de dons provenant de familles ou d'individus, soit du « transfert d'actifs d'une fondation ou d'un organisme de bienfaisance déjà existant afin de bénéficier de l'expertise de la Fondation

La troisième différence est constituée des secteurs d'activités privilégiés : pour Centraide GÎM, l'amélioration des conditions de vie des personnes les plus vulnérables (des causes durables mais peu visibles pour les donateurs : lutte contre la pauvreté et l'exclusion); pour la Fondation communautaire, l'amélioration de la qualité de vie des communautés (des résultats plus visibles et généralement plus ponctuels relevant de l'intérêt général, tels les musées, des bourses aux étudiants, l'achat d'équipements médicaux). Il semble que les donateurs ont tendance de plus en plus à donner pour des projets plus ponctuels et visibles que pour des causes qui durent dans le temps mais dont les résultats sont moins visibles (Hafsi et Kouamé, 2018).

Même s'il existe une certaine concurrence entre ces deux fondations pour les dons, elles paraissent complémentaires à certains égards. Chose certaine, elles entretiennent des liens de coopération et de collaboration. Ainsi, Centraide a été l'une des initiatrices de cette fondation communautaire de sorte qu'elle occupe un siège au Bureau des gouverneurs. De plus, Centraide GÎM a transféré certains de ses fonds qui sont gérés par la Fondation communautaire avec la perspective d'accueillir éventuellement les dons provenant de successions; les revenus résultant de ces grands dons pourraient compléter les fonds recueillis à partir de la campagne annuelle (explication fournie par le directeur de la GÎM, Stephan Boucher, lors d'une conversation téléphonique en octobre 2018). Pour le moment, la Fondation communautaire rend des services à Centraide en gérant temporairement les montants qui ne sont pas utilisés immédiatement et qui représentent des réserves. De plus, la Fondation communautaire est pour Centraide un lieu de rencontre avec les grands donateurs de la région tout en participant à une œuvre commune, l'amélioration de la qualité de vie dans la région. Enfin, par leur mission et leurs activités, la Fondation communautaire GÎ, dont le bureau est situé à Maria dans la MRC Avignon, et Centraide GÎM, dont le bureau est établi à Sainte-Anne-des-Monts dans la MRC Haute-Gaspésie, révèlent une appartenance commune à un système philanthropique gaspésien polycentrique.

Enfin, Centraide de la GÎM et la Fondation communautaire Gaspésie-Les-Îles laissent bien voir la contribution significative des gaspésiens et madelinots originaires de la région qui vivent à l'extérieur, notamment à Montréal et à Québec comme nous l'avons montré précédemment⁵⁷. Nous terminerons avec un autre cas de contribution de la diaspora, moins connu, soit celui de la Fondation Madeli-Aide (FMA) qui a été fondée en 1998 par Jean Lapierre et d'autres Madelinots vivant à Montréal ou à Québec avec comme objectif de recueillir des fonds à l'extérieur des Îles pour favoriser l'éducation des jeunes des Îles. Depuis maintenant vingt ans, 1633 bourses ont été accordées pour plus de 2 millions \$. En août 2018, 121 bourses ont été distribuées pour un total de 176 000\$ (informations et documentation

communautaire et d'assurer la pérennité de son capital (Fondation communautaire Gaspésie-Les Îles de la Madeleine, 2015 : 13).

⁵⁷ Dans le cas de Centraide GÎM, c'est à partir d'Entraide Québec que les employés de la fonction publique dirigent leurs dons vers la région d'où ils sont originaires. Dans le cas de la Fondation communautaire GI, cela se fait surtout à partir de réseaux informels des gaspésiens qui mettent à contribution leurs expertises, leurs moyens financiers et leur influence.

fournies par Léonard Aucoin, ancien président de cette fondation)⁵⁸. À ces bourses, s'est ajouté depuis 2007 un programme d'appui à la persévérance et à la réussite scolaire (pour la liste des projets, voir FMA, 2017 : 5-6). En novembre 2017, 87 264\$ ont été attribués dans le cadre de ce programme pour l'année 2017-2018. À ces deux programmes, la FMA travaille à un projet « Les Ancrés » visant, entre autres, à mobiliser les anciens boursiers en vue de former une relève (Ibid :7). Elle organise aussi des activités de financement aussi bien à Québec qu'à Montréal. Avec un actif net de 1,9 million \$ et des réserves de 1,2 millions \$, la FMA fait montre d'une bonne santé financière et surtout d'un engagement bénévole exemplaire de la part des membres de son conseil d'administration et de ses comités. En somme, cette fondation révèle le fort sentiment d'appartenance des madelinots à leur territoire même lorsqu'ils vivent de manière permanente dans des villes très éloignées du lieu de leur naissance.

○ **Les bailleurs de fonds situés à l'extérieur de la région**

Les deux principaux bailleurs de fonds des œuvres de bienfaisance de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine sont situés à l'extérieur de la région. Il s'agit de la Fondation Lucie et André Chagnon (FLAC)⁵⁹, qui fournit en même temps de l'expertise, et le gouvernement du Québec qui a d'ailleurs une capacité d'action beaucoup plus large, à commencer par le pouvoir de légiférer et de mettre en place de nombreuses mesures qui ont des incidences sur l'ensemble des composantes du système philanthropique.

La FLAC est intervenue dans la région de la GÎM à partir principalement des trois OBNL (Québec en Forme, Avenir Enfants et Réunir Réussir) dont la contribution financière entre 2009 et 2017 a sans doute été la plus importante de la part d'une fondation philanthropique, y compris celles ayant leur siège social dans la région. Il faudrait comptabiliser le coût des ressources humaines engagées dans la région dont le financement a été assuré directement ou indirectement par l'une ou l'autre des OBNL pour la coordination et la concertation, sans oublier de nombreuses initiatives dans les principales collectivités des six MRC de la GÎM. On peut l'observer avec Santé Jeunesse Côte-de-Gaspé dans la MRC du même nom, avec Baie-des-Chaleurs active et en santé (BDCAS) dans la MRC de Bonaventure et celle d'Avignon, avec le Comité pour le développement global de la petite enfance et le Comité des saines habitudes de vie aux Îles-de-la-Madeleine, sans oublier le soutien d'initiatives dans les MRC de la Haute-Gaspésie et de Rocher-Percé. Plus largement, la FLAC a soutenu une approche territoriale intégrée qui a de fortes incidences sur la forme de gouvernance du système philanthropique.

Dans ce contexte, la FLAC a ainsi favorisé la mise en relation de regroupements à l'échelle de la région et de ses MRC, notamment avec Communagir (un organisme sans but lucratif qui offre des services et conseils pour appuyer l'action et le développement collectif des localités et régions) et le Réseau québécois de développement social (RQDS) qui regroupe des

⁵⁸ Voir aussi : FMA, Communiqué, 6 août 2018 (www.madeli-aide.org/images/2018_bourses/2018-Communique_FMA-Bourses6aout.pdf).

⁵⁹ Pour la trajectoire histoire de la FLAC, voir Fontan et alii, 2018.

représentant de plusieurs régions du Québec dont celle de la GÎM (CRÉGÎM, 2009 : 26)⁶⁰. De plus, la FLAC a également soutenu financièrement de manière ponctuelle des organismes comme le Réseau solidaire pour le rayonnement des territoires de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeline (RESSORT) dans les moments de transition comme ce fut le cas lors de l'abolition de la Conférence des élus (CRÉ) de même que pour la recherche d'une solution financière à long terme, y compris pour les instances de coopération intersectorielle (ICI) dans chacune des MRC de la région (RESSORT, 2016 : 19-20; RESSORT, 2018 :8). Il faudra voir comment ces contributions financières et d'expertise pourront se poursuivre alors que le financement de QEF prend fin en 2018 et celui d'Avenir Enfants en 2020 (voir le site de BDCAS, 2018). Ces contributions ont renforcé la gouvernance du système philanthropique polycentrique de la GÎM, comme nous le verrons dans la sous-section suivante.

Par ailleurs, le gouvernement du Québec qui est un acteur public et non un acteur philanthropique comme tel, est de très loin le premier bailleur de fonds des organismes philanthropiques de la région de la Gaspésie-les-Îles-de-la-Madeleine comme pour toutes les autres régions du Québec⁶¹ (Lefèvre, 2017 : diapo 7). Ce constat s'impose si l'on considère les montants attribués aux organisations communautaires, notamment à l'action communautaire autonome. Ces fonds proviennent d'une douzaine de ministères, principalement le MSSS suivi par le Ministère de l'emploi et de la sécurité sociale (SACAIS et Emploi Québec), et d'une quinzaine d'organismes gouvernementaux pour des montants moins importants, tels la Société d'habitation du Québec, le Secrétariat aux affaires autochtones et le Conseil des arts et des lettres du Québec⁶². En 2014-2015, le montant total versé en appui aux organismes communautaires de la région GÎM s'élevait à 23 276 543 \$, un montant supérieur à celui versé à la région de la Côte-Nord (21,2 millions \$) mais inférieur à celui de la région de l'Abitibi-Témiscamingue (24,6 millions \$) (MTESS, 2017b; MTESS, 2016 : 51; SACAIS, 2016).

Si l'on s'en tient au Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) où l'on retrouve davantage les œuvres de bienfaisance qu'ailleurs, le montant distribué aux organismes de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine en 2016-2017 s'élève à 13,3 millions \$ (comparativement à 12,5 millions \$ en 2014-2015) (CIUSSS 2017 : 124). Des 102 organismes communautaires reconnus dans le domaine de la santé et des services sociaux, 94 répondent aux critères de l'action communautaire autonome et ils œuvrent principalement dans la santé

⁶⁰ La Conférence des élus de la GÎM est membre du RQDS depuis au moins 2008 mais, avec la disparition de la CRÉ, la région est maintenant représentée par le RESSORT. Par ailleurs, Communagir a fourni de l'expertise d'abord au Comité de lutte contre la pauvreté et l'exclusion de la Haute Gaspésie pour sa planification stratégique puis à d'autres comités de la région. Enfin, il faut ajouter que la FLAC offre un soutien financier à la fois à RQDS et à Communagir.

⁶¹ Pour l'exercice 2014-2015, le gouvernement du Québec a versé 976,9 millions de dollars à 5 000 organismes communautaires: 584,3 millions de dollars en appui à la mission globale à 4 304 organismes communautaires (86,1 % de l'ensemble); 345,9 millions de dollars (35,4 % de l'enveloppe) à 1 715 organismes communautaires; 46,6 millions de dollars (4,8 % de l'enveloppe) à 1 384 projets ponctuels (TESS, 2017a).

⁶² Pour l'identification des montants accordés à chacune des organisations avec le nom de l'organisme ou du ministère concerné, voir la répartition pour la Gaspésie – Les Îles-de-la-Madeleine pour les années 2014-2015, sur fichier Excell (MTESS, 2017c)

et les services sociaux. Ils ont ainsi accès aux trois modes de financement du PSOC, soit pour la mission globale, pour des ententes spécifiques et des projets ponctuels (CISSS, 2017 : 124). Les organismes ainsi subventionnés sont répartis dans toutes les MRC de la région, soit la Côte-de-Gaspé, qui arrive en tête avec 27 financements, suivie de la MRC de Bonaventure avec 20, de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine avec 19, de la MRC de la Haute-Gaspésie avec 13, de la MRC de Rocher-Percé avec 13 et de la MRC d'Avignon avec 9 pour un grand total de 12, 296 167\$ (CISSS, 2017 : 127 à 136). Ces MRC se partagent également un montant de 608 990 \$ pour une vingtaine d'ententes spécifiques (Ibid : 137 à 140). La distribution des financements selon les MRC par le PSOC confirme ce que nous avons constaté jusqu'ici, la polycentricité du système philanthropique gaspésien.

À ces financements des organismes communautaires par le gouvernement du Québec, s'ajoutent ceux provenant du Plan gouvernemental de lutte contre la pauvreté et l'exclusion qui a fait suite à la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion adoptée en 2002⁶³. Le premier Plan gouvernemental pour les années 2004-2009 dont les objectifs relevaient en grande partie de la redistribution aux individus et familles (ex. soutien du revenu, amélioration des conditions de vie des personnes et familles à faible revenu) avait prévu quelques expériences pilotes dans certains quartiers à Montréal et à Québec et dans deux MRC défavorisées⁶⁴, celle de la Haute-Gaspésie et celle du Témiscouata avec comme objectif d'expérimenter une approche territoriale intégrée (ATI) de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale visant, entre autres, la concertation des acteurs locaux et la collaboration intersectorielle (MESS, 2010a :31-32). Ces expériences pilotes réalisées entre 2004 et 2007 ont été élargies par la suite de sorte qu'en 2009 elles sont présentes dans « 62 territoires de centres locaux d'emploi où l'on retrouve une forte concentration de pauvreté » (Ibid).

Dans le Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion et la solidarité sociale (PAGSIS), 2010-2015, on retrouve à nouveau des objectifs relevant de la redistribution et des mesures incitatives à l'emploi, mais le premier objectif dans l'ordre de présentation (et non en termes de montant accordé) vise à « revoir nos façons de faire et rapprocher les décisions des milieux et régionaux » (MESS, 2010 : 3). Ainsi, le deuxième Plan d'action propose de conclure des Alliances pour la solidarité avec chacune des régions du Québec, soit avec les Conférences régionales des élus (CRÉ) (Ibid : 19). À l'échelle du Québec, le budget 2010-2011 prévoyait que le Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS) serait doté de 115 millions \$ pour les cinq prochaines années, soit un peu moins de 20 millions \$ pour la première année (2010-2011) mais 25 millions \$ pour les trois dernières années (2012 à 2015). Ces sommes sont importantes, mais comparativement à l'ensemble du budget de ce deuxième plan d'action, la part affectée à l'approche territoriale intégrée représente 1,6% (soit 115 millions pour un

⁶³ Ce plan faisait suite à l'adoption à l'unanimité en 2002 de la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*, loi préparée par le Collectif pour un Québec sans pauvreté créé en 1998. Cette démarche du Collectif pour un Québec sans pauvreté (2013 :2) était non partisane : elle « avait recueilli 215 307 signatures et reçu l'appui de 1 500 organisations » (Collectif pour un Québec sans pauvreté, 2013 :3). Ce collectif misait sur une approche globale et la participation citoyenne.

⁶⁴ Les MRC de la Gaspésie sont toutes défavorisées, mais particulièrement celle de la Haute-Gaspésie. Nathalie Dubé (2018a :6) écrit à partir des données de l'Institut de la Statistique du Québec : « parmi les 104 MRC du Québec, celles du Rocher-Percé et de La Haute-Gaspésie arrivent aux 103^{ème} et 104^{ème} rangs, faisant de ces territoires les MRC les plus dévitalisées du Québec » (voir également Dubé, 2018a :6 et 2018 e :12).

budget total de 7 milliards (MESS, 2010 :20). Ce montant aurait été doublé si l'on tient compte de la contribution financière des partenaires régionaux et locaux (MTESS, 2018a :1).

Cependant, pour les organismes communautaires de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, les montants prévus sont relativement importants. Outre l'expérience pilote dans la MRC de la Haute-Gaspésie entre 2004 et 2007, la Conférence des élus de la GÎM a conclu en 2008 une Entente de collaboration en matière d'inclusion sociale et de lutte contre la pauvreté « dont la mise en œuvre s'est amorcée à l'hiver 2009 » (CRÉGÎM, 2011 : 30). Pour la période 2008-2011, l'investissement total était de 1 176 000\$ (Ibid : 38). À partir de 2009, il a été possible « de soutenir les démarches de mobilisation du milieu sous le principe de l'approche territoriale intégrée (ATI) », d'abord dans trois territoires, La Haute-Gaspésie, Les Îles-de-la-Madeleine et Le Rocher Percé, puis dans les trois autres, soit les MRC d'Avignon, de Bonaventure et de La Côte-de-Gaspé. En novembre 2010, des représentants des diverses organisations dans chacune des six MRC de la GÎM participaient au premier Forum régional qui s'est tenu à Sainte-Anne-des-Monts, ce qui confirmait et précisait en quelque sorte l'entrée de la GÎM et de ses MRC dans l'Alliance pour la solidarité mise en avant dans le Plan gouvernemental pour la lutte contre la pauvreté et l'exclusion, 2010-2015. Par la suite, ce premier Forum régional donne lieu à la création du Réseau solidaire pour le rayonnement des territoires Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (RESSORT)⁶⁵.

Pour la période 2012-2015, l'enveloppe allouée à la région dans le cadre de l'Alliance régionale pour la solidarité s'élève à 4 310 918 \$ pour les trois années, soit 1 436 972\$ par année. Ce montant représente le double de ce que les deux fondations les plus importantes, Centraide de la GÎM et Fondation communautaire de la Gaspésie-Les Îles, redistribuent annuellement. Cette somme a permis de financer des projets innovants, d'organiser une assemblée régionale des partenaires (environ 150 participants) et de soutenir quelques chantiers thématiques. Comme fiduciaire, la Conférence des élus de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (CRÉGÎM) s'engageait à soutenir la démarche de l'approche territoriale intégrée (ATI) à partir des regroupements de partenaires dans les différentes MRC, soit la constitution dans chacune d'un Comité ATI pour la lutte contre la pauvreté et l'exclusion. À titre indicatif, voici la répartition de l'enveloppe pour l'année 2013-2014 pour chacune des MRC : la MRC Avignon : 165 473\$; la MRC Bonaventure : 157 327 \$; la MRC Côte-de-Gaspé :147 519 \$; la MRC Rocher-Percé : 188 512 \$; l'Agglomération Îles-de-la-Madeleine, 124 177 \$ et la MRC de la Haute-Gaspésie : 169 208\$ (pour un grand total de 1 140 728\$, soit environ 80% de la somme totale transmise à la région) (CRÉGÎM, 2014 : 16). Avec la disparition de la Conférence des élus en 2015, le financement se poursuivra pour une année avec la MRC de la Haute-Gaspésie comme fiduciaire, puis avec le *Committee for Anglophone Social Action* (CASA), un organisme communautaire de la région choisi par les partenaires des diverses MRC (RESSORT, 2017 :13).

Le troisième plan, Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale (PAGIÉPS), 2017-2023, apparemment plus centré sur la redistribution, vise à poursuivre la démarche initiée en 2009 par « la mise en place d'une approche de gouvernance territoriale reconnaissant l'autonomie des acteurs locaux et régionaux dans la

⁶⁵ Voir l'historique du RESSORT (<http://ressortgim.ca/historique/>)

définition des besoins et du potentiel de leurs milieux », y compris le financement du Fonds québécois d'initiatives sociales (RQIS) (MTESS, 2018a :1; 2018b : 48). Ainsi, « le Plan économique du Québec de mars 2017 prévoit l'attribution au FQIS d'une somme de 129,5 millions de dollars sur cinq ans, ce qui constitue une bonification du soutien financier accordé pour les démarches et les projets locaux et régionaux » (MTESS, 2018b : 49). Sont également prévus « des ajouts supplémentaires de 3 millions de dollars pour 2018-2019 et 2019-2020, de 4 millions de dollars pour 2020-2021 et de 5 millions de dollars pour les deux dernières années, ce qui porte l'investissement total à plus de 160 millions de dollars pour la durée du plan » (Ibid).

Enfin, si la contribution financière aux organismes communautaires de la GÎM à partir du RQIS est relativement importante, elle ne représente qu'un faible pourcentage du montant versé par le PSOC aux organismes de la région, soit environ 11%, et encore moins si l'on tient compte du montant total versé à la région par le SACAIS et Emploi Québec, soit environ⁶⁶ 6%. Mais, l'importance de financement accordé à la région pour la lutte contre la pauvreté se mesure non seulement au montant accordé mais à son affectation, soit implanter une « nouvelle » approche, celle de l'ATI (approche territoriale intégrée), et mobiliser tous les acteurs concernés de la région à travers une forme de gouvernance qui n'existait pas auparavant. De même, la FLAC à travers ses OBNL et les organismes faisant partie de son écosystème, RQDS et Communagir, contribueront à la mise en place d'une approche intégrée et d'une nouvelle forme de gouvernance dans les MRC et dans la région de la GÎM.

- **La mise en place d'une approche territoriale intégrée et d'une gouvernance appropriée**

Pour que la philanthropie constitue un système effectif et non exclusivement virtuel ou potentiel, ses composantes, œuvres de bienfaisance et fondations, doivent être non seulement en situation d'interdépendance et d'interactions mais aussi capables de délibération et de réflexivité. De plus, un système philanthropique, qu'il soit urbain ou régional, est aussi dépendant de son écosystème ou de son environnement qui comprend les pouvoirs publics (gouvernements et municipalités), les institutions publiques (ex. éducation et santé), les entreprises et la société civile (cette dernière de plus en plus fragmentée comme le révèle la multiplicité des associations et des acteurs collectifs, sans oublier la diversité des causes). À moins d'intégrer certains des acteurs de l'écosystème dans sa gouvernance⁶⁷, un système philanthropique peut être modifié sans que ses principaux acteurs aient décidé de le faire, ces derniers subissant alors un changement non désiré. En revanche, un système

⁶⁶ Ces pourcentages sont approximatifs. Comme les montants n'ont pas changé de manière très significative au cours des années considérées, nous prenons ceux de 2014-2015. Pour cette année-là, l'Alliance pour la solidarité de la GÎM a reçu 1,4 millions \$ (CRÉGÎM, 2014 : 16) alors que le PSOC a versé pour cette même année 12,5 millions \$ (CIUSSS 2017 : 124) et que le montant total distribué par le SACAIS et Emploi Québec en appui aux organismes communautaires de la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine s'élevait 23 276 543 \$ (MTESS, 2017b; MTESS, 2016 : 51; SACAIS, 2016). Dans ce cas, le montant provenant de l'Alliance pour la solidarité en GÎM représente environ 6% dans le premier cas et 11% dans le second.

⁶⁷ C'est ce que Taïeb Hafsi et Howard Thomas (2005) ont montré à propos de Centraide du Grand Montréal. En intégrant dans sa gouvernance certains des acteurs externes dont elle dépend, une organisation peut réduire l'incertitude quant à son environnement.

philanthropique peut être aussi proactif, s'il se donne une gouvernance appropriée qui lui permette d'agir comme un acteur unifié, un système-acteur, capable de modifier son écosystème en vue de mieux répondre aux urgences et aux besoins des plus vulnérables et, plus largement encore, de favoriser le bien-être de l'ensemble de la population. Il devient alors apte à définir l'intérêt général ou le bien commun à l'échelle d'un périmètre de solidarité dont les dimensions peuvent être variables (Mounier et Thiry, 1997). Autrement dit, une telle gouvernance à l'échelle d'une ville ou d'une région permet de se donner une compréhension commune du destin partagé et éventuellement des orientations conséquentes susceptibles d'inspirer des actions convergentes; les conflits ne disparaissent pas pour autant, mais ces tensions relativement circonscrites peuvent devenir créatrices.

○ **Un terreau fertile pour une gouvernance polycentrique effective**

À partir du point de vue d'informateurs clés, la cartographie du système philanthropique de la ville de Gaspé a identifié comme principaux acteurs les organismes suivants : Centraide GÎM pour les œuvres de bienfaisance, le Centre hospitalier de Gaspé pour la santé, le Centre d'action bénévole le Hauban pour le bénévolat, les associations traditionnelles (ex. Chevaliers de Colomb), les entreprises, la population, la ville, le gouvernement et autres acteurs externes (Jean-St-Laurent, 2017). Cependant, il est aussi apparu que les principaux lieux de délibération et de décision, de même que les principales organisations et leurs regroupements, étaient dispersés à l'échelle de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, principalement dans le chef-lieu de chacune des six MRC (mais pas exclusivement). Le système philanthropique paraît ainsi polycentrique non seulement morphologiquement, en raison des contraintes géographiques et d'une dispersion de la population sur le territoire, mais aussi sur le plan relationnel en raison d'une volonté de concertation et d'échange devant des défis que personne ne peut relever isolément (Burgalassi, 2010; Carrière, 2005; Audelle et Peyony, 2005). Dans cette perspective, le système philanthropique de Gaspé, qui est bien ancré dans la région, est constitué d'un ensemble de relations inter-organisationnelles parfois sectorielles parfois intersectorielles, mais le plus souvent circonscrites à l'échelle de la région, à travers principalement les chefs-lieux des MRC.

Avant de démontrer comment cette gouvernance polycentrique favorisant une approche territoriale intégrée s'est construite, il nous semble important d'identifier quelques-unes des conditions qui l'ont rendue possible (la question de sa performance demeure ouverte de même que celle des rapports sociaux et des tensions ainsi générées). Parmi ces conditions, on peut identifier un sentiment d'appartenance au territoire que l'héritage culturel, le patrimoine et un paysage grandiose renforcent. Sur ce point, nous avons relevé la diversité du peuplement de la région et la trajectoire d'un sous-développement marqué par la pauvreté et l'isolement qui s'est accompagné d'une forte exploitation, notamment dans le domaine de la pêche, et d'un abandon de la part des gouvernements. Une réappropriation de ce passé douloureux maintenant mieux connu et compris (histoires, musées et sites historiques) donne aujourd'hui une conscience encore plus vive de la situation actuelle de la région qui en est encore une de stagnation démographique et d'une économie très faiblement diversifiée, autant de constats et de réflexions qui interpellent tous les groupes sociaux quant à leur avenir et à celui de leur région. La recherche d'une croissance économique comparable

à celle des grands centres s'est révélée jusqu'ici un mirage, maintenant reconnue comme tel. La principale vision d'avenir qui s'offre et qui semble de plus en plus inspirante est celle d'un développement différent où la qualité de vie et de l'environnement s'impose comme finalité, ce qui suppose, entre autres, des investissements sociaux.

Dans cette perspective, la lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale n'est plus une question ne concernant que les personnes vulnérables puisque l'ensemble du territoire l'est également. C'est le cas de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine dont la quasi-totalité des municipalités affiche un indice de développement économique négatif (voir première section du présent texte). Dans un tel contexte, la vision d'un avenir sans grande croissance⁶⁸, mais avec comme priorité la qualité de vie et le bien-vivre, favorise la concertation entre les acteurs sociaux, les institutions, les organisations communautaires et les petites entreprises, créant ainsi un périmètre de solidarité. Toutefois, cette vision généreuse n'aura pas de conséquences positives sans l'adoption d'une démarche pour réaliser les arrimages indispensables pour une telle transition, ce que propose au moins implicitement l'« approche territoriale intégrée » (ATI) et la « démarche intégrée de développement social ». Dans la cartographie du système philanthropique de la ville de Gaspé, Étienne Jean-St-Laurent écrit : « Plusieurs intervenants ont aussi mentionné le rôle structurant joué par la ville et la MRC relativement à l'environnement dans lequel évoluent les organismes, notamment à l'aide des politiques familiales et de l'approche territoriale intégrée (ATI) ». Plus explicitement en ce qui concerne la philanthropie, il ajoute : « Quant aux lieux importants mentionnés pour l'organisation de la vie philanthropique, ce sont plutôt des organisations comme l'ATI, agissant comme courroie de transmission, qui ont été mentionnées plutôt que des lieux physiques » (Jean-St-Laurent, 2017 :17). C'est ce nous voudrions maintenant explorer un peu plus.

○ Une approche territoriale pour un développement social intégré

Pour les régions et les territoires d'appartenance, l'approche territoriale intégrée (ATI) a été proposée dans le cadre du premier *Plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale : concilier liberté et justice* (2004-2009) et, dans une certaine mesure, également mise en avant sur le terrain par la Fondation Lucie et André Chagnon (FLAC), à partir des OBNL résultant des partenariats noués avec le gouvernement du Québec⁶⁹. Dans cette perspective, l'ATI est définie comme une approche se caractérisant « par une concertation des intervenants, une intervention intersectorielle qui place l'amélioration de la situation des membres de la communauté au centre d'une action globale et qui améliore la capacité d'agir tant des collectivités que des individus qui les composent » (MESSF, 2004 :69). Il est aussi précisé qu'elle doit contribuer « à une meilleure synergie entre le développement économique local et le développement social, et un meilleur arrimage des différentes stratégies sectorielles visant l'amélioration des conditions de vie des milieux défavorisés » (Ibid). Dans le second *Plan de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale*

⁶⁸ Bien comprise, dans le sens que la décroissance de ce qui est toxique peut s'accompagner de la croissance de ce qui s'avère positif pour la qualité de vie et de l'environnement, d'où une autre prospérité voire une croissance non productiviste (Gadrey, 2010).

⁶⁹ Dans le premier plan d'action gouvernemental, la Fondation Lucie et André Chagnon est mentionnée, principalement à propos de Québec en Forme (MESSF, 2004 :57 et 70).

(PAGSIS), 2010-2015, on reprend à nouveau la définition de l'ATI dans les termes suivants : « L'approche territoriale intégrée (ATI) mise sur la concertation et sur une meilleure harmonisation des interventions des différents acteurs (ministères et organismes, acteurs sociaux, citoyens, entreprises, etc.) œuvrant sur un territoire donné afin d'améliorer les conditions de vie des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale. Diverses sphères de la vie peuvent être touchées: formation, famille, transport, emploi, loisirs, économie » (MESS, 2010 : 13 note 5).

En raison de la dimension socio-spatiale de la pauvreté et de l'exclusion sociale, l'ATI place l'amélioration de la situation de la communauté au centre de son action, à partir des initiatives des groupes qui la composent, sans rejeter nécessairement les approches plus individualisées. Par conséquent, les divers acteurs et institutions d'une collectivité donnée doivent se concerter non seulement au sein de leur secteur d'activité et d'intervention, mais aussi entre divers secteurs en tenant compte du territoire. Pour une concertation devant mener à l'adoption d'orientations communes partagées et à un plan d'action mobilisant l'ensemble des partenaires dans une région ou une MRC, une gouvernance appropriée s'impose, voire une gouvernance partagée favorisant la participation et la délibération dans la perspective d'une concertation intersectorielle (Lévesque, 2007 et 2006). Même si l'ATI s'inspire d'expériences passées, notamment celles des organisations communautaires (voir l'encadré ATI), les propositions mises en avant se veulent innovantes. Elles sont présentées comme complémentaires aux mesures qui relèvent directement de l'État, soit la redistribution, les politiques sociales et de l'emploi (ex. politique familiale, salaire minimum, prestations d'aide sociale, crédit de solidarité). De plus, la place accordée dans la gouvernance à la région, aux MRC, aux villes, aux institutions publiques, aux organismes communautaires et acteurs économiques va au-delà de ce qui a été expérimenté jusque-là tout au moins en termes de diversité des acteurs. De même, l'arrimage entre une démarche, celle de l'ATI, en liaison avec une forme de gouvernance définie à l'échelle du territoire, soit la région et ses MRC, représente au plan organisationnel et institutionnel quelque chose de nouveau. On y retrouve à la fois une horizontalité entre les partenaires et une liaison entre les divers paliers, notamment régional, supralocal et même local, qui se veut bi-directionnelle (Valade, 2013).

Enfin, entre 2010 et 2016, au moins dans le territoire de la GÎM et de ses MRC, l'ATI sera toujours une référence, mais elle sera progressivement redéfinie en liaison avec la Démarche intégrée de développement social (DIDS), ce qui peut être vu comme un élargissement par rapport à une approche plutôt centrée sur la lutte contre la pauvreté et l'exclusion. Au départ, les instances de concertation intersectorielle (ICI) étaient présentées comme des Comités ATI de lutte contre la pauvreté et l'exclusion. Depuis 2017, ils se définissent comme Démarche intégrée de développement social (DIDS). En même temps, la DIDS peut être vue comme plus ciblée sur le développement social, la prise en compte de développement économique comme réponse à la pauvreté n'apparaît plus aussi fortement qu'au départ. Entre temps, les centres locaux de développement (CLD), qui offraient du financement et des services aux PME et aux entreprises d'économie sociale à partir d'un plan de développement local, ont disparu en principe absorbés dans les MRC mais sans les fonds, entre autres, ceux dédiés à l'économie sociale. Les Centres locaux d'emploi (CLE), moins entrepreneuriaux et plus dépendants du MTESS, continuent d'être présents dans les MRC. À l'extérieur de la GÎM,

les Corporations de développement économique communautaire (CDÉC) qui faisaient le lien entre développement économique et développement social ont également disparu d'autant plus que plusieurs d'entre elles assuraient un mandat de CLD.

Encadré no 2 : L'Approche territoriale intégrée (ATI)

L'approche territoriale intégrée (ATI) a été d'abord expérimentée au Québec par les organisations communautaires, à l'échelle de collectivités locales, avant même que cette expression ne s'impose auprès du gouvernement du Québec⁷⁰. De ces expérimentations, on retrouve une approche centrée sur le milieu de vie plutôt que les individus isolés, l'intersectoriel plutôt que l'approche en silo, l'arrimage entre le développement social et le développement économique local plutôt que leur opposition, l'augmentation des capacités collectives et individuelles d'agir plutôt que la soumission et la dépendance, et la concertation de tous les acteurs concernés (municipal, communautaire, fondations, institutions publiques et le privé) plutôt que chacun pour soi. Au début des années 1990, Centraide du Grand Montréal et la Ville de Montréal s'associent au mouvement des Villes et Villages en Santé pour soutenir des tables de quartiers, notamment le quartier Ville Saint-Michel avec l'approche de « communauté dynamique » et de « revitalisation urbaine intégrée » (Ndiaye, Fontan, Bouchard, Lévesque et Mendell, 2005 et 2004; Coalition montréalaise des tables de quartiers, 2013). Dans le cas de Ville Saint-Michel, la gouvernance, qui se veut partagée, se caractérise par l'organisation d'un Forum social, une sorte d'assemblée générale des citoyens et des partenaires, une table de quartier et des comités de travail. Ces mécanismes de participation sont également mobilisés pour donner une vision partagée, une planification stratégique et un plan local d'action, notamment à partir de 2004 (Renaud, 2008).

Dans l'ensemble du Québec, deux démarches de développement social intégré se sont déployées: celle de la revitalisation intégrée regroupée en 2008 dans le Réseau québécois de revitalisation intégrée (RQRI), « issue de l'implication conjointe du gouvernement du Québec et de la ville de Montréal », et celle de l'ATI mise en avant par le Ministère de l'Emploi et de la Solidarité Sociale (MESS) dans le cadre du premier *Plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale : concilier liberté et justice*⁷¹ (2004-2009). Les deux démarches territorialisées (RUI et ATI) sont « des modèles d'une même approche » avec des objectifs convergents tels la qualité de vie et l'insertion sociale, mais avec des variantes et des financements très différents (Mercier et Bourque, 2013 : 5 et 54). Parmi ces variantes, le RQRI met plus l'accent sur la revitalisation intégrée urbaine faisant ainsi place davantage à une économie plurielle dont l'économie sociale (ex. la Caisse d'économie solidaire grand partenaire du RQRI) dans une perspective plus large et diversifiée (ex. aménagement urbain) alors que l'ATI dans la lutte à la pauvreté et à l'exclusion fait plus appel à des mesures publiques et à la participation des élus, des institutions publiques, des organismes communautaires, des acteurs philanthropiques et des acteurs économiques en liaison avec la région et les MRC (RQRI, 2015 : 3; 2016).

Dans le cadre du premier plan de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (2004-2010), l'approche de l'ATI s'accompagne de la création d'un Comité consultatif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale et d'un Fonds québécois d'Initiatives sociales (FQIS). Au cours de ce premier plan, ce sont d'abord des projets pilotes

⁷⁰ En somme, l'approche territoriale intégrée et de développement intégré a « des origines québécoises parfois lointaines, mais s'alimente aussi à des traditions de pratiques expérimentées ailleurs dans les Amériques et en Europe » (Mercier et Bourque, 2013 : 3 et 35 sq). En ce qui concerne le Québec, relevons certaines initiatives faisant suite aux Opérations Dignité dans le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie mettant en avant l'idée d'un aménagement intégré des ressources dans la seconde moitié des années 1970 (Dionne, 1994 et 1984; Lévesque, 1979). Dans la décennie suivante, l'approche territoriale inspire également les premières Corporations de développement économique communautaire (CDÉC) et les Corporations de développement communautaire (CDC) (Fontan, 1991).

⁷¹ Ce plan faisait suite à l'adoption à l'unanimité en 2002 de la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*, loi préparée par le Collectif pour un Québec sans pauvreté créé en 1998. Cette démarche du Collectif pour un Québec sans pauvreté (2013 :2) était non partisane : elle « avait recueilli 215 307 signatures et reçu l'appui de 1 500 organisations » (Collectif pour un Québec sans pauvreté, 2013 :3). Ce collectif misait sur une approche globale et la participation citoyenne.

locaux d'intervention (dans des quartiers ciblés de grandes villes et dans les milieux ruraux) qui ont été financés par le FQIS. Ce dernier « a été doté d'une somme totale de près de 200 millions de dollars afin de lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale » (MESS, 2014 :25). Après 2007, « sous la direction de chaque MRC, chaque région a défini une stratégie en matière de développement social et de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale » (Ibid). Avec le second plan, *Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale* (PAGSIS), 2010-2015, les Conférences régionales des élus (CRÉ) jouent un rôle explicite, à commencer par celui de fiduciaire. Une enveloppe de 115 millions \$ est accordée au FQIS pour les cinq années; « 90% du budget accordé aux régions est consacré au soutien d'interventions régionales et locales dirigées vers les personnes démunies » (Ibid : 27). Les ententes administratives entre le Ministère de l'emploi et de la solidarité sociale et les Conférences régionales des élus (CRÉ) sont qualifiées d'Ententes pour la solidarité puis d'Alliances pour la solidarité et l'inclusion sociale⁷². La dissolution des CRÉ le 15 avril 2015 a obligé les régions à choisir un autre fiduciaire et elle redonne aux MRC une place plus importante mais sans grandes augmentations de dotation⁷³. Avec l'abolition des CRÉ et le troisième plan gouvernemental, le *Plan d'action gouvernementale pour l'inclusion et la participation sociale* (PAGIÉPS), 2017-2023, les MRC jouent un rôle plus important, d'autant plus qu'elles peuvent négocier directement avec les divers ministères (projet de loi 122, *Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs*).

○ Vers une gouvernance partagée entre partenaires et territoires

L'expérience pilote, qui s'est déroulée dans la MRC de la Haute-Gaspésie de 2003 à 2006, a d'abord consisté à mobiliser et à concerter les partenaires concernés par le développement de leur communauté et la lutte contre la pauvreté et l'exclusion (MRC Haute-Gaspésie, sd). Différents réseaux politique, économique, communautaire, éducatif, sanitaire et social ont alors été invités à travailler en partenariat et à assurer la cohérence des actions, à se donner une vision commune et à cibler des projets répondant aux besoins et priorités de leur communauté et ainsi de favoriser la mise en place de projets novateurs. La coordination est assurée par un Comité ATI de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale qui réunit une douzaine de membres à l'échelle supralocale de la MRC Haute-Gaspésie⁷⁴. Ce comité constitue une instance de concertation intersectorielle (ICI). Pour l'animation et la logistique, deux agents de développement assurent la liaison entre les partenaires, le soutien aux activités et aux projets. De plus, cette expérience pilote de la Haute-Gaspésie recevra le soutien de la Fondation Lucie et André Chagnon (FLAC) à travers ses OBNL et les conseils de Communagir. Un forum constituant une sorte d'assemblée générale réunit entre une cinquantaine et une centaine de partenaires convoqués à une ou deux reprises au cours de l'année pour adopter une démarche commune, se donner un portrait social et proposer des pistes d'action puis des projets et activités. Avec le soutien des agents de développement, des groupes de travail seront constitués.

⁷² De telles ententes seront conclues avec la Ville de Montréal, l'Administration régionale Kativik, l'Administration régionale crie et la Commission de la Santé et des Services Sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador (CSSSPNQL) (Ibid : 26).

⁷³ Toutes les ententes des CRÉ pouvaient s'appliquer jusqu'au 31 mars 2016. Le comité de transition devait être formé des préfets de chacune des MRC de la région et d'une personne du ministère des Affaires Municipales de l'Occupation du Territoire. (Ministère des Affaires Municipales et Habitation, 2018).

⁷⁴ Ces partenaires sont alors le CSSS de la Haute-Gaspésie, CLD, CLE, MRC Haute-Gaspésie, Office municipal d'habitation de Cap-Chat et de Sainte-Anne-des-Monts, Chambre de commerce de la Haute-Gaspésie, Démarche enfant-famille, Haute-Gaspésie en Forme, Partagence, Tables des organismes communautaire, Sûreté du Québec.

À partir de 2009-2010, l'expérience-pilote sera étendue aux cinq autres MRC de la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine dans le cadre du *Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion et la solidarité sociale* (PAGSIS), 2010-2015, puis du *Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion et la participation sociale* (PAGIÉPS), 2017-2023. À partir de 2010, des Comités ATI-lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale sont présents dans les six MRC de la région. La plupart d'entre eux organisent au niveau de la MRC un forum ou assemblée générale qui réunit l'ensemble des partenaires pour se donner une vision commune, de grandes orientations, un portrait social du territoire (de plus en plus précis et complet), une planification stratégique selon les chantiers et enjeux transversaux : constats prioritaires, objectifs et transformations souhaitées (DIDS Haute-Gaspésie, 2017 : 18-19). Plus récemment, la démarche ATI (Approche territoriale intégrée) est devenue une Démarche intégrée en développement social (DIDS de la MRC Avignon, 2017; DIDS aux Îles-de-la-Madeleine, 2017; DIDS de la Côte-de-Gaspé (2017a, b, c), DIDS de la Haute-Gaspésie, 2017; MRC Bonaventure, 2018; Réseau de développement social, Rocher-Percé, 2018, 2017).

La structure d'ensemble est assez semblable mais il existe aussi des différences qui reflètent la spécificité de chacun des territoires supralocaux de la GÎM, notamment la dynamique des MRC avec la région⁷⁵ (Verreault et Bourque, 1017; Verreault, Lussier et Bourque, 2016). Pour la démarche, la DIDS de la Haute-Gaspésie donne un bon aperçu du type de gouvernance et de gestion que l'on retrouve dans les autres MRC de la région (DIDS Haute-Gaspésie, 2017 : 20 à 30). Outre un rôle plutôt technique de fiduciaire assumé par la MRC, l'instance la plus élevée est celle de l'assemblée générale (forum) formée de tous les partenaires concernés dont le mandat est d'agir comme gardienne des principes directeurs de la démarche (plan de la communauté, règles de fonctionnement, plan d'action annuel et réflexion sur les grands enjeux spécifique). Cette assemblée, qui regroupe plus ou moins une centaine de personnes, se réunit deux fois par année : dans un cas pour des exigences plutôt statutaires, dans l'autre comme espace de réflexion sur les grands enjeux. Sous l'assemblée, un comité stratégique, qui s'apparente à un conseil d'administration, réunit des responsables d'institutions publiques (CSSS, commission scolaire, etc), le fiduciaire, un représentant de la MRC, un représentant de la Table des organismes communautaires, un représentant d'OBNL (idéalement ne portant pas d'action), un intervenant en organisation communautaire (sans droit de vote) et un représentant de la coordination du développement social (sans droit de vote). Ce comité, qui se réunit quatre fois par année, s'assure de la cohérence entre les chantiers et du suivi de la mise en œuvre du plan. De plus, il recommande à l'assemblée générale les budgets, le plan d'action. Des chantiers et sous-chantiers sont en charge des projets et des activités et peuvent créer au besoin des comités de travail à qui ils peuvent donner des mandats. Ainsi, le chantier pauvreté et besoins de base s'est donné un sous-chantier pour l'autonomie alimentaire et un groupe de travail pour la récupération alimentaire. Le chantier enjeux transversaux chapeaute deux groupes de travail : l'un pour la recherche de financement et l'autre en éthique. De plus, ils recommandent au comité stratégique des actions prioritaires avec les ressources nécessaires. Enfin, pour les comités de travail, la gestion plus quotidienne est assurée par une équipe de coordination et de

⁷⁵ Pour un organigramme détaillé des diverses Démarches intégrées de développement social (DIDS) dans chacune des MRC, voir le rapport annuel du RESSORT (2018 : 20 sq).

soutien qui est formée d'un responsable des ressources humaines, d'un intervenant en organisation communautaire (CISSS), d'un agent de développement rural et d'un agent pivot (régional)⁷⁶.

En 2009, alors que se mettaient en place les premiers Comité ATI-lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, les trois OBNL de la Fondation Lucie et André Chagnon (Québec en Forme, Avenir Enfants et Réunir Réussir) commençaient également à s'implanter dans les MRC de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Ainsi, Québec en forme crée en 2009 un nouvel organisme, *Baie-des-Chaleurs active et en santé* (BDCAS) qui réunit des partenaires de la MRC Avignon et de la MRC Bonaventure (voir historique, site internet de BDCAS)⁷⁷. De même, dans la MRC de la Côte-de-Gaspé, les trois OBNL de la FLAC mettent sur pied *Santé Jeunesse Côte-de-Gaspé* avec la participation d'une quarantaine d'organismes partenaires actifs dans la MRC⁷⁸. Aux Îles-de-la-Madeleine, Québec en forme crée en 2010 un comité de partenaires, *Les Îles en forme*, qui préside à l'organisation d'une planification stratégique pour le développement de saines habitudes de vie chez les jeunes et leurs familles (Démarche de développement social aux Îles-de-la-Madeleine, 2017). Dans la MRC Rocher-Percé comme dans la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine, une certaine intégration des fonds (AE, QEF, Complice et ATI) a donné lieu à un projet pilote qui a permis d'expérimenter « un modèle écosystémique » (RESSORT, 2016a : 12 ; Comité de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale de la MRC Bonaventure, 2016 : 19). Dans la MRC de la Haute-Gaspésie, la FLAC conjointement avec l'aide financière du gouvernement a été aussi contributrice au regroupement des acteurs du milieu à partir de ses OBNL et pour réaliser une planification stratégique avec l'accompagnement de Communagir (dont la FLAC est l'un des principaux partenaires).

Comme les instances mises en place par les fonds de la FLAC réunissent à peu près les mêmes partenaires que les Comités ATI-Lutte contre la pauvreté et l'exclusion, il sera de plus en plus question d'un arrimage sous le chapeau de la MRC d'autant plus que les deux démarches mettent en avant une approche territoriale et une concertation intersectorielle comparables pour un territoire donné. Cet arrimage sera souhaité par les regroupements dans la MRC de la Côte-de-Gaspé et dans celle de Bonaventure (Démarche intégrée de développement social » 2017 et 2017a; Forum en développement social de la MRC de Bonaventure, 2018 :4). Cependant, cet arrimage a donné lieu à des débats puisque les deux bailleurs de fonds, FLAC

⁷⁶ Ailleurs, comme aux Îles-de-la-Madeleine, l'organigramme est simplifié pour la gestion avec un comité de développement (genre CA) qui est assisté par une équipe de développement social et un comité d'accompagnement qui coordonnent et appuient des comités thématiques (RESSORT, 2018 : 24 et 25). De même, pour le Réseau social Rocher-Percé, la gouvernance est assurée par le forum (Grand Messe) et par un comité de suivi formé des directions d'organismes avec le soutien d'une équipe d'accompagnement. Les actions et activités relèvent de chantiers et comités (Ibid : 26).

⁷⁷ Pour la première année, la BDCAS reçoit de Québec en forme « \$ 89 000 pour des activités dans la MRC Avignon et sa gestion puis, \$ 87 000 pour les activités dans la MRC Bonaventure et sa gestion ». Pour l'an 2, un montant de 325 800 \$ sera attribué à BDCAS pour l'administration, la coordination et les actions dans le territoire des deux MRC (Voir le site internet de BDCAS, l'onglet historique puis celui de la documentation : rapports annuels et bilans d'action entre 2010 et 2017).

⁷⁸ La mission de Santé Jeunesse Côte-de-Gaspé est de « contribuer au développement et à l'épanouissement des jeunes de 0-20 ans » (Site Web de Jeunesse Santé Côte-de-Gaspé, voir mission).

et Alliance pour la solidarité, n'ont pas exactement la même mission, à commencer par une population cible 0-20 ans dans un cas et une population 0-100 ans dans le cas de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale⁷⁹. Dans cette perspective, la structure actuelle des DIDS résulte au moins partiellement d'un arrimage entre le Comité ATI-lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale et la gouvernance mise en place par les fonds relevant de la FLAC. L'arrimage s'est imposé d'autant plus fortement que les ressources financières et humaines se sont réduites à partir de 2015 : d'une part, avec la politique d'austérité et l'abolition de la Conférence des élus de la GÎM (CRÉGÎM); d'autre part avec la fin du soutien de Québec en forme pour 2019 et d'Avenir Enfants pour 2020 (Fondation Lucie et André Chagnon, 2017 :1). Enfin, dans ce contexte, les MRC prendront plus d'importance que la région.

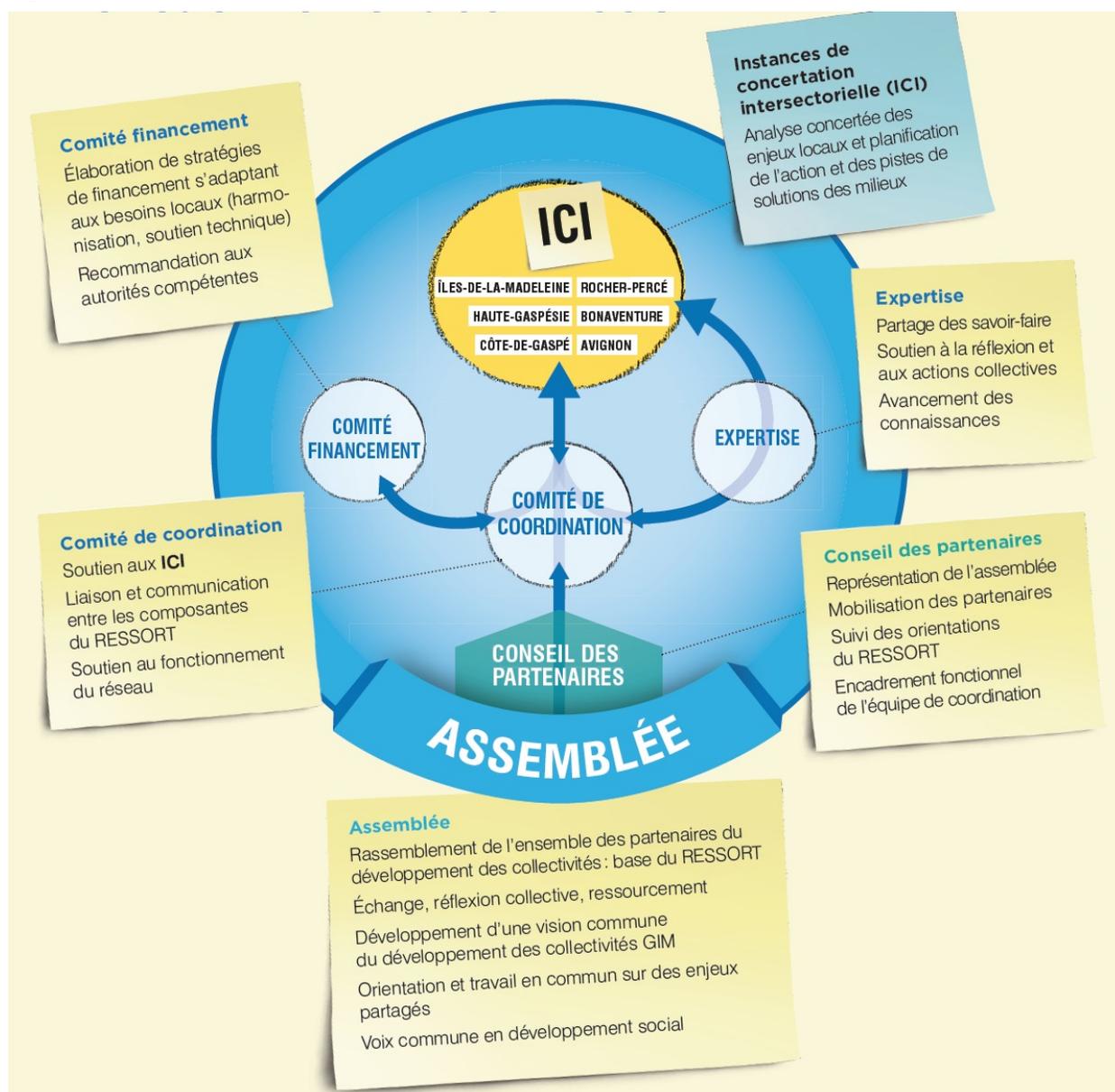
De 2008 et jusqu'à son abolition en 2015, la CRÉGÎM a été le fiduciaire pour l'Alliance régionale de solidarité et l'inclusion sociale, comme nous l'avons indiqué précédemment. Au cours de cette période, elle a favorisé la concertation entre les instances intersectorielle (ATI – Lutte à la pauvreté-Développement social) qui œuvrent à l'échelle des MRC. Le premier Forum régional, qui s'est tenu à Sainte-Anne-des-Monts en 2010 sous le thème « se rassembler pour bâtir des communautés solidaires », a réuni les représentants des instances de concertation intersectorielle et des partenaires de la plupart des MRC qui avaient mis sur pied (ou étaient en voie de le faire) un comité ATI de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Ces derniers ont souhaité se donner instance régionale pour mettre en réseau chacun des territoires supralocaux et pour maintenir la liaison entre le régional et le local. Ce forum régional est à l'origine de la création du Réseau solidaire pour le rayonnement des territoires Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (RESSORT) dont les objectifs sont 1) élaborer une vision commune des enjeux du développement social des collectivités, 2) mieux intégrer les pratiques au développement social des collectivités, 3) mettre en réseau le savoir-faire collectif, 4) améliorer l'efficacité de la concertation intersectorielle, 5) améliorer l'accès aux ressources pour les collectivités locales, 6) agir au bon niveau (local ou régional) (RESSORT, 2017 :15 et 19). Le premier plan régional d'action pour la période 2013-2016 comprend quatre axes : la mobilisation/communication, le soutien, le développement et le partage des expertises et la représentation (RESSORT, 2014;8). Enfin, aujourd'hui alors que la CRÉGÎM n'existe plus, le RESSORT se définit comme « un réseau de partenaires et de communautés d'expertises mobilisés pour le développement social de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine » (voir site web : <http://ressortgim.ca/apropos/>).

La formalisation du Réseau solidaire pour le rayonnement des territoires Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (RESSORT) s'est faite progressivement et avec grande prudence. De 2012 à 2016, le conseil d'administration provisoire, appelé Comité des partenaires transitoire (CPT), comprend quatorze membres, dont six représentants issus des instances de concertation intersectoriel (ICI) de chacune des MRC (soit d'une ATI- Lutte à la pauvreté – Développement

⁷⁹ Dans le cas de Santé Jeunesse Côte-de-Gaspé, cet arrimage fut au cœur des discussions de deux forums organisés par le Comité ATI Côte-de-Gaspé : d'abord celui du 3 mai 2017 sous le thème, « Plus loin ensemble », un second forum tenu cinq mois plus tard sous la thématique, « *J'embarque!* », confirmant une gouvernance unique pour un regroupement unifié à l'échelle de la MRC, désormais *Démarche intégrée de développement social* (Démarche intégrée de développement social » 2017 et 2017a). Pour la MRC de Bonaventure voir le dernier Forum (Forum en développement social de la MRC de Bonaventure, 2018 :4).

social), trois représentant(e)s du secteur gouvernemental dont un(e) de la CRÉ, trois du mouvement communautaire, un représentant chacun pour les personnes anglophones de la région et les groupes autochtones (RESSORT, 2014 : 10). De par le mandat confié par l'assemblée générale (forum régional), le CPT doit représenter l'assemblée générale, mobiliser les partenaires et s'assurer du suivi des recommandations et du budget (RESSORT, 2014 : 12). Après avoir été » transitoire pendant cinq années, le CPT est devenu permanent, soit un Conseil des partenaires (CP) dont les membres sont choisis par des collègues électoraux pour favoriser l'intersectorialité et assurer une représentation plus équitable des diverses échelles (locale et régionale) et une présence de la société civile. Il appartient à l'assemblée des partenaires (forum régional) de définir le rôle, les responsabilités, les pouvoirs et les orientations de ce réseau solidaire régional. Le plan d'action, le plan d'activité et les états financiers sont également reçus par l'assemblée. Enfin, outre le suivi entre les assemblées, le CP se doit de favoriser la réflexion sur les enjeux de développement social et de contribuer à l'actualisation des chantiers. Plus récemment, un comité exécutif a été créé pour assurer le suivi entre les réunions du CP (RESSORT, 2017 : 6, 10, 11).

Figure 1 : le fonctionnement du RESSORT



Source : RESSORT, 2014 : 22

Cette figure peut être décomposée en deux parties : une première à la base qui est constituée de la gouvernance proprement dite, soit l'assemblée générale des partenaires et le Conseil des partenaires; une seconde immédiatement au-dessus qui relève plutôt de la gestion et de la logistique, soit un comité de coordination alimenté par un comité de financement (ce dernier peut aller chercher de nouveaux fonds) et un comité d'expertise qui fournit au besoin des connaissances nouvelles. Les instances de concertation intersectorielle (en pratique les comités ATI), qui reçoivent du soutien, des connaissances nouvelles et du financement, sont également présentes à l'assemblée générale comme partenaires, d'où une certaine circularité (même si les personnes qui se retrouvent aux deux endroits ne le sont pas nécessairement au même titre).

Les ressources financières du RESSORT sont limitées de même que les ressources humaines, soit une coordonnatrice et une agente de développement⁸⁰. Outre quelques comités dont un comité conseil formé d'une trentaine de professionnels et des représentants des milieux régional et local en développement social, cette instance s'est donnée des groupes de travail qui se déploient à partir des ressources provenant des instances de concertation intersectorielle dans les MRC. Ces groupes formés d'une vingtaine de participants travaillent sur des enjeux à l'échelle régionale dans des domaines tels que le logement, le transport des personnes et le financement des groupes et activités. Le groupe de travail sur le financement est formé principalement de gestionnaires de fonds (Alliance pour la solidarité, Québec en forme, Avenir Enfants, Complice persévérance scolaire) et des représentants des milieux communautaires et de la concertation locale et régionale (RESSORT, 2014 : 15). Comme on peut lire, « les instances de concertation intersectorielle (ICI) constituent le noyau de base du RESSORT » parce qu'« elles représentent les lieux de concertation, à l'échelle des MRC, qui ont comme préoccupation le développement social et la lutte contre la pauvreté ». Plus concrètement, « les partenaires du RESSORT ont identifié les comités locaux réunis sous l'approche territoriale intégrée (ATI) de chacune des MRC comme étant le meilleur potentiel pour représenter les ICI » (RESSORT, 2014 : 16). Comme le montre bien la figure précédente, le RESSORT vise principalement à soutenir les instances de concertation intersectorielle qui sont au centre des projets et activités dans les MRC pour un développement social intégré.

L'abolition de la Conférence des élus de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (CRÉGÎM) a obligé à trouver un nouveau fiduciaire; ce fut pour l'année de transition la MRC Haute-Gaspésie. Par la suite, le RESSORT a choisi le CASA (*Committee for Anglophone Social Action*) (RESSORT, 2017 :11). Au-delà du rôle de fiduciaire, l'abolition de la Conférence des élus a laissé un grand vide qui ne peut être comblé à court et même à moyen terme. En 2014, la CRÉGÎM avait un budget de 11,2 millions \$ (14,3 millions \$ en 2013) et un personnel comptant 38 personnes : 11 pour la direction, administration et communication, 13 en concertation et développement social, sans compter 4 professionnels à la commission jeunesse, 3 pour la stratégie de développement durable, 1 pour la persévérance scolaire, 1 pour le pôle économie sociale, 1 pour la coordination du RESSORT. De plus, le conseil d'administration de la CRÉGÎM comprenait dix-huit membres, trois pour chacune des six MRC : six préfets, six maires et six représentants de la société civile (CRÉGÎM, 2014 : 50-51). L'abolition de la CRÉ a aussi entraîné une perte considérable d'expertise et d'influence dans le domaine social pour la région. Ainsi, à la suite de la disparition de la CRÉ, la Table des préfets, qui existait auparavant, constitue l'instance régionale. La Table élargie des MRC de la GÎM est composée de la Table des préfets, d'un élu désigné par chacune des MRC et la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine et des directeurs généraux de chacune des MRC et de la Communauté maritime des Îles. Cependant, la société civile ne peut compter que sur un observateur, désigné par un organisme reconnu, mais qui peut introduire des dossiers (<https://tabledesprefetsgim.wordpress.com/a-propos/>). Par conséquent, le RESSORT se doit de compter sur les ressources provenant principalement des instances de concertation intersectorielle situées dans les MRC. C'est à ce niveau que se retrouve la plus grande partie

⁸⁰ Dans le rapport financier 2013-2014, les dépenses s'élevaient à 59, 833\$ pour 2012-2013, à 133 072\$ pour 2013-2014 alors que les prévisions pour 2014-2015 étaient 52 095\$ (RESSORT, 2014 : 32).

du financement provenant du *Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale* (PAGIEPS).

En somme, avec l'abolition de la Conférence des élus, la gouvernance régionale s'est affaiblie, bien que le RESSORT se maintient avec l'aide des ressources que l'on retrouve dans les MRC avec les instances de concertation intersectorielle, notamment les Comités ATI et DIDS. Cependant, même à l'échelle supralocale, le soutien philanthropique est plus indispensable qu'auparavant. Ainsi, pour la préparation de son dernier Plan de communauté déposé en 2017, la Haute-Gaspésie n'a pu y arriver que grâce à des contributions ponctuelles de plusieurs partenaires dont celles de Québec en Forme et d'Avenir Enfants dont les activités se terminent en 2019 et 2020 respectivement⁸¹ (AGIRTÔT, 2017; DIDS Haute-Gaspésie, 2017, 2017a; Vincent dans Verreault et Bourque, 2017 : 31).

○ **Les enjeux et défis d'une gouvernance régionale polycentrique**

À partir de 2003-2004, le système philanthropique polycentrique de Gaspé et de sa région et son écosystème se sont transformés sous l'impulsion principalement de deux grands bailleurs de fonds venant de l'extérieur. Ces derniers ont manifesté leur intention de mobiliser les acteurs locaux pour qu'ils travaillent et s'organisent autrement, notamment dans le cadre d'une gouvernance partagée faisant appel à une plus grande diversité de partenaires ancrés dans le territoire pour des fins d'intérêt général. Cependant, avant d'engager l'ensemble de la région, le gouvernement du Québec a soutenu financièrement l'expérimentation d'une approche territoriale intégrée visant, entre autres, la concertation des acteurs locaux et la collaboration intersectorielle pour la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (MESSF, 2004). Par la suite, tous les milieux ont été invités à « revoir nos (leurs) façons de faire et rapprocher les décisions des milieux locaux et régionaux » (MESS, 2010 :10). De même, les OBNL reliées à la Fondation Lucie et André Chagnon ont proposé une démarche comparable à l'approche territoriale intégrée avec le soutien du Regroupement québécois de développement social et Communagir. Même si l'expression n'a pas été utilisée, la collaboration intersectorielle et la concertation des acteurs locaux se sont alors déployées en convergence avec celles mises en avant par le gouvernement du Québec, au moins dans les MRC de cette région. Dans les deux cas, certaines organisations communautaires ont manifesté des réticences surtout au départ, mais elles s'y sont engagées d'autant plus que la région de la GÎM constitue un terrain fertile pour une gouvernance partagée incluant les niveaux régional, supralocal (MRC) et local et que cela comportait un soutien financier non négligeable.

Ce qui a changé dans le système philanthropique de Gaspé et sa région, au cours des quinze dernières années, c'est moins le nombre des organismes de bienfaisance (même si leur nombre a légèrement augmenté) que la mise en place d'une nouvelle gouvernance régionale polycentrique, ancrée dans les principales villes des MRC, une gouvernance faisant appel à

⁸¹ Plusieurs dizaines de partenaires ont contribué à la DIDS de la Haute-Gaspésie qui pourra bénéficier d'un budget de 346 000\$ pour l'année 2017-2018 (Fortier, 2017)

une plus grande concertation entre une grande diversité d'intervenants et de partenaires qu'exigeait, entre autres, une collaboration se voulant intersectorielle. Ce processus a entraîné une modification de la place de chacun des grands acteurs et de l'agencement des niveaux régional, supralocal et local. Il a permis aussi de nouvelles collaborations, de nouveaux projets et de très nombreuses activités qui ont été auto-évalués positivement avec les nuances qui s'imposent. Cependant, de nouveaux enjeux et défis sont apparus, surtout à la suite d'une inflexion importante à partir de fin 2014 qui a touché le niveau régional et la place de la société civile alors que les MRC ont vu leurs responsabilités augmentées sans nécessairement recevoir les dotations correspondantes. La mise en place de cette nouvelle gouvernance a modifié les rapports entre les principaux acteurs sociaux (élus et maires, institutions publiques, bailleurs de fonds, organisations de la société civile) et la place respective du régional, du supralocal et du local.

Dans un premier temps, de 2003 à 2015, l'instance régionale représentée par la Conférence des élus de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (CRÉGÎM) a été l'intermédiaire entre le gouvernement avec ses ministères et les instances supralocales (MRC) alors que les projets et les activités financés se sont déployés principalement à l'échelle supralocale plus concernée par les activités intermunicipales (Proulx, 2015). Au cours de cette période, la société civile était bien représentée au sein de l'instance régionale avec un collège électoral pour un tiers des sièges, à côté des maires de MRC (un tiers des sièges) et des préfets de chacune des MRC (un autre tiers). La CRÉGÎM négociait non seulement l'Alliance régionale pour la solidarité, mais elle assumait le rôle de fiduciaire tout en soutenant également le Réseau solidaire pour le rayonnement de la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (RESSORT). Ce dernier considérait les comités ATI-lutte contre la pauvreté comme des organismes pivots à titre d'instance de concertation intersectorielle (ICI) dans chacune des MRC. Au cours de cette période, les OBNL et les fonds reliés à la Fondation Lucie et André Chagnon se sont coordonnés dans plusieurs des MRC de la région pour se donner également une instance supralocale de concertation et de planification qui regroupait les partenaires provenant d'une diversité de milieux, notamment élus et maires, institutions publiques en éducation et santé, organisations communautaires (en somme les mêmes partenaires que les instances de concertation intersectorielle).

Dans un deuxième temps, l'abolition de la CRÉGÎM en 2015 combinée au transfert des CLD aux MRC et à la fusion des CSSS au sein d'un CISSS a constitué une forte inflexion, voire un choc. Pour le niveau régional, cela a représenté une grande perte financière et d'expertise, notamment de nombreux agents de développement qui constituaient à la fois des agents de liaison et des « ingénieurs sociaux » pour soutenir une gouvernance et une gestion de plus en plus complexes (aussi indispensables pour un développement social intégré que les ingénieurs civils pour les ponts). En somme, il en résulte au plan de la gouvernance une diminution significative de la capacité des démarches régionales en développement social à la fois vers le niveau gouvernemental et vers le niveau supralocal (Verreault, Lussier et Bourque, 2016 : 23). Cette perte est beaucoup plus lourde dans une région comme celle de la GÎM que dans une grande ville comme Montréal et Québec où il existe des alternatives, notamment en termes de soutien. La société civile est manifestement sortie perdante, mais le niveau supralocal (MRC) a vu ses responsabilités élargies sans recevoir toutefois toutes les ressources financières et humaines correspondantes. Le plan d'action gouvernemental pour

l'inclusion et la solidarité sociale (PAGSIS) se terminait en 2015, mais il a été reconduit avec le plan d'action gouvernemental pour l'inclusion et la participation sociale (PAGIEPS), 2017-2023. Enfin, la décision de la FLAC de mettre fin à ses trois OBNL (QF, AE et RR²) au même moment fut moins brutale puisque ce retrait s'est voulu progressif et qu'un soutien financier pour la transition a été accordé à certains organismes dont le RESSORT. Comme certains l'ont relevé, la nouvelle gouvernance est contrainte de faire autrement voire d'innover, mais avec des moyens et des ressources réduites, ce qui constitue à l'évidence un très grand défi pour des organisations déjà sous-financées (Verreault et Bourque, 2017).

Dans la région GÎM, les organisations de la société civile ne disparaissent pas du paysage de la gouvernance régionale puisque la table élargie des préfets accepte un représentant comme observateur avec la possibilité de déposer des dossiers la concernant. De plus, l'institutionnalisation tardive du RESSORT formalise une gouvernance qui prévoit des collèges électoraux dont l'un pour la société civile. L'un des grands objectifs de ce réseau est de renforcer les liens entre les MRC et entre ces dernières et la région. S'il est certain que le contrôle des maires dans les MRC s'est renforcé et élargi en compétence, la présence des organisations de la société civile s'est aussi consolidée de différentes façons. D'abord, la fusion entre les regroupements supralocaux mis en place par les OBNL de la FLAC et ceux réalisés par les Comités ATI-Lutte contre la pauvreté et l'exclusion concentrent la diversité des partenaires dans la perspective d'un développement social intégré comme on a pu l'observer, notamment dans les MRC de la Côte-de-Gaspé, de Bonaventure et aux Îles-de-la-Madeleine. Ensuite, dans les instances supralocales, les représentants de la société civile ne sont plus les seuls à défendre le développement social devant les maires et les élus plutôt préoccupés par le développement économique. En effet, la présence de représentants du secteur public (éducation, santé et services sociaux) sur ces instances fait que les autres intervenants sociaux sont désormais davantage écoutés.

Enfin, la contribution et l'influence des organisations de la société civile et des intervenants sociaux se sont élargies en raison de l'intégration que favorise un processus misant sur la participation des partenaires, un processus qui va de la planification en passant par la vision partagée et un plan d'action et d'activité soumis et discutés par l'ensemble des partenaires, y compris ceux évoluant dans le domaine social. Cette coconstruction produit des rapports plus intégrés et plus complexes entre les élus, les bailleurs de fonds, les administrations publiques et les organisations de la société civile. C'est ce qu'explique Frédéric Vincent, travailleur autonome qui œuvre dans le domaine du développement social et des OBNL dans la région de la GÎM :

En effet, nous ne pouvons pas être intégrés uniquement dans la réflexion sans l'être dans le financement ou l'accompagnement. Au début, nous avons intégré la planification, mais nous devons ensuite en faire le dépôt. Il fallait éviter de retomber dans les silos. Ainsi, nous n'effectuons pas de dépôt auprès de chacun des fonds, mais plutôt un seul intégré, le Plan de communauté qui comprend toutes les actions. Par la suite, les fonds doivent se débrouiller pour décider les actions qu'ils vont soutenir. Un dépôt arrimé suggère une analyse arrimée des fonds ainsi qu'un accompagnement arrimé des agents, notamment des fonds, mais au niveau régional aussi (Frédéric Vincent dans Verreault et Bourque, 2017 : 31)

Au départ, les bailleurs de fonds ont proposé la planification intégrée, mais ils « n'avaient peut-être pas envisagé que l'intégration se répercuterait sur l'ensemble du processus » (Ibid).

L'hyperconcertation et la sursollicitation engendrées par la nouvelle gouvernance misant sur la participation et l'intégration constituent un enjeu explicitement identifié par la plupart des acteurs de la région de la GÎM et des MRC (Comité de lutte contre la pauvreté et l'exclusion, MRC Bonaventure, 2014 :10; RESSORT, 2017 : 13 et 18). Cet enjeu n'est pas exclusif à la GÎM puisqu'il résulte en grande partie des programmes gouvernementaux et philanthropiques dont il a été question auparavant et qui existent à l'échelle du Québec. Dans un ouvrage sur la concertation et le partenariat dans le développement des communautés, Denis Bourque (2008) a identifié le problème de l'hyperconcertation qui comprend des dimensions quantitatives (multiplication des tables et espaces de concertation) et des dimensions qualitatives (valeurs ajoutées des diverses gouvernances). Sous cet angle, il ne suffit pas de réduire le nombre de tables mais il faut en évaluer la valeur ajoutée, notamment au plan de la coordination. Le terme de l'hyperconcertation est employé aussi par le Réseau québécois de développement social (RQDS, 2018 et 2017) pour lequel ce phénomène est alimenté à la fois par les nouvelles préoccupations identifiées par les milieux eux-mêmes ou encouragées par les Fonds et programme publics et privés. Gérald Divay conclut que l'« hyperconcertation est un signe de myopie et d'impuissances publiques », mais qu'elle « présage une nouvelle capacité collective, si on réussit à trouver les ajustements nécessaires. (Divay, 2009 : 17). Pour le moment, les ajustements ont été réalisés à partir de l'arrimage des gouvernances intersectorielles à l'échelle des MRC qui s'est imposé à la suite du retrait des fonds résultant du partenariat entre la FLAC et le gouvernement et le recentrage de la gouvernance à l'échelle de la MRC.

D'un point de vue qualitatif, la nouvelle gouvernance permet une intégration qui constitue un défi mais qui laisse entrevoir de nouvelles façons de faire permettant un processus plus intégré qu'auparavant et susceptible de profiter des compétences diversifiées de l'ensemble des partenaires, d'où sans doute une complexité nouvelle. Dans cette perspective, le système philanthropique gaspésien se révèle polycentrique, sans doute ancré davantage dans le territoire de chacune des MRC, mais également désireux de maintenir un rayonnement dans un espace de solidarité régionale comme en témoigne, entre autres, le maintien du RESSORT. En même temps, ce système philanthropique polycentrique a intégré une partie de son écosystème de sorte que les frontières entre ce qui constitue le secteur public, le secteur de l'engagement citoyen et celui de l'engagement philanthropique sont devenues poreuses. À certains égards, il s'agit là d'un défi qui touche tous les secteurs ainsi entendus. Si chacun des secteurs apporte des compétences et des contributions relativement spécifiques, leur identité et même leur légitimité sont aussi fragilisées dans une concertation qui les oblige à une intégration qui les dépasse.

Conclusion

L'objectif de départ était de caractériser le système philanthropique de la ville de Gaspé, mais il est apparu, comme l'avait suggéré la cartographie à l'initiative de l'Institut Mallet, que ce système ne pouvait être caractérisé en s'en tenant exclusivement à cette échelle. Il est très difficile de bien rendre compte du système philanthropique de cette ville, capitale administrative de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, sans prendre en considération la dynamique de peuplement de cette région et la dispersion quasi linéaire de la population autour d'une péninsule entourée d'eau au nord, au sud et à l'est. S'il existe un système philanthropique dans cette région, il est polycentrique tant d'un point de vue morphologique, comme résultant d'une contrainte géographique entraînant la multiplication des centres, que d'un point de vue relationnel reposant sur des échanges entre les divers centres que renforcent un fort sentiment d'appartenance à la région et la réappropriation d'une histoire marquée par un isolement renforcé par l'abandon des pouvoirs publics et même religieux au moins jusqu'au milieu du XXe siècle.

Au moins quatre grandes conclusions peuvent être dégagées de cette analyse du système philanthropique de la ville de Gaspé et de sa région. Ces quatre conclusions constituent en un sens un complément à celles que l'on retrouve dans la cartographie concernant la ville de Gaspé (Jean-St-Laurent, 2017), mais elles ajoutent quatre considérations qu'il n'était pas possible de faire avec autant de précision en s'en tenant au périmètre de la ville de Gaspé, soit 1) l'attachement au territoire, à son histoire et à sa culture que révèle l'engagement philanthropique ; 2) la polycentricité du système philanthropique de Gaspé et de sa région ; 3) la transformation de ce système à partir d'une gouvernance partagée et d'une approche territoriale intégrée impulsées par des bailleurs de fonds et des consultants principalement externes à la région (cette dernière constituant par ailleurs un terrain fertile) ; 4) le repositionnement des paliers territoriaux et des secteurs (politique, public, société civile et privé) qui apparaissent comme une conséquence de transformations précédentes. Revenons rapidement sur chacune de ces quatre grandes conclusions.

1. La trajectoire historique et culturelle de la Gaspésie doit être prise en considération si l'on veut comprendre le système philanthropique de la ville de Gaspé et de sa région administrative, la Gaspésie-et-les-Îles-de-la-Madeleine (sans confondre pour autant la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine). Le peuplement de cette région révèle une grande diversité socio-culturelle un peu comme ce fut le cas des grandes villes canadiennes. De plus, l'histoire de la région a été marquée par la misère, l'abandon et l'exploitation. Le sentiment d'appartenance à la région inclut désormais une réappropriation de cette trajectoire et de ce territoire à travers un engagement philanthropique et citoyen qui le met de plus en plus en valeur (d'où une volonté de rendre la région plus attractive). Paradoxalement, cela permet aussi d'entrevoir pourquoi, dans une région considérée comme la plus défavorisée du moins économiquement, sa population relativement stagnante peut se considérer comme la plus satisfaite de la vie comparativement au reste du Québec. Cette trajectoire permet aussi de comprendre à la fois des relations plus équilibrées entre les principales villes de la région (un système philanthropique

polycentrique) et l'importance de la diaspora gaspésienne et de la diaspora madelinote de même que les relations de coopération entre les deux plus influentes fondations de la région, apparemment en concurrence (Centraide et Fondation communautaire). Enfin, la culture est un domaine fortement valorisé par les organisations philanthropiques de la région, comme on peut le constater notamment dans la ville de Gaspé et même à l'échelle de la région.

2. La polycentricité du système urbain gaspésien est apparue dans les relations entre les œuvres de bienfaisance et les organisations communautaires, notamment le fait qu'une partie des regroupements régionaux se retrouve dans d'autres villes que celle de Gaspé. Il en est ainsi des bailleurs de la région dont les deux principaux, Centraide de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et Fondation communautaire de la Gaspésie-Les Îles (sic), sont situés dans un cas à Sainte-Anne-des-Monts (MRC de la Haute-Gaspésie) et à Maria (MRC Avignon) et non dans la MRC de la Côte-de-Gaspé. Ces deux fonds, qui pourraient être en concurrence pour les donateurs, cherchent à se renforcer l'un et l'autre en fonction de leur mission respective mais dans la perspective de l'intérêt général de la région.

Cette vision polycentrique ancrée dans un territoire à l'échelle de la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (GÎM) inspire également différents réseaux de diaspora. D'abord, ceux des fonctionnaires québécois originaires de la GÎM qui retournent à cette région autour de 160 000\$ par année à travers le Comité entraide Québec (cet argent est redistribué à travers les six MRC en tenant compte de l'indice de défavorisation de chacune). Ensuite, celui des personnalités originaires de la région vivant de manière permanente à Montréal et Québec qui se sont engagées à soutenir, à partir de leur influence ou de leur avoir, une fondation dédiée à la région comme on a pu l'observer avec la Fondation communautaire de la Gaspésie-Les-Îles et la Fondation Madeli-Aide (FMA) pour les Îles-de-la-Madeleine. Sous cet angle, le système philanthropique polycentrique de la GÎM se révèle relativement dynamique et innovant. Cependant, cette polycentricité n'est sans doute pas exclusive à cette région. On peut supposer qu'elle se retrouve également dans d'autres régions, notamment celles où plusieurs villes sont en mesure d'assumer certaines fonctions de leur système philanthropique (ex. l'Abitibi-Témiscamingue avec les villes de Rouyn-Noranda, Val d'or, La Sarre, Amos et Ville-Marie).

3. La troisième conclusion qui se dégage de notre analyse de ce système philanthropique, c'est que les transformations et les innovations des quinze dernières années se situent moins dans la création de nouveaux organismes de bienfaisance (bien que les expérimentations y soient remarquables) que dans le renouvellement de la gouvernance de ce système, dans les projets et activités et surtout la façon de penser le développement social et de se coordonner. Cette nouvelle gouvernance est à l'évidence marquée par sa polycentricité et par les caractéristiques de cette région mais elle a été impulsée au moins au départ par deux bailleurs de fonds externes : d'une part un programme gouvernemental relevant des Plans de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, à travers l'Entente pour la solidarité puis l'Alliance régionale pour la solidarité ; d'autre part, un programme philanthropique porté par les OBNL et les fonds résultant du partenariat entre la Fondation Lucie et André Chagnon et le gouvernement du Québec.

Ces deux bailleurs de fonds auront des effets structurants pour au moins deux raisons manifestes. D'abord, les sommes allouées à l'échelle de la région et de ses MRC dépassent celles provenant des bailleurs de fonds internes. D'autre part, ces financements seront consacrés à mettre en place une façon différente de travailler, soit la concertation de l'ensemble des partenaires, une approche territoriale intégrée et la collaboration intersectorielle. Ces financements visent moins à soutenir directement les organismes mais plus à augmenter leur capacité d'action et de concertation, d'où un financement important pour l'engagement d'agents de développement et de liaison. Ainsi, seront créées de nouvelles formes de gouvernance à l'échelle régionale, notamment le Réseau solidaire de rayonnement de la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (RESSORT), et une instance de concertation intersectorielle dans chacune des MRC. Enfin, notre recherche ne permet pas de voir comment les anciens regroupements sectoriels et intersectoriels, notamment à l'échelle de la région, se sont redéfinis.

4. La quatrième conclusion concerne le repositionnement des divers acteurs et des divers paliers. Il est en grande partie la conséquence de la mise en place d'une gouvernance collaborative et d'une approche territoriale intégrée, sans oublier pour les dernières années les effets de la politique de restriction budgétaire du gouvernement Couillard. Ainsi, avec l'abolition de la Conférence des élus de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (CRÉGÎM) en 2015, le palier régional plus administratif que politique s'est trouvé affaibli (un budget de près de 12 millions \$ et un personnel composé d'un peu moins d'une quarantaine de personnes dont de nombreux agents de développement). Les organisations de la société civile ont perdu une partie de leurs moyens et de leur influence à cette échelle. En revanche, les compétences des MRC ont été élargies et la gouvernance à ce palier renforcée, même si les sommes transférées n'ont pas été à la hauteur. Le poids des maires et des élus est devenu plus lourd dans les instances supralocales alors que les gouvernances des partenaires à cette échelle se sont arrimées pour n'en former qu'une par MRC (cela s'est imposé en raison de la réduction des financements gouvernementaux et la fin de l'engagement conjoint de la FLAC et du gouvernement à travers les OBNL en relevant). Positivement, l'hyperconcertation a été ainsi réduite, au moins quantitativement.

La nouvelle gouvernance mise en place depuis plusieurs années présente des traits structurants à l'échelle régionale et à l'échelle supralocale (MRC). En premier lieu, tous les acteurs et partenaires ont été initiés à une méthodologie et une démarche intégrée comme on a pu l'observer avec l'approche territoriale intégrée (ATI) et avec la démarche intégrée de développement social (DIDS). En deuxième lieu, la présence de tous les partenaires dans la gouvernance entraîne deux conséquences. D'abord, les organisations de la société civile et des organismes de bienfaisance ne sont plus les seules à se préoccuper du développement social puisque d'autres partenaires représentés dans les instances ont aussi cette préoccupation (ex. institutions publiques dans les domaines de l'éducation et de la santé et services sociaux). Ensuite, l'intégration de tous les partenaires dans le processus de planification stratégique à l'échelle de la MRC et dans l'adoption d'un plan d'action et d'activité a pour conséquence que les bailleurs de fonds et les élus doivent en tenir compte. Ainsi, les financements accordés doivent tenir compte des décisions ayant fait l'objet de délibérations dans un cadre où les rapports sont plus équilibrés entre les partenaires, y compris les bailleurs de fonds et les œuvres de bienfaisance. Enfin, il en

résulte également une professionnalisation de la philanthropie comme en témoignent le nombre d'agents de développement et une démarche plus systématique pour la planification des activités et les approches appropriées.

Dernier élément structurant, le passage de l'ATI (approche territoriale intégrée) à la Démarche intégrée de développement social (DIDS) a entraîné la quasi disparition de la référence au développement économique qui était au moins présente dans le second plan de lutte contre la pauvreté et l'exclusion. Ce rétrécissement de l'intégration au seul champ du développement social (ce qui représente à certains égards un élargissement à l'intérieur du domaine social) peut aussi paraître comme l'une des conséquences de l'abolition des organisations plutôt préoccupées par le développement économique, la CRÉGÎM et les CLD, au départ présents dans les comités ATI des MRC de la région. La Chambre de commerce qui continue d'être représentée, semble moins directement concernée par le développement social. Enfin, si la référence au développement durable n'est pas complètement évacuée, la soutenabilité du développement social suppose un certain arrimage avec le développement économique (ce dernier n'est pas un synonyme de croissance économique pour autant). En revanche, certaines expérimentations portées par des organismes misant sur l'autonomie mettent en avant des pratiques qui vont dans le sens d'une transformation du mode de consommation et de production (avec cependant la menace d'un isolement et d'une influence réduite).

Enfin, notre analyse n'avait pas pour objectif d'évaluer toutes les conséquences des transformations relevées, notamment au plan de la gouvernance collaborative et de l'approche intégrée, mais elle visait à les caractériser dans leurs grandes lignes. Il en résulte à l'évidence une hybridation des démarches et des « secteurs » philanthropique, public et privé (élargissement mais aussi une menace de dilution en raison de l'asymétrie entre eux). En évaluer les impacts constituerait une autre recherche. De plus, il est difficile de voir comment ces transformations pourront se maintenir et évoluer, étant donné que les partenaires à l'échelle de la région et des MRC n'ont pas de contrôle sur la plus grande partie des fonds qui y sont consacrés et sur une grande partie des conditions de leur utilisation. La marge de manœuvre des organismes de bienfaisance est d'autant plus réduite que le manque de ressources existe depuis plus d'une décennie alors que les besoins ont augmenté. Ces questionnements doivent être poursuivis : ils ne concernent pas exclusivement le système philanthropique de Gaspé et de sa région, mais l'ensemble des autres systèmes philanthropiques à l'échelle du Québec, y compris ceux des grandes villes (voir le projet PIC à Montréal).

Bibliographie

AGENCE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA GASPÉSIE-ÎLES-DE-LAMADELEINE (2014), *Développement des communautés en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine, Recueil d'initiatives collectives*, Gaspé, Direction de la santé publique de la GÎM, 178 p.

<http://www.santecom.qc.ca/Bibliothequevirtuelle/Gaspesie/64807.pdf>

AGENCE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA GÎM(2008), *Cadre régional de financement des organismes communautaires*, Gaspé, Direction des services sociaux et communautaires, 48 p.

<https://www.cisss-gaspesie.gouv.qc.ca/soins-et-services/organismes-communautaires.html>

AGIRTÔT (2017), *Démarche intégrée en développement social. Grande mobilisation pour le développement social en Haute-Gaspésie*, Sainte-Anne-des-Monts

<http://agirtot.org/actualites/2017/grande-mobilisation-pour-le-developpement-social-dids-en-haute-gaspesie/>

ALAIN, Pascal et Jean-François SPAIN (2016) « Une Gaspésie à rebâtir », Dossier : Gaspésie. Forces Vives, *A Babord. Revue sociale et politique*, No 65 pp. 75-84

<https://www.ababord.org/Les-utopistes-en-action>

ALLARD, Valérie et Benoît TIREAU (Dir.) (2017), *Répertoire des jardins communautaires et éducatif de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine*, Table régionale Saines habitudes de vie de la GÎM, 62 p. http://www.bdcas.com/wp-content/uploads/repertoirejardins_web_2017.pdf

APPROCHE INTÉGRÉE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL AUX ÎLES (2017), Bilan des réalisations 2016-2017, 5 p.

http://developpementsocialauxiles.weebly.com/uploads/5/8/9/1/5891553/bilan_d%C3%89veloppement_social_%C3%8Eles_2016-2017.pdf

ARCHAMBAULT, Jacinthe (2017), *Near enough to be neighbors yet strange enough to be the goal of our pilgrimage »: Tourisme, consommation et représentations identitaires dans la péninsule gaspésienne (1929-1966)*, Montréal, Thèse de doctorat, Département d'histoire (UQAM), 330 p.

<https://archipel.uqam.ca/9429/1/D3195.pdf>

ARIELLE (2017), Retour sur le rassemblement des communautés de l'EST.

<http://manoir.community/node/290>

ARSENEAU BUSSIÈRES, S., ROY, S., ARSENAULT, C., GLAZER ALLARD, J.D., SALL, K. et G. TITA (2011), *Portrait et impacts sociaux des entreprises d'économie Sociale de la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine*, Gaspé, Centre de recherche sur les milieux insulaires et maritimes

(CERMIM) et Centre d'initiation à la recherche et au développement durable (CIRADD), 103 p. + annexes.

<http://economiesocialejim.com/wp-content/uploads/2014/01/portrait-et-impacts-sociaux-des-entreprises-deconomie-sociale-gim-2011.pdf>

ARSENEAU BUSSIÈRES, Stéphanie et Hélène CHEVRIER (2006), *Profil socio-économique de la Communauté anglophone des Îles-de-la-Madeleine*, Havre-aux-Maisons, CERMIM (Centre de recherche sur les milieux insulaires et maritimes), Rapport présenté à Industrie Canada, vi + 83 p

https://www.uqar.ca/uqar/recherche/unites_de_recherche/cermim/2007_communaute_anglophone.pdf

AUBIN, Jean- François (2010) « Approche territoriale intégrée versus lutte à la pauvreté ? », *Revue Vie Économique*, Vol 1 no 4 (revue en ligne)

http://www.eve.coop/mw-contenu/revues/5/48/RVE_vol1_no4_Aubin.pdf

AUBIN, Jean-François (2007), *Cadre de référence sur les démarches de revitalisation intégrée*, Réseau Québécois de revitalisation intégrée, 28 pages.

http://www.mddep.gouv.qc.ca/developpement/strategie_gouvernementale/memoires/37D.pdf

BABIN, Aryanne (2015), *L'expropriation du territoire de Forillon. Les décisions politiques au détriment des citoyens*, Québec, Presses de l'Université Laval, 174 p.

BARITEAU, Claude (1981), « Pêche et contrôle militaire. Effets économiques et contrainte politique sur les pêcheries du Québec », *Anthropologie et Société*, Vol. 5 no 2, pp. 135-163.

http://classiques.uqac.ca/contemporains/bariteau_claude/peche_et_contrôle_militaire/peche_et_contrôle_militaire.pdf

BARITEAU, Claude (1978), « Incidences locales du développement du capitalisme. Le Havre aux Maisons (Îles de la Madeleine) », *Anthropologie et Sociétés*, vol. 2, no 2, 1978, pp. 23-50.

http://classiques.uqac.ca/contemporains/bariteau_claude/incidences_locales/incidences_locales.html

BARITEAU, Claude (1978a), *Liens de dépendance et stratégies de développement : le cas du Havre aux Maisons (Îles de la Madeleine)*, Montréal, Université McGill, Département d'Anthropologie (thèse de doctorat), 692 p.

http://digitool.library.mcgill.ca/webclient/StreamGate?folder_id=0&dvs=1544811067437~269

BAUELLE, Guy et Jean PEYRONY (2005), « Le polycentrisme en France : cheminement d'un concept », *Territoires 2030, Analyse et débats*, No 1, Datar, pp. 89-101

<http://www.ums-riate.fr/documents/baudelle.pdf>

BDCAS (Baie-des-Chaleurs Active et en Santé) (2018), Site Web

<http://www.bdcas.com>

BDCAS (Baie-des-Chaleurs Active et en Santé) (2017), *Rapport annuel 2016-2017*, 15 p.
http://www.bdcas.com/wp-content/uploads/BDCAS_Rapport-annuel-2016_2017.pdf

BÉLANGER, Jules, DESJARDINS, Marc, FRENETTE, Yves avec la collab. de Pierre
 DANSEREAU (1981), *Histoire de la Gaspésie*, Montréal, Boréal Express, IQRC, 808 p.

BÉLANGER, Lisa-Marie (2015), « Hameau 18 : vivre en quasi-autonomie » Société Radio-
 Canada. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/733183/hameau-coop-autonomie-maison>

BÉLANGER, Pierre-A. (1970), « Le mouvement coopératif », dans *Recherches
 Sociographiques*, Volume 11, Numéro 3, p. 301–325
<https://www.erudit.org/fr/revues/rs/1970-v11-n3-rs1526/055505ar/resume/>

BILLINGSLEY, Roberta. (2014), « Portrait de la communauté anglophone de la Gaspésie.
Magazine Gaspésie », 51(1), 40–42. <https://www.erudit.org/en/journals/mgaspesie/2014-v51-n1-mgaspesie01161/71135ac.pdf>

BISSON, Aurélien (2010), *Pour un tourisme durable en Gaspésie. La Politique-cadre
 du tourisme durable de la Gaspésie*, Gaspé, Conférence régionale des élus (CRÉ), 33 p.
<http://www.agenda21c.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2010/12/POLITIQUE-CADRE-DU-TOURISME-DURABLE-DE-LA-GASP%C3%89SIE.pdf>

BLAIN, Valérie (2013), *Portrait social de la pauvreté et de l'exclusion dans La Côte-de-Gaspé*,
 Gaspé, Comité de lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale et de la MRC La Côte-de-Gaspé. 50
 p.
<https://rqds.org/wp-content/uploads/2018/07/10.portrait-social-pauvrete%CC%81exclusion-La-Co%CC%82t-e-de-Gaspe%CC%81-2013.pdf>

BONNEAU, Danielle (2018), « Bâtir un quartier vert », La Presse, le 1^{er} novembre 2018.
<https://www.lapresse.ca/maison/immobilier/projets-immobiliers/201810/30/01-5202280-batir-un-quartier-vert.php>

BOUDREAU, Karyne (2018), 9000 Gaspésiens sous le seuil de la pauvreté [graffici.ca](http://www.graffici.ca)
<http://www.graffici.ca/dossiers/9000-gaspesiens-sous-seuil-pauvrete-3840/>

BOURQUE, Denis. (2008), *Concertation et partenariat : entre levier et piège du
 développement des communautés*, Québec, collection Initiatives, Presses de l'Université du
 Québec, 142 pages.

BOURQUE, Denis et René LACHAPELLE (2012), « Professionnels du d, 31 mai
 2012.éveloppement des communautés : contextes et métiers, diversité et essentiels », 13
 Colloque du RQIIAC , 24 p. (PowerPoint) <http://www.rqiiac.qc.ca/colloque/actes/A7.pdf>

BURGALASSI, Davide (2010), « Defining and Measuring Polycentric Regions. The Case of Tuscany », Discussion Papers, Collana di E-papers del Dipartimento di Scienze Economiche – Università di Pisa, Discussion paper no 101, 46
 p.[https://www.researchgate.net/publication/47441406 Defining and measuring polycentric regions the case of Tuscany](https://www.researchgate.net/publication/47441406_Defining_and_measuring_polycentric_regions_the_case_of_Tuscany)

CARBONNEAU, Pauline (2016), *Découverte et peuplement des Îles-de-la-Madeleine*, Éditions La Morue verte, 2016. 280 p.

CARRIÈRE, Jean-Paul (2005), « Une réflexion sur la construction du polycentrisme en Europe : apports et limites du rapport Potentials for polycentric development in Europe », *Territoires 2030, Analyse et débats*, No 1, Datar, pp. 47-64
<http://www.ums-riate.fr/documents/carriere.pdf>

CENTRAIDE DU QUÉBEC (2016), *Mémoire déposé par les Centraide du Québec à la consultation publique sur le troisième plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale au Québec*, Mémoire déposé le 29 janvier 2016, 10 p.
http://www.centraide-mtl.org/documents/62093/upload/documents/Memoire_des_Centraide_du_Quebec_1.pdf

CENTRAIDE GASPÉSIE ÎLES-DE-LA-MADELEINE (2018) Site de Centraide
http://www.centraidegim.ca/notre_organisation.php

CENTRAIDE GASPÉSIE ÎLES-DE-LA-MADELEINE (2018a), Rapport annuel 2017-2018, Sainte-Anne-des-Monts, 16 p. <http://www.centraidegim.ca/pdf/1538494256.PDF>

CENTRAIDE GASPÉSIE ÎLES-DE-LA-MADELEINE (2018b), Dépliant 2017-2018, Sainte-Anne-des-Monts, 2 p. <http://www.centraidegim.ca/pdf/1538495004.PDF>

CENTRAIDE GASPÉSIE ET ÎLES-DE-LA-MADELEINE (2017), *Rapport annuel 2016-2017*, Gaspé, Centraide Gaspésie et Îles-de-la-Madeleine, Sainte-Anne-des-Monts, 20 p.

CENTRAIDE GASPÉSIE ET ÎLES-DE-LA-MADELEINE (2014), Rapport annuel 2013-2014, Gaspé, Centraide, Sainte-Anne-des-Monts, 16 p.
<http://www.centraidegim.ca/pdf/1411483718.PDF>

CENTRE COMMUNAUTAIRE DE LOISIRS DE CAP-AUX-OS (2016), Pour une économie qui nous rend service? Mise en place d'un système d'échange de services L'exemple du S.E.L de Mer Gaspésie, 7 juillet 2016

CIRANO (2018), Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Revenu personnel par habitant 2015. Le portail d'information sur l'économie du Québec d'aujourd'hui.
<https://qe.cirano.qc.ca/theme/regions/regions-peripheriques/gaspesie-iles-madeleine>

CHABOT, Alexandre (2015), Fiche territoriale. MRC La Côte-de-Gaspé, Emploi Québec, 34 p.
http://www.emploiuebec.gouv.qc.ca/fileadmin/fichiers/pdf/Regions/Gaspesie-Iles-de-la-Madeleine/11_imt_fiches-Cote-Gaspe_2015.pdf

CHARTIER, Patricia (2016), « L'avction communautairer en Gaspésie ». Dossier : Gaspésie. Forces vivres, À Babord. Revue sociale et plitique, No 65, pp. 114-120 (l'auteur« Coalition des Tables régionales d'organismes communautaires et habite la Gaspésie »
<https://www.ababord.org/Les-utopistes-en-action>

CHIASSEON, Guy (2015). « Quelle politique régionale en contexte d'austérité ? », *Organisations et territoires*, vol. 24, n° 3, p.37-42.
<http://revues.uqac.ca/index.php/revueot/article/view/88/237>

CHIMP (2018). Fondation communautaire Gaspésie les Îles
<https://chimp.net/charities/fondation-communautaire-gaspesie-les-iles?lang=fr>

CHIMP 2018a Fondation du CSSS de la Côte-de-Gaspé
<https://chimp.net/charities/fondation-du-centre-hospitalier-de-gaspe>

CHIMP (2018b) Fondation Baie-des-Chaleurs <https://chimp.net/charities/fondation-sante-baie-des-chaleurs>

CHIMP (2019 c) Fondation santé Rocher-Percé, <https://chimp.net/charities/fondation-du-centre-de-sante-et-de-services-sociaux-du-rocher-perce>

CHIMP (2018d) Fondation santé de la Haute-Gaspésie
<https://chimp.net/charities/fondation-sante-de-la-haute-gaspesie>

CHIMP (2018 e), Fondation du diocèse de Gaspé
<https://chimp.net/charities/la-fondation-du-diocese-de-gaspe>

CHIMP (2018 f), Centraide Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
<https://chimp.net/charities/centraide-gaspesie-iles-dela-madeleine?lang=fr>

CHOUINARD, Jean-Marc et François LAGARDE (2019), « S'intégrer au tissu social du Québec : les apprentissages tirés de la trajectoire de la Fondation Lucie et André Chagnon (2000-2018) », *The Philanthropist*, Février 2019, pp.
<https://thephilanthropist.ca/2019/02/sintegrer-au-tissu-social-du-quebec-les-apprentissages-tires-de-la-trajectoire-de-la-fondation-lucie-et-andre-chagnon-2000-2018/>

CISSS DE LA GASPÉSIE ET ÎLES-DE-LA-MADELEIN (2018), Liste des organismes communautaires de la Gaspésie-Îles-de-la Madeleine, Gaspé, 12 p.
https://www.ciass-gaspesie.gouv.qc.ca/images/Documents/Grand_public/201808 - Liste des organismes communautaires.pdf

CISSS DE LA GASPÉSIE (2018a), Fondation santé de la Baie-de-Chaleur, <https://www.cisss-gaspesie.gouv.qc.ca/faire-un-don.html>

CISSS DE LA GASPÉSIE (2018b), Le CISSS de la Gaspésie (site Web). <https://www.cisss-gaspesie.gouv.qc.ca/LE-CISSS.HTML>

CISSS DE LA RÉGION DE LA GASPÉSIE (2017), *Rapport annuel 2016-2017*. Gaspé (CISSS), 174 p. [https://www.cisss-gaspesie.gouv.qc.ca/images/Documents/Grand_public/Rapports annuels de gestion/2017_0630- Rapport annuel 2016-2017 CISSSG vfinale.pdf](https://www.cisss-gaspesie.gouv.qc.ca/images/Documents/Grand_public/Rapports_annuels_de_gestion/2017_0630- Rapport annuel 2016-2017 CISSSG vfinale.pdf)

CISSS DE LA RÉGION DE LA GASPÉSIE (2016), *Rapport annuel 2015-2016*. Gaspé, Centre intégré de santé et de services sociaux de la Gaspésie, Gaspé (CISSS), 216 p. [https://www.cisss-gaspesie.gouv.qc.ca/images/Documents/Grand_public/Rapports annuels de gestion/Rapport annuel 2015-2016 CISSSG finale.pdf](https://www.cisss-gaspesie.gouv.qc.ca/images/Documents/Grand_public/Rapports_annuels_de_gestion/Rapport annuel 2015-2016 CISSSG finale.pdf)

COALITION MONTRÉALAISE DES TABLES DE QUARTIER (2013), *L'Approche Territoriale Intégrée PAR et POUR les communautés*, Montréal, p. 5 [http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/COMMISSIONS PERM V2 FR/MEDIA/DOCUMENTS/MEM_CMTQ-ANN_20170119-1.PDF](http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/COMMISSIONS_PERM_V2_FR/MEDIA/DOCUMENTS/MEM_CMTQ-ANN_20170119-1.PDF)

COLLECTIF POUR UN QUÉBEC SANS PAUVRETÉ (2018), *Troisième plan d'action gouvernemental de lutte à la pauvreté. Un objectif cousu au fil blanc*, Québec, Observatoire de la pauvreté et des inégalités au Québec, Québec, 5 p. <http://www.pauvrete.qc.ca/wp-content/uploads/2018/07/La-cible-du-3e-plan.pdf>

COLLECTIF POUR UN QUÉBEC SANS PAUVRETÉ (2013), *Historique critique et bilan dans le cadre du dixième anniversaire de la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*, Québec, 32 p. [http://www.pauvrete.qc.ca/IMG/pdf/Historique critique et bilan Loi.pdf](http://www.pauvrete.qc.ca/IMG/pdf/Historique_critique_et_bilan_Loi.pdf)

COMEAU, Yvan, BOURQUE, Denis et René LACHAPELLE (2018), *L'intervention collective : Convergences, transformations et enjeux*, Québec, Presses de l'Université du Québec (Problèmes sociaux et interventions sociales), 200 p.

COMITÉ DE LUTTE A LA PAUVRETÉ ET À L'EXCLUSION SOCIALE MRC BONAVENTURE (2016), *Démarche synthèse de la Démarche d'Approche Territoriale Intégrée ATI, 2012-2016, Bilan de la mise en œuvre de l'Alliance pour la solidarité et l'inclusion sociale dans la Municipalité régionale de comté de Bonaventure*, New Carlisle, Bilan réalisé par la Table des partenaires, 50 p. [http://www.mrcbonaventure.com/fr/documentation-fr/documents/category/d%C3%A9veloppement- %C3%A9conomique.html](http://www.mrcbonaventure.com/fr/documentation-fr/documents/category/d%C3%A9veloppement-%C3%A9conomique.html)

COMITÉ DE LUTTE À LA PAUVRETÉ ET À L'EXCLUSION SOCIALE MRC BONVVENTURE (2014), *Plan d'action 2013-2015 pour la solidarité et l'inclusion sociale*, MRC Bonaventure, 34 P.

<http://www.mrcbonaventure.com/fr/documentation-fr/documents/category/plan-d-action-2013-2015.html>

COMITÉ ENTRAIDE SECTEUR PUBLIC ET PARAPUBLIC (2017), *Rapport annuel de la campagne d'entraide 2016*, Québec, 48 p.

http://www.entraide.gouv.qc.ca/publications/pdf/RAG_Entraide2016.pdf

COMMUNAGIR (2018), « Gouvernance et hyperconcertation ».

<http://www.communagir.org/communagir/portfolio/instances-de-concertation-du-haut-saint-laurent-monteregie-hyperconcertation-et-gouvernance>

COMMUNAGIR (2012), *Le développement intégré des communautés : jusqu'où peut-on réalistement aller?* Atelier de réflexion dans le cadre du colloque du RQIIAC, 19 p.

<http://www.rqiiac.qc.ca/colloque/actes/A16.pdf>

COOP CARBONE (2018), *Les milieux ruraux au Québec : portraits régionaux. Préparé pour Solidarité rurale du Québec*, Coop Carbone, Québec, 90 p. <https://tousruraux.quebec/wp-content/uploads/2018/05/portrait-milieuxruraux-coopcarbone-2018.pdf>

CÔTÉ, Daniel (2016), « La parole aux Gaspésie.ne.s », dans Dossier : Gaspésie, Forces vives. *À Babord, Revue sociale et politique*, No 65, pp. 182-183 <https://www.ababord.org/-Dossier-Gaspesie-forces-vives->

COUILLARD, Simon (2014), « La Gaspésie ou l'avenir d'une sociologie du colonial », *L'Action Nationale*, Vol. CIV, no i, Janvier 2014 <https://action-nationale.qc.ca/recherche-par-auteur/tous-les-articles/187-numeros-publies-en-2014/janvier-2014/448-la-gaspesie-ou-l-avenir-d-une-sociologie-du-colonial>

CRÉGÎM (Conférence des Élus de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine) (2014), *Rapport annuel 2013-2014*, Gaspé, CRÉGÎM, 51 p. + États financiers, 26 p. (disponible sur le site :

CRÉGÎM (Conférence des Élus de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine) (2011), *Rapport annuel 2010-2011*, Gaspé, CRÉGÎM, 58 p. + Annexe : rapport financier/ (disponible sur le site :

CRÉGÎM (Conférence des Élus de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine) (2010), *Rapport annuel 2009-2010, Ce qui nous préoccupe. La référence en environnement*. Gaspé, CRÉGÎM, 27 p. (disponible sur le site : <http://cregim.org/realisations/rapports-annuels>)

DAY, Réginald (2013), « Ma rencontre avec l'histoire gaspésienne », *Magazine Gaspésie*, vol. 50 no 2, 24-27.

<https://www.erudit.org/fr/revues/mgaspesie/2013-v50-n2-mgaspesie0832/70027ac.pdf>

DESJARDINS (2017), « Région administrative de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Survol et prévisions économiques», Lévis, Desjardins *Études économiques*, 9 p.
<https://www.desjardins.com/ressources/pdf/17GIM-f.pdf>

DESJARDINS, Marc, FRENETTE, Yves, BÉLANGER, Jules et Bernard HÉTU (1999, 2^e édition), *Histoire de la Gaspésie*, Québec, IQRC (coll. « Les pays du Québec »), 1999, 800 p. (Cinquième partie, « La Gaspésie depuis 1965 » par Jules Bélanger, p. 661-731).

D.S.C. C.H. HÔTEL-DIEU DE GASPÉ (1989), *La Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine, Hier et aujourd'hui*, Gaspé, 658 p.
<http://www.santecom.qc.ca/Bibliothequevirtuelle/santecom/35567000011244.pdf>
https://www.mtess.gouv.qc.ca/publications/pdf/CEPE_Etat_Situation_2016.pdf

DESJARDINS (2017), « Région administrative de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Survol et prévisions économiques», Lévis, Desjardins *Études économiques*, 9 p.
<https://www.desjardins.com/ressources/pdf/17GIM-f.pdf>

DESJARDINS (2017a), « La pauvreté au Québec, une réalité encore présente », *Études économiques*, 8 mars 2017, 6p. <https://www.desjardins.com/ressources/pdf/per0317f.pdf>

DESJARDINS (2016), « Région administrative de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Survol et prévisions économiques», Lévis, Desjardins *Études économiques, Études régionales*, Vol. 11/ région 11, 12 p. <https://www.desjardins.com/ressources/pdf/16GIM-f.pdf>

DESJARDINS, Marc, FRENETTE, Yves, BÉLANGER, Jules et Bernard HÉTU (1999, 2^e édition), *Histoire de la Gaspésie*, Québec, IQRC (coll. « Les pays du Québec »), 1999, 795 p. (Cinquième partie, « La Gaspésie depuis 1965 » par Jules Bélanger, p. 661-731).

DIDS AUX ÎLES-DE-LA-MADELEINE (Démarche intégrée de développement social) (2017), *Historique. Le développement social aux Îles-de-la-Madeleine*, 2 p.
<http://developpementsocialauxiles.weebly.com/historique.html>

DIDS DE LA CÔTE-DE-GASPÉ (Démarche intégrée de développement social) (2017), « *Plus loin ensemble* ». *Forum en développement social du 3 mai 2017, Compte-rendu d'ateliers*, Gaspé, MRC de la Côte-de-Gaspé, 25 p.
http://docs.wixstatic.com/ugd/ce8377_652f0816487140e29ee7d83e614e9784.pdf

DÉMARCHE INTÉGRÉE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE LA CÔTE-DE-GASPÉ (2017a), *J'embarque! Forum en développement social du 12 octobre 2017. Compte-rendu des ateliers*, Gaspé, MRC de la Côte-de-Gaspé, 14 p.
http://docs.wixstatic.com/ugd/ce8377_6fac85c0ffc64df1bf971245045e2028.pdf
 0-100 --- pas de lien hiérarchique

DIDS DE LA CÔTE-DE-GASPÉ (Démarche intégrée de développement social) (2017b), *Démarche intégrée en développement social de La Côte-de-Gaspé : mobiliser pour agir*,
<http://www.cotedegaspe.ca/developpement-social>

DIDS DE LA CÔTE-DE-GASPÉ (Démarche intégrée de développement social) (2017c), *Forum « Plus loin ensemble! »*, PowerPoint réalisé par Communagir pour l'animation, 3 mai 2017, 25 p. http://docs.wixstatic.com/ugd/ce8377_908b680556cd42bfa3dfcb1c8c07587d.pdf

DIDS DE LA HAUTE-GASPÉSIE (Démarche intégrée de développement social) (2017), Plan de communauté, Sainte-Anne-des-Monts, 68 p. http://www.complicegim.ca/wp-content/uploads/2017/11/Plan-de-communaute%CC%81_DIDSHG_V1_Nov2017.pdf

Historique et Portrait de la Haute-Gaspésie + planif stratégique

DIDS DE LA HAUTE-GASPÉSIE (Démarche intégrée de développement social) (2017a), Communiqué de Presse. La Démarche intégrée de développement social de la Haute-Gaspésie lance son Plan communauté, Sainte-Anne-des-Monts (Anick Truchon), 17 novembre 2017 <http://agirtot.org/media/489027/communiquedids-grandeassemblee-17nov2017vf.pdf>

DIDS DE LA MRC AVIGNON (Démarche intégrée de développement social) (2018), *Portrait de développement social 2017-2018*, 75 p.

<https://www.google.com/search?q=D%C3%89MARCHE+INT%C3%89GR%C3%89E+DE+D%C3%89VELOPPEMENT+SOCIAL+DE+LA+MRC+AVIGNON+%282018%29%2C+Portrait+de+d%C3%A9veloppement+social+2017-2018&ie=utf-8&oe=utf-8&client=firefox-b-ab>

DIONNE, Hugues (1994), «De nouveaux modèles de gestion intégrée des ressources pour rebâtir le patrimoine forestier régional ou quelques matériaux pour élaborer un projet de forêt à habiter», dans, *Une forêt, milieu de vie*, Sainte-Foy, Interface Forêt, pp.29-37.

DIONNE, Hugues (1984), « Le mouvement populaire en milieu rural: un certain parcours », JEAN, Bruno et Danielle LAFONTAINE (Dir.), *Région, régionalisme et développement régional*, Rimouski, UQAR, pp. 137-170. <http://semaphore.uqar.ca/511>

DIRECTION DES POLITIQUES ET DE L'ANALYSE ÉCONOMIQUES (2017), *Portrait économique des régions du Québec*, Québec, Gouvernement du Québec, 119 p.

https://www.economie.gouv.qc.ca/fileadmin/contenu/documents_soutien/regions/portraits_regionaux/portrait_socio_econo.pdf

DIRECTION RÉGIONALE DE SERVICES QUÉBEC GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE (2017), *Bulletin sur le marché du travail Gaspésie-îles-de-la-Madeleine*, Information sur le marché du travail en région, Québec, Emploi Québec, 4 p.

http://www.emploi Quebec.gouv.qc.ca/fileadmin/fichiers/pdf/Regions/Gaspesie-Iles-de-la-Madeleine/11_imt_bmt_annuel_2017.pdf

DIVAY, Gérald (2009), « L'hyperconcertation. Signe d'impuissance étatique? Présage d'une nouvelle capacité d'action collective? », 20^e Colloque annuel RQVVS, 10 octobre 2009, 17 p.

PowerPoint <https://rqvvs.qc.ca/documents/file/conference-gerard-divay.pdf>
<http://archives.enap.ca/bibliotheques/2012/04/030294215.pdf>

DOUGLAS, William Alexander Binny (1990), « Coffin, sir Isaac », *Dictionnaire biographique du Canada*, Québec, Volume VII (1836-1850), Québec, Presses de l'Université Laval (Université Laval/University of Toronto). . http://www.biographi.ca/fr/bio/coffin_isaac_7F.html

DUBÉ, Nathalie (2018), *Les inégalités sociales de santé en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine*, Gaspé, Direction de la santé publique de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, 27 p.
[Http://www.cisss-gaspesie.gouv.qc.ca/images/Statistiques_regionales/Documents_generaux/Les_in%C3%A9galit%C3%A9s_sociales_de_sant%C3%A9_en_Gasp%C3%A9sie-%C3%8Eles-de-la-Madeleine.pdf](http://www.cisss-gaspesie.gouv.qc.ca/images/Statistiques_regionales/Documents_generaux/Les_in%C3%A9galit%C3%A9s_sociales_de_sant%C3%A9_en_Gasp%C3%A9sie-%C3%8Eles-de-la-Madeleine.pdf)

DUBÉ, Nathalie (2018a). *La santé et le bien-être de la population de la MRC d'Avignon–Édition 2018*, Gaspé. Direction de santé publique Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, 63 p. PowerPoint
http://www.cisss-gaspesie.gouv.qc.ca/images/Statistiques_regionales/Documents_generaux/La_sant%C3%A9_et_le_bien-%C3%AAtre_de_la_population_de_la_MRC_dAvignon-%C3%89dition_2018.pdf

DUBÉ, Nathalie (2018b), *La santé et le bien-être de la population de Rocher-Percé–Édition 2018*, Direction de santé publique Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, 63 p. PowerPoint
http://www.cisss-gaspesie.gouv.qc.ca/images/Statistiques_regionales/Documents_generaux/La_sant%C3%A9_et_le_bien-%C3%AAtre_de_la_population_de_Rocher-Perc%C3%A9-%C3%89dition_2018.pdf

DUBÉ, Nathalie (2018d), *La santé et le bien-être de la population de La Côte-de-Gaspé–Édition 2018*, Gaspé, Direction de santé publique Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, 63 p. Power point
http://www.cisss-gaspesie.gouv.qc.ca/images/Statistiques_regionales/Documents_generaux/La_sant%C3%A9_et_le_bien-%C3%AAtre_de_la_population_de_La_C%C3%B4te-de-Gasp%C3%A9-%C3%89dition_2018.pdf

DUBÉ, Nathalie (2018d), *La santé et le bien-être de la population de La Haute-Gaspésie–Édition 2018*, Gaspé, Direction de santé publique Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, 63 p. PowerPoint
http://www.cisss-gaspesie.gouv.qc.ca/images/Statistiques_regionales/Documents_generaux/La_sant%C3%A9_et_le_bien-%C3%AAtre_de_la_population_de_La_Haute-Gasp%C3%A9sie-%C3%89dition_2018.pdf

DUBÉ, Nathalie (2018 e), *La santé et le bien - être de la population des Îles - de - la - Madeleine - Édition 2018* , Gaspé, Direction de santé publique Gaspésie – Îles - de - la - Madeleine, 63 p. power point
<http://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3429068>

DUBÉ, Nathalie (2018f), *La santé et le bien-être de la population des Îles-de-la-Madeleine-Édition 2018*, Direction de santé publique Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, 63 pages. (2018)
https://www.cisss-gaspesie.gouv.qc.ca/images/Statistiques_regionales/Documents_generaux/La_sant%C3%A9_et_le_bien-%C3%AAtre_de_la_population_des_%C3%8Eles-de-la-Madeleine-%C3%89dition_2018.pdf

DUBÉ, Nathalie avec la collaboration de Claude PARENT (2018), *La santé et le bien-être des anglophones de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine-Édition 2018*, Direction de santé publique Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, 42 p.
http://www.cisss-gaspesie.gouv.qc.ca/images/Statistiques_regionales/Documents_generaux/La_sant%C3%A9_et_le_bien-%C3%AAtre_des_anglophones_de_la_Gasp%C3%A9sie-%C3%8Eles-de-la-Madeleine.pdf

DUBÉ, Nathalie (2017), *La santé et le bien-être de la population de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine-Édition 2017*, Direction de santé publique Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, 213 p
 DUGAS, Clermont (1983), *Les régions périphériques : Défi au développement du Québec*, Presses de l'Université du Québec.

DYNAMO (2016), *Mémoire de Dynamo – ressource en mobilisation des collectivités déposé au Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité Sociale*, Montréal, 11 p.
http://dynamocollectivo.com/wp-content/uploads/2016/02/2016_M%C3%A9moire-Dynamo_consultation-MTESS_V_finale.pdf

ESPON (2005), *Potentials for polycentric development in Europe*, report project 1.1.1, ESPON Monitoring Committee, Bruxelles, Union Européenne, 1000 p.
http://www.espon.eu/export/sites/default/Documents/Projects/ESPON2006Projects/The_maticProjects/Polycentricity/fr-1.1.1_revised-full.pdf
http://www.cnfpt.fr/sites/default/files/ddoc_territoires-2030_oct2014_vf.pdf

FALLU, Jean-Marie (2013). « La Gaspésie à l'heure du Québec : 1963-2013 », *Magazine Gaspésie*, 50 (2), 38–43.
<https://www.erudit.org/fr/revues/mgaspesie/2013-v50-n2-mgaspesie0832/70030ac.pdf>

FONDATION COMMUNAUTAIRE GASPÉSIE-LES ÎLES (2017), *Rapport annuel 2016-2017*, Fondation communautaire Gaspésie et Îles-de-la-Madeleine, Maria, 20p.
<http://fondationcgi.com/system/content/uploads/2017/06/Rapport-annuel-2016-2017.pdf>

FONDATION COMMUNAUTAIRE GASPÉSIE-LES ÎLES (2017a), Partenaire de la région depuis 2000. Communiqué. Maria, 15 juin 2017
<http://fondationcgi.com/system/content/uploads/2017/06/COMMUNIQUE%C3%89-La-Fondation-communautaire-Gasp%C3%A9sie%E2%80%93Les-%C3%8Eles-dans-le-peloton-de-t%C3%AAtre.pdf>

FONDATION COMMUNAUTAIRE GASPÉSIE-LES ÎLES (2016), Rapport annuel 2015-2016. Pour un geste qui traverse le temps, Maria, 20 p.

<http://fondationcgi.com/system/content/uploads/2016/06/RAPPORT-ANNUEL-2015-2016-FCG%C3%8E.pdf>

FONDATION COMMUNAUTAIRE GASPÉSIE-LES ÎLES (2016a), État.s financier au 31 mars 2016. New Richmond, 19 p. (précédé du Rapport de l'auditeur indépendant).

<http://fondationcgi.com/system/content/uploads/2016/06/%C3%89tats-financiers-au-31-mars-2016.pdf>

FONDATION COMMUNAUTAIRE GASPÉSIE-LES ÎLES (2015), Rapport annuel 2014-2015, Pour un geste qui traverse le temps, Maria, 28 p.

<http://fondationcgi.com/system/content/uploads/2014/07/Rapport-annuel-2014-2015-ébauche-finale.pdf>

FONDATION COMMUNAUTAIRE GASPÉSIE-LES ÎLES (2014), *Rapport annuel* 2013-2014, Maria, 24 p. <http://fondationcgi.com/system/content/uploads/2014/07/rapport-annuel-2013-2014.pdf>

FONDATION CORNELIUS BROTHERTON

<https://chimp.net/charities/fondation-cornelius-brotherton>

FONDATION DU CSSS DE LA CÔTE DE GASPÉ. <https://www.cisss-gaspesie.gouv.qc.ca/faire-un-don/fondation-du-csss-de-la-c%C3%B4te-de-gasp%C3%A9.html>

FONDATION LUCIE ET ANDRÉ CHAGNON (2017), *Politique de financement des projets*, Montréal, 13 novembre 2017, 4 p.

<https://www.fondationchagnon.org/media/130221/politique-de-financement-20171113.pdf>

FONDATION SANTÉ BAIE-DES-CHALEURS (2017), *Rapport annuel 2016-2017, Une année d'accomplissement*, Maria, 12 p.

<https://fondationsantebdc.files.wordpress.com/2018/02/2016-2017-fbdcrapportannuelfinal.pdf>

FONTAN, Jean-Marc (1991), *Les Corporations de développement économique communautaire montréalaises. Du développement économique communautaire au développement local de l'économie*, Montréal, Thèse de doctorat, Université de Montréal, Département de sociologie, 585 p.

Fontan, J.-M., et coll. (2018). *Trajectoire historique 2000 – 2018 ; Fondation Lucie et André Chagnon*. PhiLab – Le Laboratoire montréalais de recherche sur la philanthropie canadienne.

FONTAN, J-M, TAÏEB H., KLEIN, J-L, KOUAMÉ, S., LEFÈVRE, S., LÉVESQUE, B. et J. ROCHMAN (2018), *Trajectoire historique de la Fondation Lucie et André Chagnon*, Montréal, PhiLab, Cahier de recherche, no 19, 37p. <https://philab.uqam.ca/wp-content/uploads/2018/11/Grande-synthèse-final-DAH.pdf>

GINGRAS, Carole, HAHÉ, Danielle, LANGEVIN, Louise, LAURENS, Élisabeth, LAURIN, Danièle et HÉLÈNE PERRY (2017), « Un beau projet voit le jour à Cap-aux-Os », dans *Des nouvelles Cap-aux-Os*, Avril 2017. http://cdlcapauxos.auberge-ecoleforillon.com/wa_files/Nouvelles-Avril2017_vf.pdf
http://cdlcapauxos.auberge-ecoleforillon.com/wa_files/Nouvelles-Avril2017_vf.pdf

FORTIER, Dominique (2017), « 346 000\$ pour le développement social en Haute-Gaspésie », *L'Avantage gaspésien*, 18 novembre 2017
<https://www.lavantagegaspésien.com/article/2017/11/18/346-000---pour-le-developpement-social-en-haute-gaspésie>

FORTIN, Jean-Charles (2004), *Les Îles-de-la-Madeleine*, Québec, PUL, Coll. « Les régions du Québec... Histoire en bref », 192 p.

FORUM EN DÉVELOPPEMENT SOCIAL MRC BONAVENTURE (2018), « *Engagé dans notre milieu!* ». *Les Actes du Forum social de la MRC de Bonaventure*, 28 mars 2018, 30 p.
<http://www.mrcbonaventure.com/fr/documentation.html>

FORUM SOCIAL DE LA MRC AVIGNON (2018), *Actes | Forum développement social MRC Avignon*, Carleton-sur-mer avril 2018, 29 p.
<https://www.mrcavignon.com/d%C3%A9veloppement-%C3%A9conomique.-social-et-rural.html>

FMA (La Fondation Madeli-Aide) (2017), *Rapport annuel 2016-2017*, Laval, FMA, 14 p. (voir le site web : www.madeli-aide.org).

FRÉCHET, Guy et Frédéric SAVARD (2017), *La pauvreté, les inégalités et l'exclusion sociale au Québec : état de situation 2016*, Québec, Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion (CÉPE), 84 p.

FRENETTE, Yves (2002), « La Gaspésie », *Encyclobec*
http://encyclobec.ca/region_theme.php?idregion=2

FRENETTE, Yves (1991). « Le peuplement francophone de la Gaspésie 1670-1940 », *Gaspésie*, vol. XXIX, nos 3-4, septembre-décembre 1991, p. 35-44.

GAGNON, Gabriel (1970), « Conclusion », *Recherches sociographiques*, Vol. 11 no 3, pp. 367-376.
<https://www.erudit.org/fr/revues/rs/1970-v11-n3-rs1526/055507ar.pdf>

GADREY, Jean (2010), *Adieu à la croissance Jean Gadrey*, Paris, Les petits matins/ Alternatives économiques éditions, 2010, 189 pages

PHILIPPE GARON « La culture au cœur de nos vies, au centre de la Gaspésie ». Dossier : Gaspésie. Forces vives, *À Babord. Revue sociale et politique*. No 65, pp. 106-108 .
<https://www.ababord.org/Les-utopistes-en-action>

GARON, Philippe et David BOURDAGE (Dir.) (2015), *Sécession : Et si la Gaspésie devenait un pays libre*, Les Éditions 3 sista, 144 p. (distribution : horizonsgaspésiens@gmail.com)

GÉLINAS, Geneviève (2015), « Expropriation de Forillon, 45 ans plus tard », Le Soleil,
<https://www.lesoleil.com/archives/expropriation-de-forillon45-ans-plus-tard-79aa286e8e03209417ab8ed2f3196f9e>

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (2004). *Plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Concilier liberté et justice sociale : un défi pour l'avenir*, Québec, Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale (2004), 79 p.

GRANDBOIS, Maryse (1983), « Le développement des disparités régionales en Gaspésie 1760-1960 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 36(4), 483–506. doi:10.7202/304092ar

HAFSI, Taïeb et Saouré KOUAMÉ (2018), *La solidarité en crise. Centraide et la nouvelle philanthropie*, Montréal, Éditions JFD, 204 p.

HAFSI, Taïeb et Howard THOMAS (2005), « Strategic Management and Change in High Dependency Environments : The Cas of a Philanthropic Organization », dans *Voluntas : International Journal of Voluntary and Nonprofit Organizations*, Vol 16 no 4, pp. 329-351
<https://link.springer.com/article/10.1007/s11266-005-9146-y>

HARVEY, Fernand (2013), « Le chantier sur l'histoire des régions du Québec de l'Institut québécois de recherche sur la culture et de l'INRS, 1981-2013 », dans HARVEY, Fernand et Normand PERRON (2018), *Le chantier sur l'histoire des régions du Québec : genèse et réalisations, 1980-2013*, Cahier INRS – Centre – Urbanisation, Culture et Société, pp.7-
<http://espace.inrs.ca/7794/1/Rapport%20HarveyPerron.pdf>

HARVEY, Fernand (2003), « Le chantier sur l'histoire des régions du Québec », CÔTÉ, Roch et Michel VENNE (dir.), *L'Annuaire du Québec*, Montréal, Fides, pp. 351-353.
http://bibnum2.banq.qc.ca/bna/adq/src/2003/468498_2003_009_017_001.pdf

HARVEY, Fernand et Normand PERRON (2018), *Le chantier sur l'histoire des régions du Québec : genèse et réalisations, 1980-2013*, Cahier INRS – Centre – Urbanisation, Culture et Société, 44 p.
<http://espace.inrs.ca/7794/1/Rapport%20HarveyPerron.pdf>

HORIZONS GASPÉSIES (2018), Le portail des initiatives de résilience collective en Gaspésie, Bonaventure, <http://horizonsgaspesiens.net/>

Centre d'écologie appliquée partie de Réseau Québécois des groupes écologistes
<https://rqge.qc.ca/repertoire/name/centre-decologie-solidaire-et-appliquee/>

HURTEAU, Philippe (2018), Le revenu viable : indicateur de sortie de pauvreté en 2018 Des données pour différentes localités du Québec. Note socioéconomique, Montréal, IRIS, 12 p.
https://cdn.iris-recherche.qc.ca/uploads/publication/file/Revenu_viable_20180414_WEB.pdf

ISQ (2018), *Profils statistiques par région et MRC géographiques*, Québec, Institut de la Statistique du Québec
http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/region_00/region_00.htm

ISQ (2017), « Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine », *Bulletin statistique régional Édition 2017*, Québec, 37 p.
<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/bulletins/2017/11-Gaspesie-Iles-de-la-Madeleine.pdf>

ISQ (1999), *Recensement de la population 1996-1991-1986. La Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, la région administrative, les MRC et les principales municipalités*, Québec Gouvernement du Québec, Cahier 2, 90 p.
http://www.bdso.gouv.qc.ca/docs-ken/multimedia/PB01628FR_theme2_reg111999H00F01.pdf

JEAN-ST-LAURENT, Étienne (2017), *Paysage philanthropique de la Ville de Gaspé. Étude exploratoire*. Gaspé, CIRADD (commandite de l'Institut Mallet). 32 p.
<http://institutmallet.org/wp-content/uploads/RapportGaspe.pdf>

L'ACCORDERIE (2018). L'Accorderie du grand Gaspé. Historique
<http://accorderie.ca/grand-gaspe/historique-2/>

LADOUCEUR, Stéphane (2016), « Indice de vitalité économique des territoires », *Bulletin d'analyse*, Institut de la Statistique du Québec, 41 p.
<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/economie/indice-vitalite-economique/bulletin-ierindice.pdf>

LADOUCEUR, Stéphane (2016a), *Indice de vitalité économique des territoires Rapport technique et méthodologique*, Québec, Institut de la Statistique du Québec, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable, 56 p.
<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/economie/indice-vitalite-economique/rapport-metho-indice.pdf>

LANDRY, Sonia (2017), « Centraide Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine lance sa campagne de collecte de dons », Radio Gaspésie, 5 octobre 2017

<https://www.radiogaspesie.ca/nouvelles/actualite/lancement-campagne-centraide/>

LAROCQUE, Paul (1978), *Pêche et coopération au Québec*. Montréal, Éditions du Jour, 1978, 379 p.

LAROCQUE, Paul et Jean-Charles FORTIN (2003), *Histoire des Îles-de-la-Madeleine*, Québec PUL, Coll. « Les régions du Québec », 406 p.

LEFÈVRE, Sylvain (2017), *Cartographie du système philanthropique urbain*. Montréal, Québec, Gaspé, Québec, Institut Mallet (Sommet 2017), power point (17 diapos).

http://institutmallet.org/wp-content/uploads/Synthese_SL.pdf

LÉVESQUE, Benoît (2007). « Une gouvernance partagée et un partenariat institutionnalisé pour la prise en charge des services d'intérêt général », dans Lévesque, Benoît, Jean-Marc Fontan et Juan-Luis Klein (dir.) (2014), *L'innovation sociale. Les marches d'une construction historique et pratique*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p.333- 350.

LÉVESQUE, Benoît (2006), « Une gouvernance partagée et un partenariat institutionnalisé pour la prise en charge des services d'intérêt général », Cahier n° C-13-2006, ARUC Économie sociale. 26p. https://crises.uqam.ca/upload/files/publications/etudes-theoriques/CRISES_ET0701.pdf

LÉVESQUE, Benoît (1979), *Animation sociale et entreprises communautaires et coopératives*, Montréal, Éd. St-Martin, 1979, 380 p

LINDSAY, Drew (2018), « Who's Raising the Most: The 100 Charities That Are America's Favorites », *The Chronicle of Philanthropy*, 30 octobre 2018.

https://www.philanthropy.com/article/Who-s-Raising-the-Most-The/244933?cid=pt&utm_source=pt&utm_medium=en&elqTrackId=b6b42e6154324893b9d158c34646fe3a&elq=821038713a0f48f0ae79f29cfd68c64&elqaid=21202&elqat=1&elqCampaignId=10087

MEPACQ (Mouvement d'éducation populaire autonome du Québec) (2013), « La lutte contre la pauvreté : Aider c'est bien. Combattre les causes, c'est mieux! », Montréal, 12 p.

<http://trocca.com/doc/MPDMPauvrete2013.pdf>

MEPACQ (Mouvement d'éducation populaire autonome du Québec) (2009), « L'approche territoriale intégrée (ATI) : Un premier regard critique », Montréal, 5 p.

http://www.pauvrete.qc.ca/IMG/pdf/L_ATI_-_Un_premier_regard_critique.pdf

MERCIER, Clément et Denis BOURQUE (2013), *Approches et modèles de pratiques en développement des communautés. Approches de développement intégrées*, Gatineau, Chaire du Canada en développement communautaire (Université de l'Outaouais), Cahier no 1207, 174 p.

[http://w4.uqo.ca/crcoc/Fichiers/cahiers/1207%20-%20Mercier%20et%20Bourque%20\(2012\).pdf](http://w4.uqo.ca/crcoc/Fichiers/cahiers/1207%20-%20Mercier%20et%20Bourque%20(2012).pdf)

MESI (Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation)(2018), *Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine portrait régional, Été 2018*, Québec, Gouvernement du Québec, 12 p.
https://www.economie.gouv.qc.ca/fileadmin/contenu/documents_soutien/regions/portraits_regionaux/Gaspesie.pdf

MESI (2018a), ACCORD Créneaux d'excellence. Agir ensemble pour être compétitif, Québec, Gouvernement du Québec
https://www.economie.gouv.qc.ca/objectifs/creer-liens/creneaux-et-poles-dexcellence-accord/page/creneaux-dexcellence-22865/?no_cache=1&tx_igaffichagepages_pi1%5Bmode%5D=single&tx_igaffichagepages_pi1%5BbackPid%5D=70&tx_igaffichagepages_pi1%5BcurrentCat%5D=&cHash=91843df81cf3a4b14ad8a9d9d2d779d

MESS (MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE) (2014), *Résultats des actions menées dans le cadre de la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale 2002-2013*. Rapport du Ministre de l'Emploi et de la Solidarité Sociale en vertu de l'article 58 contre la pauvreté et l'exclusion, Québec, Gouvernement du Québec, 143 p.
https://www.mtess.gouv.qc.ca/publications/pdf/ADMIN_lutte_pauvrete_R58_rapport_ministre2014.pdf

MESS (2010), *Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale, 2010-2015, Le Québec mobilisé contre la pauvreté*, Québec, Gouvernement du Québec, 52 p. https://www.mess.gouv.qc.ca/publications/pdf/ADMIN_Plan_de_lutte_2010-2015.pdf

MESS (2010a), *Plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, 2004-2009. Bilan de la cinquième année*. Octobre 2010, Québec, Gouvernement du Québec, 54 p. 4,5 G p. 10
[file:///Users/benoitlevesque/Downloads/1033-20100216%20\(1\).pdf](file:///Users/benoitlevesque/Downloads/1033-20100216%20(1).pdf)

MESS (2009), *Plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, 2004-2009. Bilan de la quatrième année*. Octobre 2008, Québec, Gouvernement du Québec, 39 p.

MESSF (MINISTÈRE DE L'EMPLOI, DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE ET DE LA FAMILLE) (2004), *Plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale : Concilier liberté et justice sociale*, Québec, Gouvernement du Québec, 69 p.
<https://www.mtess.gouv.qc.ca/grands-dossiers/lutte-contre-la-pauvrete/plan.asp>

MESS (2010a), *Plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, 2004-2009. Bilan de la cinquième année*, Québec, Ministère de l'Emploi et de la sécurité sociale, 51 p. 4,5 G p. 10

MIMEAULT, Mario (2017), *La pêche à la morue en Nouvelle-France*, Québec, Septentrion, 448 p.

MIMEAULT, Mario (2013), « Du golfe Saint-Laurent aux côtes de Bretagne et de Normandie (1713-1760) : l'Atlantique, un monde d'interactions et de solidarités », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 67, n° 1, 2013, p. 5-31. <http://www.ihaf.qc.ca/ihaf/wp-content/uploads/Mimeault.pdf>

MIMEAULT, Mario (2005), *La Gaspésie : histoire en bref*, Québec, IQRC, 196 pages
 MIMEAULT, Mario (2002), « La Gaspésie, une société multiethnique ». http://encyclobec.ca/region_projet.php?projetid=391

MIMEAULT, Mario (2002a), La colonisation agro-forestière de Grande-Vallée. <http://www.encyclobec.ca/main.php?docid=111>

MIMEAULT, Mario (1995), « Le capital industriel des pêches dans la baie de Gaspé de 1760 à 1866 », *Acadiensis*, Vol. XXV, no 1 (Automne 1995), pp. 33-53. <https://journals.lib.unb.ca/index.php/Acadiensis/article/viewFile/12020/12864>

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALE ET HABITATION (2018), *Gouvernance municipale en développement local et régional. Dissolution des Conférences régionales des élus (CRÉ)* <https://www.mamot.gouv.qc.ca/developpement-territorial/gouvernance-municipale-en-developpement-local-et-regional/pour-plus-de-precisions/foire-aux-questions-dissolution-des-conferences-regionales-des-elus-cre/>

MONNIER, Lionel et Bernard THIRY 1997, « Introduction: The general interest : its architecture and dynamics», *Annals of Public and Cooperative Economics*, Vol. 68, no 3, pp. 313-353. <https://onlinelibrary.wiley.com/doi/abs/10.1111/1467-8292.00049>

MRC DE BONAVENTURE (2018), *Portrait socio-économique de la MRC de Bonaventure*, 23 MARS 2018, 27 p. <http://www.mrcbonaventure.com/fr/documentation-fr/documents/category/d%C3%A9veloppement-%C3%A9conomique.html>

MRC DE BONAVENTURE (2018a), *Les actes du Forum en développement social de la MRC de Bonaventure*, New Carlisle, 29 p. <http://www.mrcbonaventure.com/fr/documentation-fr/documents/category/approche-territoriale-int%C3%A9gr%C3%A9e.html>

MRC DE LA CÔTE-DE-GASPÉ (2016), « Et si on en parlait? » Pour une économie qui nous rend service? Mise en place d'un système d'échange de services L'exemple du S.E.L de Mer Gaspésie, 7 juillet 2016, Centre communautaire de Loisirs de Cap-aux-Os https://docs.wixstatic.com/ugd/ce8377_47a091b1aa2e4ba5b0b618fd34cac6ab.pdf

MRC DE LA CÔTE-DE-GASPÉ (2016), Rencontre de L'équipe de S.E.L. de mer Gaspésie <https://www.cotedegaspe.ca/et-si-on-en-parlait>
https://docs.wixstatic.com/ugd/ce8377_47a091b1aa2e4ba5b0b618fd34cac6ab.pdf

MRC DE LA CÔTE-DE-GASPÉ, SANTÉ JEUNESSE CÔTE-DE-GASPÉ, COMITÉ LUTTE À LA PAUVRETÉ ET À L'EXCLUSION SOCIALE MRC LA CÔTE-DE-GASPÉ (2017), *Forum : « plus loin ensemble! »*, 3 mai 2017, 25 p. (Communagir).

http://docs.wixstatic.com/ugd/ce8377_908b680556cd42bfa3dfcb1c8c07587d.pdf

MRC DE LA CÔTE-DE-GASPÉ, SANTÉ JEUNESSE CÔTE-DE-GASPÉ, COMITÉ LUTTE À LA PAUVRETÉ ET À L'EXCLUSION SOCIALE MRC LA CÔTE-DE-GASPÉ (2017a), *Forum : « J'embarque »*. Compte-rendu des ateliers, Rivière-aux-Renards, 12 octobre 2017, 14 p. (Communagir).

http://docs.wixstatic.com/ugd/ce8377_908b680556cd42bfa3dfcb1c8c07587d.pdf

MRC DE LA CÔTE-DE-GASPÉ, SANTÉ JEUNESSE CÔTE-DE-GASPÉ, COMITÉ LUTTE À LA PAUVRETÉ ET À L'EXCLUSION SOCIALE MRC LA CÔTE-DE-GASPÉ (2017b) *Les valeurs et principes du développement social Démarche de La Côte-de-Gaspé* (mise à jour 16-02-2017), 10 p.

http://docs.wixstatic.com/ugd/ce8377_76890e39d145445080a9835dd89f9fd9.pdf

MRC DE LA HAUTE-GASPÉSIE (2018), *Services/Développement social. Approche territoriale intégrée*, Sainte-Annes-des Monts, Comité de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale. Comité ATI. <http://www.hautegaspesie.com/fr/approche-territoriale-integree>

MSSS (Ministère de la Santé et Services Sociaux) (2017), *Rapport financier annuel. Année financière terminée le 31 mars 2017. Nom de l'établissement: CISSS de la Gaspésie*, Québec, Gouvernement du Québec, 581 p.

<https://www.ciass-gaspesie.gouv.qc.ca/images/Documents/Rapports financiers annuels/2016-2017-AS-471-CIASS Gasp%C3%A9sie.pdf>

MSSS (Ministère de la Santé et Services Sociaux) (2016), *Rapport financier annuel Année financière terminée le 31 mars 2016*, Québec, Gouvernement du Québec, 566 p.

<https://www.ciass-gaspesie.gouv.qc.ca/images/Documents/Rapports financiers annuels/Rapport financier annuel 2015-2016.pdf>

MTESS (2018) *Portrait du soutien financier versé aux organismes communautaires. Région administrative Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine*, Période du 1^{er} avril 2014 au 31 mars 2015. Fichier Excel

<https://www.mteggouv.qc.ca/sacais/soutien-financier/action-communautaire/portrait-du-soutien-financier.asp>

MTESS (2018a), *Guide de mise en œuvre des Alliances pour la solidarité. Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale*, 2017-2023, Québec, Gouvernement du Québec, 10 p.

https://www.mteggouv.qc.ca/publications/pdf/ADMIN_PLP3_guide_alliance.pdf

MTESS (2018b), *Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale. Un revenu de base pour une société plus juste, 2018-2023*, Québec, Gouvernement du Québec, 83 p.

https://www.mtess.gouv.qc.ca/publications/pdf/ADMIN_plan_action_2017-2023.pdf

MTESS (2017), Financement des organismes communautaires de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, <https://www.mtess.gouv.qc.ca/sacais/soutien-financier/action-communautaire/portrait-du-soutien-financier.asp>

MTESS (2017a), Statistique sur l'action communautaire, Québec, Gouvernement du Québec
<https://www.mtess.gouv.qc.ca/statistiques/action-communautaire/>

MTESS (2017b), *Répartition régionale du soutien financier gouvernemental en Action communautaire, Période 2000-2001 à 2014-2015*, Québec, Gouvernement du Québec, 44 p.
https://www.mtess.gouv.qc.ca/publications/pdf/SACAIS_repartition_regionale_2000-2015.pdf

MTESS (2017c) *Portrait du soutien financier versé aux organismes communautaires. Région administrative Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine, Période du 1^{er} avril 2014 au 31 mars 2015.*
Fichier Excell

<https://www.mtess.gouv.qc.ca/sacais/soutien-financier/action-communautaire/portrait-du-soutien-financier.asp>

MTESS (2017d), *Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale, 2017-2023. Un revenu de base pour une société plus juste. Québec*, Gouvernement du Québec, 88 p.

https://www.mtess.gouv.qc.ca/publications/pdf/ADMIN_plan_action_2017-2023.pdf

MTESS (2016), *Soutien financier gouvernemental en action communautaire. État de situation du soutien financier gouvernemental en action communautaire 2014-2015*, Québec, Direction des politiques de lutte contre la pauvreté et de l'action communautaire, 74 p.

<https://www.mtess.gouv.qc.ca/publications/index.asp?categorie=0104201#liste>

MTESS (2016a), Consultation publique. Solidarité et inclusion sociales. Vers un troisième plan gouvernemental. Appel de mémoire général, Québec, Gouvernement du Québec, 26 p.

https://www.mess.gouv.qc.ca/publications/pdf/GD_Cahier_consultation_publicque_General.pdf

MUSÉE DE LA GASPÉSIE (2011), La Fondation de la Société historique de la Gaspésie fusionne avec le Musée de la Gaspésie

<http://gaspesie.quebecheritageweb.com/fr/news/la-fondation-de-la-societe-historique-de-la-gaspesie-fusionne-avec-le-musee-de-la-gaspesie>

NDIAYE, Sambou sous direction de FONTAN, Jean-Marc, BOUCHARD, Marie J., LAFONTANT, Jean, LÉVESQUE, Benoît et Marguerite MENDELL (2005), *Projet de recherche sur les quinze ans de la table de concertation Vivre Saint-Michel en santé (VSMS)*, Montréal. Phase II : Monographie organisationnelle de VSMS », Montréal, Cahiers de l'ARUC-ES, 100 p. (en partenariat avec) avec Centraide du Grand Montréal
<https://depot.erudit.org/bitstream/004268dd/1/C-04-2005.pdf>

NDIAYE, Sambou sous direction de FONTAN, Jean-Marc, BOUCHARD, Marie J., LÉVESQUE, Benoît et Marguerite MENDELL (2004), *Projet de recherche sur les quinze ans de la table de concertation Vivre Saint-Michel en santé (VSMS)*, Montréal. Phase I : Profil de la communauté», Montréal, Cahiers de l'ARUC-ES (R-16-2004), 57 p.
<https://depot.erudit.org/bitstream/004257dd/1/R-16-2004.pdf>

N.O.U.S. DE LA GASPÉSIE (Nouvelle Organisation pour l'Union et la Solidarité) (2016), *Des solutions existent*, <http://nousdelagaspesie.blogspot.com/2016/09/des-solution-existent.html>
<https://www.facebook.com/nous.delagaspesie>

N.O.U.S. DE LA GASPÉSIE (Nouvelle Organisation pour l'Union et la Solidarité), 2012-2016

OBSERVATOIRE DES TOUT-PETITS (2017), *Comment se portent les tout-petits québécois ? Portrait 2017- Gaspésie – îles-de-la-madeleine*, Montréal, Fondation Lucie et André Chagnon, 36 p.
<https://tout-petits.org/media/1727/fascicule-regional-2017-gaspesie-iles-de-la-madeleine.pdf>

PARADIS, Ruth (1980), « La pensée coopérative de Esdras Minville de 1924 à 1943 », dans *L'Action nationale*, Vol. 69, No 7, pp. 518-526.

PARÉ, Isabelle (2018), « Transformer un ‘no man’s land » en place publique. La Place Émilie Gamelin ou le pari de la mixité par la culture et l’aménagement de l’éphémère », *Le Devoir*, 9 octobre 2018, p. A5
<https://www.ledevoir.com/societe/538599/transformer-un-no-man-s-land-en-place-publique>

PERRON, Normand (2003), « Le Chantier des histoires régionales et la Public History », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, Vol. 57 no 1, pp. 23-32.
<https://www.erudit.org/fr/revues/haf/2003-v57-n1-haf715/008350ar/>

PINNA, Samuel, MALENFANT, Annie, HÉBERT, B et Mathieu CÔTÉ (2009), *Portrait forestier historique de la Gaspésie*, Gaspé, Consortium en foresterie Gaspésie–Les-Îles, 204 p.
http://www.temrex.ca/uploads/Pinna_Portrait%20forestier%20historique.pdf

POLE D'ÉCONOMIE SOCIALE GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE (2018), *Portrait de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine*, <http://economiesocialejim.com/portrait-de-la-gaspesie-iles-de-la-madeleine/>

POLÈSE, Mario et Richard SHEARMUR (2005), « Why some regions will decline: A Canadian case study with thoughts on local development strategies », *Regional Science*, Volume 85, No 1 March 2006, pp. 23-46

<http://citeseerx.ist.psu.edu/viewdoc/download?doi=10.1.1.466.8806&rep=rep1&type=pdf>

PROULX, Marc-Urbain (2015). « Constats sur la gouvernance des territoires », *Organisations et territoires*, vol.24, no.3, pp. 7-16.

<http://revues.uqac.ca/index.php/revueot/article/view/84/47>

ROCGÎM (REGROUPEMENT DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES DE LA GÎM_ (2018), Organismes membres, Gaspé <https://www.rocgim.org/membres>,

<https://www.rocgim.org/membres> N =81

RENAUD, Pierre (2008), *Rapport de l'évaluation du Chantier de revitalisation sociale et urbaine du quartier Saint-Michel*, à Montréal, de 2004 à 2008, Montréal, Vivre Saint-Michel en santé, 88 p.

<http://www.collectifquartier.org/wp-content/uploads/2014/02/RUI-ST-MICHEL-evaluation1.pdf>

RÉSEAU QUÉBÉCOIS DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL (RQDS) (2007), « L'approche territoriale intégrée / un petit guide », *Bulletin de liaison du RQIIAC*, No 89 (2012), 12 p.

http://rqiiac.qc.ca/bic89_pdf.php?article=bulletin/89/guide.php

RÉSEAU DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL (RDS) ROCHER-PERCÉ (2018), Réseau de développement social.

<https://www.facebook.com/pg/DeveloppementSocialRocherPerce/photos/?tab=albums>

<http://ressortgim.ca/rocher-perce/>

RÉSEAU EN DÉVELOPPEMENT SOCIAL (RDS) ROCHER-PERCÉ (2017), *Planification intégrée du développement social, Plan d'action 2016-2017* (préparé par l'équipe : Émilie Thériault, Fanny Lamarre, Sébastien Parisé, Isabel Garcia et David Poisson Paré), Chandler 77 p.

<https://www.facebook.com/notes/r%C3%A9seau-d%C3%A9veloppement-social-rocher-perc%C3%A9/planification-strat%C3%A9gique-2016-2017/1913401428929632/>

RÉSEAU EN DÉVELOPPEMENT SOCIAL ROCHER-PERCÉ (2017a), *Rocher-Percé : Bilan rétrospectif*, 2015-2016, Chandler 31 p.

https://drive.google.com/file/d/0B_Uv1UNltDFIMWNSN1RGUm9HRVE/view?fb

RESSORT (Réseau solidaire pour le rayonnement des territoires Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine) (2018), *Rapport d'activité et financier 2017-2018*, Partenaires réunis au Lac-à-l'Épaulé, Saint-Octave-de-l'avenir 3 mai 2018, Gaspé, 26 p.

<http://ressortgim.ca/wp-content/uploads/2018/11/FINAL-Rapport-dactivite%CC%81s-2017-2018.pdf>

RESSORT (Réseau solidaire pour le rayonnement des territoires Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine) (2017), *Rapport d'activité et financier 2016-2017*, Gaspé, 42 p.

<http://ressortgim.ca/wp-content/uploads/2018/03/Rapport-dactivite%CC%81s-2016-2017.compressed.pdf>

RESSORT (Réseau solidaire pour le rayonnement des territoires Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine) (2016), *Rapport d'activité et financier 2015-2016*, Gaspé,

<http://ressortgim.ca/wp-content/uploads/2018/11/FINAL-Rapport-dactivite%CC%81s-RESSORT-2015-2016.pdf>

RESSORT (Réseau solidaire pour le rayonnement du territoire Gaspésie-Les-Îles-de-la-Madeleine) (2016a), *Consultation publique Solidarité et inclusion sociale. Des territoires mobilisés contre la pauvreté*, Mémoire déposé par le RESSORT, Gaspé, 29 janvier 2016, 16 p.

<http://www.santejeunessecdg.ca/wp-content/uploads/DE%CC%81PO%CC%82T-ME%CC%81MOIRE-version-finale-29-janvier-2016.pdf>

RESSORT (Réseau solidaire pour le rayonnement des territoires Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine) (2014), *Rapport d'activité et financier 2013-2014*, Gaspé, 32 p. http://ressortgim.ca/wp-content/uploads/2018/11/Rapport-dactivite%CC%81-2013-2014_ressort.pdf

RICHARD-DÉZIEL, Antoine (2012), « Carleton-sur-mer : du transport actif pour se rendre à l'école », *Graffici.ca*.

<http://www.graffici.ca/dossiers/carleton-sur-mer-transport-actif-pour-1353/>

RIOUX, Matthias (2010). *La Haute Gaspésie : une région à l'épreuve des modèles de développement*. Mémoire. Gatineau, Université du Québec en Outaouais, Département des sciences sociales, 163 p.

RQDS (RÉSEAU QUÉBÉCOIS DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL) (2018), *Les démarches régionales de développement social*, <https://rqds.org/wp-content/uploads/2018/11/Carte-des-d%C3%A9marches-r%C3%A9gionales-de-d%C3%A9veloppement-social.pdf>

RQDS (2018A), *Perspective en développement social (Cahier du participant)* --

https://rqds.org/wp-content/uploads/2018/03/SurlarouteduDSCahierduparticipantRQDS_20082013.pdf

RQDS (2017), *Activité –Élaboration d'une politique de développement social. Station 1 : États des lieux sur le développement social au Québec*. Site Web

RQDS (2018), *Rapport d'activités 2017-2018*, 12 p. rqds.org

RQDS (RÉSEAU QUÉBÉCOIS DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL) (2012), *Le développement social : vu par ceux et celles qui y travaillent!* Plateforme du RQDS, Québec, RQDS, 9 p.

https://rqds.org/wp-content/uploads//2018/04/rqds_plateforme.pdf

RQDS (RÉSEAU QUÉBÉCOIS DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL) (2017), *Tableau synthèse de l'évolution des démarches régionales de développement social*, Québec, RQDS, Octobre 2017, 21 p. <https://rqds.org/wp-content/uploads/2018/04/tableau-synthese-mai-2016.pdf>

RQRI (REGROUPEMENT QUÉBÉCOIS DE REVITALISATION INTÉGRÉE) (2016), *Les démarches intégrées, pour agir collectivement dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Mémoire déposée au Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité Sociale dans le cadre de la consultation publique Solidarité et inclusion sociale, Vers un troisième plan d'action gouvernemental*. Québec, Janvier 2016, 21 p.
<http://rqri.org/wp-content/uploads/2016/01/M%C3%A9moire-consultation-MTESS-2015-16.pdf>

RQRI (REGROUPEMENT QUÉBÉCOIS DE REVITALISATION INTÉGRÉE) (2015), *Le Réseau québécois de revitalisation intégrée et les démarches territoriales locales. Une contribution concrète de la société civile dans le développement des communautés. Rapport remis à M. Daniel Jean, Directeur de l'action communautaire (DGSAC), Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité Sociale, Québec, Septembre 2015, 26 p.* http://rqri.org/wp-content/uploads/2015/10/Le-RQRI-et-les-d%C3%A9marches-territoriales-locales_site-Web.pdf

SACA (2006), *Profil régional, soutien financier du Gouvernement du Québec en matière d'action communautaire. Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine*, Québec, Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec, 88 p.

SACAIS (2016), *Répartition régionale du soutien financier gouvernemental en Action communautaire, Période 2000-2001 à 2014-2015*, Québec, Gouvernement du Québec, 44 p. https://www.mtess.gouv.qc.ca/publications/pdf/SACAIS_repartition_regionale_2000-2015.pdf

SANTÉ JEUNESSE CÔTE-DE-GASPÉ (2018), Site Web -- R2, Complice, QEF AE
<http://www.santejeunessecdg.ca/>

SANTÉ JEUNESSE CÔTE-DE-GASPÉ (2016), *Guide des partenaires, 2015-2016*
Regroupement Santé Jeunesse Côte-de-Gaspé, 18 p. <http://www.santejeunessecdg.ca/wp-content/uploads/SJ-Guide-partenaires-2015-16-WEB.pdf>

SEASONS, Mark et Josuah WARKENTIN (2017), « Community in transition : Planning for No-Growth, Slow Growth and Decline », in Evergreen Mid-Sized Cities research collaborative (2017), *Leveraging Ontario's Urban Potential: Mid-Sized Cities Research Series*, Toronto, Evergreen, pp. 35-43.
https://www.evergreen.ca/downloads/pdfs/2017/00_MSC_RC_Compendium.pdf

SIMARD, Martin (2012), « Urbain, rural et milieux transitionnels : les catégories géographiques de la ville diffuse », *Cahiers de géographie du Québec*, 56 (157), 109–124.
doi:10.7202/1012214ar
<https://www.erudit.org/fr/revues/cgq/2012-v56-n157-cgq0268/1012214ar.pdf>

SCHNEIDER, Nathalie (2018), « Cet automne, on randonne ...en Gaspésie », *Le Devoir*, 13 octobre 2018.

<https://www.ledevoir.com/vivre/538877/cet-automne-on-randonne-en-gaspesie>

ST-AMOUR, Martine (2018). « La migration interrégionale au Québec en 2016-2017 : la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine parmi les régions gagnantes », *Coup d'œil sociodémographique*, [En ligne], n° 63, mars, Institut de la statistique du Québec, 20 p.

www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/bulletins/coupdoeil-no63.pdf

ST-AMOUR, Martine, Emy BOURDAGES en collaboration avec Stéphane CRESPO (2017). Rétention et attraction des jeunes dans les régions du Québec: constats tirés du suivi des trajectoires migratoires de quatre cohortes. *Coup d'œil Sociodémographique*, septembre 2017, numéro 58. <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/bulletins/coupdoeil-no58.pdf>

STATISTIQUE Canada (2018), *Profil du recensement. Recensement de 2016*, Gaspé (Centre de population).

<https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/details/page.cfm?Lang=F&Geo1=POPC&Code1=1064&Geo2=CSD&Code2=2403005&Data=Count&SearchText=Gaspe&SearchType=Begins&SearchPR=01&B1=All&TABID=1>

STATISTIQUE Canada (2016), Certaines tendances relatives aux données pour Gaspé (V) Recensements de 1996, 2001 et 2006

<https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2006/dp-pd/92-596/P1-2.cfm?Lang=fra&T=CSD&GEOCODE=03005&PRCODE=24&TID=0>

STATISTIQUE Canada (2015), La mesure du faible revenu au Canada : que nous apprennent les seuils et les indices?

<https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75f0002m/75f0002m2010003-fra.htm>

STATISTIQUE CANADA (2015a), « Données et définition », *Bulletin d'analyse – Région rurales et petites villes du Canada*, Vol. 8 no 8.

<https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/21-006-x/2008008/section/s2-fra.htm>

THOMAS, Isabelle et Antonio DA CUNHA (Dir.) (2017), *La ville résiliente. Comment la construire?*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 249 p.

VAILLANCOURT, Yves (2016). Marges de manœuvre des acteurs locaux de développement social en contexte d'austérité, Copublication CRCOC-CRISSES-ARIMA, Cahier 17-01, 97p.

VALADE, Marc (2013). « La gouvernance partagée en devenir au Québec : les conditions d'une relation partenariale et dynamique État-régions », *Télescope*, vol. 19, n° 1, p. 135-155.

http://www.telescope.enap.ca/Telescope/docs/Index/Vol_19_no_1/Telv19no1_valade.pdf

VERREAULT, Gédéon et Denis BOURQUE avec la collaboration d'Audrey MANTHA (2017), *Six exemples de restructuration de la gouvernance régionale du développement social et territorial au Québec. Un état de situation partiel*, Gatineau, Chaire de recherche du Canada en organisation communautaire (CRCOC) et le Collectif des partenaires en développement des communautés, Cahier numéro17-04, 81 p.
[http://w4.uqo.ca/crcoc/Fichiers/cahiers/1704 Six exemples de restructuration.pdf](http://w4.uqo.ca/crcoc/Fichiers/cahiers/1704_Six_exemples_de_restructuration.pdf)

VERREAULT, Gédéon, LUSSIER, Christiane et Denis BOURQUE (2016), *La concertation régionale en développement social au Québec à la fin de 2015. Un état de situation partiel*, Gatineau, Réseau québécois de développement social (RQDS) et La Chaire de recherche du Canada en organisation communautaire (CRCOC), Cahier numéro 16-01, 30 p.
[http://w4.uqo.ca/crcoc/Fichiers/cahiers/1601 La concertation regionale en developpement social.pdf](http://w4.uqo.ca/crcoc/Fichiers/cahiers/1601_La_concertation_regionale_en_developpement_social.pdf)

VILLE DE GASPÉ (2016), Mémoire de la Ville de Gaspé sur les enjeux culturels municipaux. Mémoire présenté dans le cadre de la consultation sur le renouvellement de la politique culturelle du Québec, Gouvernement du Québec, Juillet 2016. 13 p.
https://www.mcc.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/Politique-culturelle/Memoires_Metadonnees/Ville_Gaspe.pdf

VILLE DE GASPÉ (2015), *Charte des paysages*. Ville de Gaspé, 90 p.
[www.paysagesgaspe.ca/documents/Charte des paysages %2017092015.pdf](http://www.paysagesgaspe.ca/documents/Charte_des_paysages_%2017092015.pdf)

VILLE DE GASPÉ (2010), « La Ville de Gaspé : son histoire », CyberMagazine, Gaspé
<http://gaspesie.quebecheritageweb.com/fr/article/la-ville-de-gaspe-son-histoire>

ZADANOWSKA, Natalia (2016), « Métropolisation et système de villes en Pologne depuis 1960 », *Revue Géographique de l'Est* [En ligne], vol. 56 / n°3-4 | 2016, mis en ligne le 29 décembre 2016, consulté le 18 octobre 2018. URL : <http://journals.openedition.org/rge/5891>

ZIBEAU, Martin (2016), « Les utopistes en action. Revitalisation de la Gaspésie », Ricochet en collaboration avec la revue *À Babord, Revue sociale et politique*, No 65, Dossier : Gaspésie. Forces vives, <https://ricochet.media/fr/1294/les-utopistes-en-action>

ZIBEAU Martin (2016a), « Vivre debout. Que ceux qui peuvent agissent », Blogue, Graffiti.ca, Baie-des-Chaleurs. <http://www.graffici.ca/dossiers/que-ceux-qui-peuvent-agissent-4984/>

ANNEXE 1 : QUATRE TABLEAUX

Tableau 1A : Population de MRC de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et leur ville principale

MRC (population)	Chef lieu	Autres villes
Côte-de-Gaspé (17 458 hab. 2017)	Gaspé (14 568 hab. en 2016) - centre-ville : 2 609 h.	Grande-Vallée (1 057 hab.)
Rocher-Percé (17 378 hab.)	Chandler (7 546 hab.)	Percé (3 103 hab.) Grande-Rivière (3 408 hab.)
Bonaventure (17 613 hab.)	New Carlisle (1 388 hab.)	Paspébiac (3 164 hab.) Bonaventure (2 706 hab.) Caplan (2 024 hab.)
Avignon (15 205 hab.)	Carleton-sur-mer (4 073 h.)	Maria (2 615 hab.)
Haute-Gaspésie (11 465 hab.)	Sainte-Anne-des-Monts (3 277 hab.)	Cap-Chat (2 476 hab.)
Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine ⁸² (12 323 hab.)	Cap-aux-Meules (2 028 hab.)	
Total : 91 444 hab. (2017)		

Source : ISQ (2018), Profils par régions et MRC géographique; Statistique Canada (2016).

⁸² Communauté maritime les Îles-de-la-Madeleine sont la nouvelle appellation de la MRC alors que Les Îles-de-la-Madeleine constitue une municipalité. Enfin, les Îles-de-la-Madeleine sont constituées principalement de cinq îles.

Tableau 2 : Liste des organismes par grande catégorie (Ville de Gaspé)

Sous-catégorie d'organisme	Nombre (Nombre total : 159)
Communautaire (65)	<ul style="list-style-type: none"> - 24 organisations communautaires proprement dites (5 centres communautaires; 6 maisons : femmes, famille, jeunes; 2 centres de bénévoles et d'action bénévole; centre de pédiatrie sociale; 1 centre de réinsertion sociale; jardins communautaires; 3 médias communautaires dont un anglophone; 2 salles communautaires; 2 associations de personnes handicapées; 1 groupe d'entraide anonyme; 1 groupe d'alphabétisation, 1 Bénévoles au CSSS. - 20 clubs sociaux (8 Âge d'Or; 4 Chevaliers de Colomb, 3 Fille d'Isabelle, 2 Lions, 1 Club social féminin), 1 Richelieu, Club amateurs de minéraux et fossiles - 4 groupes de femmes (2 francophones, 2 anglophones - 2 associations volontaires : Expropriés de Forillon, pompiers volontaires) - 2 organisations religieuses : Fabrique, Comité paroissial - Divers (13) dont Bénévoles du CSSS, Centre jeunesse emploi de la MRC (CJE), Groupe de ressources en logement alternatif (GRT), Société du Cancer, Groupe environnemental, Corporation de développement, Chambre de commerce et 6 autres.
Culturelle (35)	<ul style="list-style-type: none"> - Bibliothèques (8) à Gaspé - Théâtre (4) : deux théâtres, improvisation, camp de théâtre, - Musique (4) : chorale, festival, musique du bout du monde, école de musique, - Patrimoine et histoire (6) : musée, site historique maritime, célébration du Canada, Berceau du Canada, Manoir Le Bouthillier et Société de généalogie - Cercles des fermières (5) dans la ville de Gaspé - Organisations socio-culturelles (3) : centre culturel, spectacles, cinéma - Parrainages (2) Gaspé-Jersey-Guenersay et Québec-France et Côte-de-Gaspé - Autres (5) dont Conseil de la culture la Gaspésie
Plein air (30)	<ul style="list-style-type: none"> - Comités de loisir (6) - Terrains de jeux et patinoires (3), - Clubs sportifs (4) : deux clubs nautiques, club de motoneige, club de ski - Chasse et pêche (3) : associations - Divers (14) dont École de voile, corps de cadets et autres activités
Sportif (29)	<ul style="list-style-type: none"> - Associations et de clubs (18) : hockey, boxe, golf, natation, patinage artistique, arts martiaux, équitation - Comité de loisir (4) - Écoles, instituts (6) - Autre (1)

Lévesque à partir de liste qu'on retrouve sur le site Web (Ville de Gaspé, 2018)

Tableau 3 A: Liste des organismes communautaires (CISSS de la GÎM, 2018)

Sous-catégories d'organisation (N : 120)		Ville de Gaspé (N : 19)	Autres villes de la GÎM (N : 101)
Santé (14)	Problèmes de santé physique (4)	0	4
	Santé mentale (SM) (10)		
	- Centres de jour personnes atteintes d'un trouble de SM (6)	1	5
	- Soutien aux proches de personnes atteintes d'un trouble de SM (2)	0	2
	-Défense de droit en santé mentale (1) - Regroupement en santé mentale (1)	0 0	1 1
Personnes handicapées⁸³ (11)	- Association (9)	2	7
	- Un Centre et une Maison (2)	0	2
Jeunes (26)	- Services jeunesse (23)	2	21
	- Mesure de rechange et justice (2)	1	1
	- Jeunes en difficulté (1)	0	1
Femmes (11)	-Centres de femme (5)	1	4
	- Femmes violentées (6)	1	5
Personnes âgées (3)	- Logement social pour personnes âgées (3)	0	3
Famille (10)	- Maison de famille (6)	1	5
	- Familles et allaitement (4)	0	4
Sécurité alimentaire (12)	- Sécurité alimentaire et dépannage (12)	1	11
Violence et agression (5)	- Agressions sexuelles (2)	1	1
	- Violence conjugale masculine et homme en difficulté (2)	0	2
	- Prévention de la violence face aux enfants (1)	1	0
Alcoolisme et toxicomanie (2)	- Alcoolisme et toxicomanie (2)	1	1
Hébergement (5)	- Clientèle en difficulté (5)	1	4
Aide à domicile (6)	- Corporation d'aide à domicile (6)	1	5
Soutien association et bénévolat (14)	- Centre d'action bénévole (10)	1	9
	- Assistance et accompagnement (1)	1	0
	- Ressources et regroupement d'association (2)	1	1
	-Regroupement des organismes communautaire (1)	1	0
Orientation et identité sexuelle (1)	- Orientation et identité sexuelle (1)	0	1

Lévesque à partir du Bottin de CISSS de la région GÎM (2018)

⁸³ Dans la liste, nous ne comptons pas deux associations de personnes ayant un handicap qui sont situées à l'extérieur de la région de la GÎM, soit une Association du trouble primaire du langage située à Rivière-du-Loup et Autisme de l'Est situé à Rimouski, ces deux associations sont situées dans la région de Bas-Saint-Laurent.

Tableau 4 A : Centraide GÎM et Fondation communautaire Gaspésie – les Îles : deux fondations différentes

	Centraide Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	Fondation communautaire Gaspésie-Les Îles
Actif	308 475 \$ ⁸⁴ (fin exercice 2017)	11 808 465\$ (2017)
Montant distribué	377 701\$ (2017)	311 314\$ (2017)
Nombre	29 (organismes)	61 (fonds)
Provenance des fonds	Campagne annuelle de cueillette de fonds Une certaine stagnation	Capitalisation à partir de grands dons (rendements en partie capitalisés et distribués) Capitalisation en croissance continue
Redistribution	La plus grande partie des fonds recueillis sont redistribués aux bénéficiaires	Capital permanent dont une grande partie du rendement est redistribuée, le reste étant capitalisé
Secteurs d'activité	Améliorer la qualité de vie des personnes les plus vulnérables (besoins primaires, lutte contre l'exclusion, personnes en difficulté) (cause durable et faible visibilité ⁸⁵)	Améliorer la qualité de vie de la communauté (culture et patrimoine, éducation et jeunesse); projets ponctuels, telles salles de musée, bourses aux étudiants et équipements médicaux (cause ponctuelle et forte visibilité).
Avantages	Réseau : 1000 bénévoles pour la campagne; 36 dans activités courantes Accompagnement des organismes (par des professionnels)	Frais de gestions et d'administration bas ⁸⁶ Bénévoles dans les instances et comités Rendement élevé : concentration des fonds Croissance de l'actif (patrimoine financier)
Inconvénients	Frais élevés gestion et administration	Certaines causes et organismes orphelins

⁸⁴ Donnée non présente dans le rapport annuel, le chiffre fourni provient de Chimp (2018f). L'actif est variable au cours de l'année en raison des sommes en réserve pour répondre aux imprévus. Par ailleurs, Centraide GÎM a déposé à la Fondation communautaire Gaspésie-Les Îles un montant de 66 356\$.

⁸⁵ Taieb Hafi et Saouré Kouamé (2018) emploient l'expression de faible intensité.

⁸⁶ Dans le rapport annuel des activités 2013-2014, la Fondation distingue les frais d'administration des dossiers, des frais de gestion des placements. Il est indiqué que « le Conseil d'administration a mis en place une hausse temporaire du 1 % des frais chargés aux fonds qui passent de 1 % à 1,125 % » (Fondation Communautaire GI, 2014 :22).

institut Mallet

Pour l'avancement
de la culture philanthropique

Institut Mallet
945, rue des Sœurs-de-la-Charité
Québec, Québec
G1R 1H8

